

Le Centre d'Etudes et de Recherche de l'Ecole Militaire (CEREM), placé sous l'autorité du directeur de l'enseignement militaire supérieur, a pour mission de développer et promouvoir la pensée stratégique de sécurité et de défense française en contribuant à la diffusion de nouvelles idées avec pour objectifs :

- d'effectuer des études en stratégie militaire et de favoriser et animer les débats sur ce sujet ;
- de contribuer à la fonction enseignement de l'enseignement militaire supérieur ;
- de susciter et soutenir les initiatives des officiers de toutes les armées qui souhaitent s'investir dans le débat stratégique et de valoriser leurs travaux par la publication.

A cet effet, le centre s'intéresse en priorité aux thèmes suivants :

- le monde conflictuel contemporain,
- le traitement des conflits et des crises,
- les aspects diplomatiques et juridiques (les armées dans les crises contemporaines).

Les études réalisées par le centre peuvent être consultées sur le site :

<http://www.cerems-biblio.fr/>



CEREM
Ecole Militaire
21, place Joffre – 75007 Paris

<http://www.cerems.defense.gouv.fr>

ISSN: 1963-1995

D É C E M B R E 2 0 0 9



Cahier du CEREM n°13



LA SÉCURITÉ DU
SAHARA ET DU
SAHEL



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



LA SÉCURITÉ DU SAHARA ET DU SAHEL

DÉCEMBRE 2009

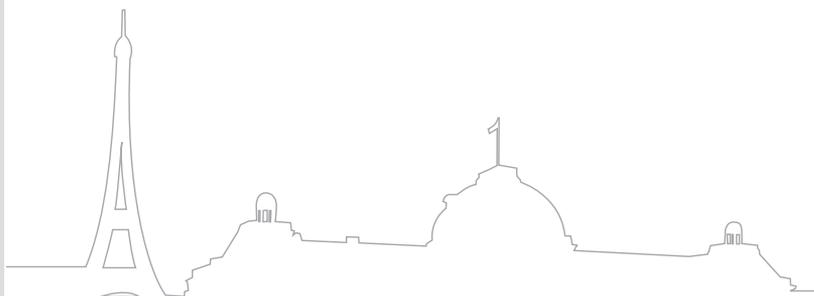
AVERTISSEMENT

*Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.*

*Elles ne constituent en aucune manière une position
officielle du ministère de la défense*

Cahiers du CEREM déjà parus :

- N°1 Principales mutations du système géostratégique mondial depuis 2000 (acte du séminaire de juin 2007)
- N°2 Réflexions sur l'environnement stratégique
- N°3 La légitimité des interventions militaires
- N°4 L'ambition sociale de l'armée française
- N°5 L'asymétrie dans les conflits contemporains
- N°6 Sécuriser le développement durable de la méditerranée (acte du colloque d'avril 2008)
- N°7 La présidence française de l'Union européenne et la PESD
- N°8 Hautes études militaires - Repères utiles
- N°9 L'Europe face aux nouveaux défis de la maîtrise de l'espace
- N°10 Le défi de la piraterie maritime et de son traitement judiciaire
- N°11 Trajectoires stratégiques asiatiques vues de Corée du Sud
- N°12 Risques et menaces biologiques





Les tensions de l'océan sahélien :

Jean Dufourcq..... 7

PARTIE I :

L'importance stratégique du Sahel :

Mehdi Taje..... 11

La géopolitique des populations du Sahel :

Gérard-François Dumont..... 33

La vulnérabilité du Sahel :

Bernard Nantet..... 47

PARTIE II :

Flux, réseaux et circuits de la criminalité organisée au Sahel et en Afrique de l'ouest :

Laurence Aïda Ammour..... 57

Annexe : Les initiatives, programmes et dispositifs pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique du nord..... 85

La sécurité du Sahel vue par les pays d'Afrique de l'ouest :

Étienne Liffra..... 91

Les initiatives de la CEDEAO en matière de sécurité, de prévention des conflits et de maintien de la paix dans la zone sahélienne ouest-africaine :

Jean-Jacques Konadje..... 99

LES TENSIONS DE L'OCÉAN SAHÉLIEN



Jean Dufourcq¹

NOTES

1. Directeur d'études à l'Irsem. Président du Groupe de recherche sur l'union méditerranéenne (Grum).

2. Sécuriser le développement durable de la Méditerranée. *Cahier du Cerem n°6* (sept 2008).

Dans l'actuel puzzle des relations intercontinentales, la Méditerranée, on l'a vu dans les travaux précédents qu'a conduit le Grum pour le Cerem², tient une place importante et emblématique parce que double, celle d'une passerelle multimodale entre continents, Afrique, Asie et Afrique et celle d'un forum de peuples voisins, riverains et comptables d'une même mer. Cette réalité ancienne impose une double approche économique et sociale dans la conduite des entreprises politiques actuelles, une approche résolument euro-méditerranéenne et une approche réellement transméditerranéenne. La première est aujourd'hui gérée par le cadre du processus de Barcelone devenu en 2008, union pour la Méditerranée ; la deuxième comptait pour se développer sur l'union méditerranéenne esquissée en 2007 et doit pour se constituer se contenter pour l'instant du laboratoire de la Méditerranée occidentale avec le modeste processus 5 + 5.

Sous la Méditerranée, un espace géographique particulier organise la transition entre l'Afrique du nord, méditerranéenne et l'Afrique noire, subsaharienne ; c'est la zone Sahara-Sahel. Cette zone peu étudiée concentre pourtant bien des interrogations stratégiques actuelles qu'il convenait d'analyser et de mettre en évidence. Le Cerem l'a abordée dans son programme de recherche académique en 2008.

C'est donc l'objet de ce numéro consacré à la sécurité du Sahara et du Sahel des *Cahiers du Cerem* qui vont se transmuter prochainement en *Cahiers de l'Irsem* à l'occasion de l'absorption de ce centre par cet institut au 1^{er} janvier 2010.

NOTES

3. Voir introduction :
« Intégration africaine :
réflexion sur deux continents
conjugés et sur leur
interface ».

Ce cahier rend compte de travaux conduits dans un atelier de recherche au cours du printemps 2009 et dans ses deux parties tente d'établir une sorte de carte de visite stratégique d'une région aujourd'hui troublée par de nombreuses tensions locales, ou d'origines plus lointaines. La première partie, analytique, place le Sahel et les peuples qui ont cette région en partage dans le paysage stratégique régional ; la seconde s'attache plus particulièrement à décrire le continuum entre le sud du sahel et l'Afrique de l'ouest. Elle est à rapprocher des travaux conduits dans un autre atelier du Cerem sur la structuration stratégique de l'Afrique et dont rend compte début 2010 un cahier de la *Revue défense nationale*³. Ensemble, elles constituent un embryon de monographie du Sahara en faisant un large appel à l'histoire, la géographie et la culture de cette région sensible et en explorant la conflictualité particulière qui la caractérise.

Vu comme un océan, une mer intérieure partagée, aux espaces échappant aux règles habituelles du droit territorial, le Sahara/Sahel possède ses spécificités et ses pratiques : une météo déterminante qui règle une désertification grandissante, des routes caravanières séculaires comme des routes de cabotage maritime, des oasis refuges comme des îles, des tribus nomades mobiles comme des compagnies de pêcheurs itinérantes, des irréguliers qui vivent comme des pirates, etc.

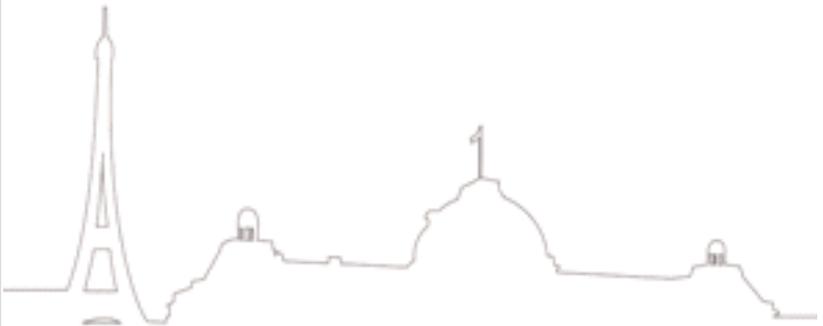
La sécurité de cet espace gigantesque ne peut, comme en mer, que relever d'un effort collectif des riverains, notamment dans l'échange d'information et d'une perception commune des dangers et des risques. Or ceux-ci ne sont pas anodins aujourd'hui. Même si trafics et irrédentismes ont toujours existé dans cette zone tampon, ils sont aggravés aujourd'hui par l'accumulation locale d'un certain nombre de fragilités nouvelles liées à des activités de plus en plus criminalisées.

D'abord les routes de la drogue s'y rencontrent désormais, la route vers l'est de la cocaïne colombienne croise la route vers l'ouest de l'héroïne afghane. Ensuite les trafics humains hérités de la tradition ancienne de la traite mettent sur les chemins de l'émigration vers le Golfe et vers l'Europe des populations avides de développement et victimes de réseaux mafieux. Le fondamentalisme islamique aussi, qui se cristallise au Nigéria s'exporte de façon prosélyte vers les nomades et les confréries maraboutiques, rencontrant au passage les revendications touarègues ou celle des nomades mauritaniens. Le brigandage des rebelles du Sahara algérien, recyclé en fondamentalisme terroriste sous les couleurs d'Aqmi est quant à lui repoussé de plus en plus loin au sud, aux confins maliens et nigériens dans une zone qui devient un grand terrain de chasse où aucune autorité ne s'exerce. L'ensemble de ces vecteurs de tensions est dopé par une importante circulation financière qui permet des équipements modernes et multiplie les espoirs de gain immédiat pour des prédateurs organisés. En arrière plan, le *hub* énergétique que constitue cette

NOTES

région aux fort potentiel en hydrocarbures intéresse les grands de la planète qui organisent tant bien que mal son évacuation vers des zones de consommation, en Asie *via* le Soudan, en Amérique *via* le golfe de Guinée et peut-être un jour vers l'Europe continentale à travers le Sahara.

Tel est, brossé rapidement, le panorama stratégique d'une région devenue cruciale et dont la conflictualité intrinsèque concerne directement la France, ses intérêts, ses engagements et ses responsabilités mais aussi l'Afrique toute entière qui a besoin de la stabilité et du développement de l'Afrique de l'ouest pour entreprendre de s'organiser efficacement au XXI^e siècle.



L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DU SAHEL



NOTES

4. Expert en géopolitique et méthodologies de la prospective, chercheur associé au Cerem, et doctorant à l'Université Paris IV.

*Mehdi Taje*⁴

Le Sahara est souvent appréhendé en tant que zone de séparation entre deux champs géopolitiques distincts, l'Afrique du nord ou Afrique « blanche » et l'Afrique noire. Dans les textes arabes médiévaux, le Sahel désigne l'espace compris entre le Maghreb et le « *bilad as sudan* », pays des noirs. Espace de jonction entre deux plaques tectoniques aux particularités affirmées et ancrées dans le temps long, cet espace se situe à la croisée de deux champs géopolitiquement non conciliés. Ligne de frontière entre Méditerranée et Afrique subsaharienne, le Sahel reste une voie de commerce traditionnel, une voie de passage des flux migratoires entre l'Afrique et l'Europe, tout en étant également une zone grise qui échappe au contrôle régulier des États riverains.

Aujourd'hui, le Sahel, inscrit dans la dynamique d'un monde non stabilisé, tendu par la recherche de nouveaux paradigmes, cristallise un faisceau de facteurs potentiellement cariogènes pouvant, par combinaison, déboucher sur des conflits fortement déstabilisateurs, à l'image du conflit du Darfour au Soudan. Parallèlement, le risque de contagion ou d'effet tache d'huile est amplifié par la porosité des frontières, inhérente aux caractéristiques propres à cet espace.

Espace tampon mais surtout espace de contact et d'échanges, difficilement contrôlable, l'arc sahélien développe une conflictualité endémique sur laquelle les différents acteurs ont peu de prise. La réalité du Sahel est complexe, résultante de l'imbrication entre de nouveaux facteurs participant à sa structuration et de traces d'un passé trouble qui produisent encore leurs effets. Dans un certain sens, le théâtre sahélien est un condensé des dynamiques qui façonnent l'Afrique.

NOTES

Si le Sahel est vulnérable, il l'est d'abord du fait de sa géographie qui crée un contexte favorable aux revendications de tous ordres. Le désir pour les populations d'échapper à cette nature hostile se manifeste par un sentiment de révolte ne demandant qu'à s'exprimer et qui est souvent instrumentalisé par des puissances étrangères.

Dans ce cadre, il est intéressant de comprendre cette zone et de mettre en relief la personnalité stratégique de cet espace sous-analysé afin d'améliorer sa lisibilité et de dégager ses modalités et sa logique de fonctionnement et d'évolution.

À l'issue de deux journées de travaux menés au Cerem les 2 et 31 mars 2009 et regroupant divers experts, nous pouvons dégager ci-après sept constats-clés, quatre incertitudes rémanentes, trois précautions utiles, et trois axes de réflexion comme autant d'angles d'approche du sujet.

Sept constats-clés

L'arc sahélien est un espace

Stratégique

À l'image de l'océan, le Sahel, miroir de la Méditerranée, est un espace vivant, entouré d'États riverains, sillonné de routes empruntées par des peuples distincts et zone d'échange de civilisations très anciennes. Il appartient à tout le monde et à personne. Regorgeant de richesses naturelles, c'est un espace où circulent les hommes et les biens, mais aussi un espace où peuvent se dissimuler des acteurs pratiquant couramment des actes délictueux s'apparentant à la piraterie (prédations, razzias, trafics, terrorisme, etc.).

À l'instar de la géopolitique maritime, des puissances extérieures et des riverains tentent d'établir un contrôle des routes de circulation transsaharienne et des oasis constituant, à l'image des îles, des points d'appui et des espaces de vie et d'échange. Parallèlement, comme en mer, les populations peuvent être assimilées à des navigateurs, d'où une forte tendance au nomadisme en tant que mode de vie, les frontières se brouillant et n'ayant plus la même valeur : « *On circule, on navigue, on va là où l'on peut vivre* ». Stratégiquement, c'est le contrôle de l'espace qui prime. À titre illustratif, historiquement, la route de l'or a émergé en se greffant sur la route du sel préexistante mais également grâce à l'introduction par les marchands musulmans maghrébins du dromadaire leur octroyant la possibilité de contrôler l'espace face aux agriculteurs noirs sédentaires.

NOTES

Caractérisé par une conflictualité en réseau ou « en chaîne »

Toute action s'exerçant sur un maillon de la chaîne se traduit par des répercussions sur tout l'ensemble. Par exemple, la trêve entre le nord et le sud du Soudan, soutenue par les puissances extérieures, s'est répercutée sur le Darfour, débouchant sur un conflit meurtrier menaçant directement les équilibres précaires du champ soudano-tchadien. La guerre que se livrent Khartoum et N'Djamena par rébellions interposées depuis 2005 illustre sans aucune ambiguïté cette orientation. Offensive des groupes rebelles tchadiens soutenus par le Soudan en février 2008 parvenant aux « portes du palais présidentiel », offensive du Jem (Mouvement pour la justice et l'égalité), groupe rebelle le plus puissant du Darfour, contre la capitale soudanaise en mai 2008 avec l'appui des autorités tchadiennes et à nouveau offensive des rebelles tchadiens réunifiés sous la bannière de l'UFR (Union des forces de résistance) le 4 mai 2009 dans l'est du Tchad témoignent de la montée des tensions entre les deux pays et de la forte instabilité de la zone frontalière entre ces deux États. Cette instabilité chronique qui risque de déstabiliser l'ensemble de la région puise ses racines dans le passé. En effet, zone tampon entre les anciens sultanats rivaux du Waddai et du Darfour qui se sont livrés, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une guerre pour l'influence politique, territoriale et le contrôle des routes commerciales et de l'esclavage, elle ne fut jamais pacifiée, les quelques royaumes en marge des empires se soumettant à l'un ou l'autre selon les rapports de force conformément au schéma de l'alliance avec le plus puissant ou le plus proche. Il en résulta une frontière flottante, tantôt plus à l'est, tantôt plus à l'ouest, les divers groupes ethniques franchissant dans les deux sens la frontière. Cet état de fait produit encore ses effets.

Par ailleurs, à terme, une implosion du Soudan appuyée par des ingérences étrangères n'est pas à exclure. Dans ce contexte, cette conflictualité, rebelle à toute forme de régulation, rend aléatoire toute tentative d'ingérence qui, en éteignant un foyer, risque d'en allumer un autre.

Qui demeure une zone grise

C'est une zone propice à la pénétration des terroristes ; elle est également discrète, favorable pour des tests sensibles (armes chimiques, armes balistiques, entraînements aériens, etc.). Pour diverses raisons, les États risquent de se laisser entraîner dans de telles activités licites ou illicites ou s'en faire directement complices. En fait, le Sahara, zone de transit, zone refuge et zone d'activités discrètes ou secrètes, s'avère vecteur de menaces sérieuses. Toutefois tous les experts se sont accordés pour relativiser la gravité de ce danger.

NOTES

Une zone grise avérée, certes, mais qu'il convient d'analyser en prenant la mesure de la diabolisation paroxystique de ce constat. En effet, des puissances peuvent être amenées à instrumentaliser et amplifier certaines menaces afin d'exercer une influence géopolitique sur la région et se positionner au sein de cet espace stratégique.

La fragilité et la fébrilité de l'État-nation

Tous les experts conviennent que la double faiblesse politique et économique de l'État au sein de cette région constitue un facteur important de déstabilisation régionale.

- D'abord la faiblesse politique

La mémoire collective des populations demeure attachée à la notion d'ethnie plutôt qu'à celle d'État.

Les nouveaux États n'ont pas réussi à créer une synthèse moderne favorisant l'émergence de nations fondées sur l'égalité des droits et des obligations et offrant des garanties égales pour tous. Les États postcoloniaux demeurent incapables de parachever leur autorité sur leur territoire. En effet, pour de nombreux experts présents, le Sahel est un espace sous-administré et souffrant d'une mauvaise gouvernance chronique hypothéquant son avenir : « *La vulnérabilité du Sahel découle d'une profonde vulnérabilité des États* ». L'incapacité des États à exercer leur fonction régaliennne sur l'ensemble de leur territoire constitue la problématique centrale alimentant les risques de déstabilisation et de conflits armés. Sans État digne de ce nom, le Sahel est potentiellement livré à des forces anarchiques.

Cette faiblesse est le résultat de l'accumulation de facteurs crisogènes non surmontés qui continuent de dominer les politiques locales, notamment : l'ordre tribal et clanique ; la fracture Afrique blanche/Afrique noire consécutive à la traite des esclaves alors que des tribus africaines se sont compromises dans cette pratique avec l'homme blanc ; la domination coloniale qui a brisé ou inversé les hiérarchies traditionnelles et amalgamé ou séparé les ethnies dans un découpage territorial souvent arbitraire ; les inégalités flagrantes instituées ou maintenues par les États nés de la décolonisation (marginalisation économique et politique).

NOTES

Dans ce contexte de défaillance politique, plusieurs pistes ont été explorées :

- en premier lieu, il conviendrait, selon certains, de parvenir à initier « une force productive d'intelligence collective » mobilisant les élites et débouchant sur un État catalyseur en mesure de lutter contre la corruption et le clientélisme : « *Ce qu'il faut, c'est une œuvre collective fédératrice des forces de la nation et débouchant sur un projet collectif modernisateur et viable car consensuel* ». L'histoire et la géographie constituent de puissants leviers « *destinés à réunir toutes les forces stratégiques de l'État* » ;

- pour d'autres, tout en approuvant l'axe précédent jugé indispensable, il conviendrait de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des armées des pays sahéliens afin de lutter contre toutes les forces alimentant l'insécurité : sans une armée en mesure de sauvegarder l'intégrité et la souveraineté de l'État, de garantir l'ordre public et de lutter contre ces forces déstabilisatrices, aucun projet politique et aucun État ne pourront être viables. « *Les forces armées sont la garantie des institutions* ». Dans ce contexte, la constitution de forces armées nationales homogènes constitue le préalable ou le pilier indispensable à toute politique de stabilisation et de responsabilisation. La constitution d'une élite militaire est érigée en priorité : il convient de pallier rapidement à la déficience criante en matériel, en hommes bien formés et à l'incapacité des militaires à concevoir une doctrine et à développer une réelle expertise stratégique. Comme l'a souligné l'un des intervenants, sans armée et sans forces de sécurité crédibles, ce sont les trafics en tout genre, les mouvements terroristes et les divers irrédentismes qui règnent en maîtres sur de vastes étendues, occupant le vide étatique.

Parallèlement, des populations se sentant menacées se constituent souvent en milices d'autodéfense selon des critères ethniques ou tribaux amplifiant ainsi les risques de segmentation et de conflits, ces dernières s'alliant parfois au pouvoir central ou pouvant par la suite échapper à son contrôle et menacer à leur tour la sécurité de l'État. Par ailleurs, selon un intervenant, le Mali pourrait opter pour un partenariat stratégique avec une puissance européenne, probablement la France, afin d'obtenir les moyens militaires et de renseignement indispensables au renforcement des capacités de son armée.

- Ensuite, la faiblesse économique

La dégradation des économies, la faiblesse et l'usure des infrastructures éducatives et sociales, la précarisation des ressources agricoles sont les traits communs des États du Sahel, rangés pour la plupart dans la catégorie des États les moins avancés (PMA). La paupérisation et le chômage croissant, sources de désespoir, offrent

NOTES

un terreau favorable aux rébellions, aux dissidences et aux extrémismes. Conjugué à la militarisation, ce terrain n'est guère propice aux investissements directs étrangers, condition indispensable pour une politique d'industrialisation. Les ressources minières, y compris le pétrole, sont détournées au profit des dépenses militaires et des clans au pouvoir, exacerbant les frustrations et les revendications des exclus. Les conditions climatiques (aridité), les fléaux naturels et la situation d'enclavement contribuent à aggraver significativement la dégradation des économies.

Pression démographique

Caractérisé par une forte croissance démographique (environ 3,1 %), le Sahel devrait doubler sa population d'ici 25 ans, et comptera vraisemblablement plus de 100 millions d'habitants en 2020. Cette croissance démographique affectera certainement la sécurité humaine et notamment alimentaire de la région dans son ensemble. Le Sahel est une région où a commencé tardivement la transition démographique : dans ce cadre, une multiplication non régulée de la population va se répercuter sur les fragiles équilibres internes. Divers risques ont été énoncés : multiplication, à la faveur du réchauffement climatique, de réfugiés climatiques allant vers les villes, création d'autochtonies, tensions intra-étatiques, etc.

Néanmoins, il convient de rappeler que les prévisions des années 60 et 70 étaient plutôt alarmistes quant à la capacité de la région à supporter sa croissance démographique. Toutefois, l'évolution de la région a démontré que la zone sahélienne a réussi à gérer convenablement son développement, contrairement au tableau noir peint par les experts à l'époque.

Un espace répondant globalement aux tensions centre-périphérie

Tout le long de l'arc sahélien, la géopolitique interne des États semble obéir à ce raisonnement opposant un centre contrôlant le pouvoir politique et les richesses du pays et des périphéries marginalisées aspirant à rompre le *statu quo* découlant souvent des effets de la colonisation ayant inversé les rapports de force traditionnels.

La littérature arabe médiévale distinguait déjà en se référant aux anciens empires sahéliens, les notions de « *bilad es Sibâ* » (pays de la dissidence) et « *bilad es Silm* » (pays de la paix). Entre deux centres, il y avait toujours un espace d'indécision politique. En ce sens, historiquement, la zone sahélienne a toujours été une zone

NOTES

grise, c'est-à-dire un « puzzle » de bandes d'espaces indécises oscillant, selon les rapports de forces, entre différents centres politiques stables car sédentarisés. Aujourd'hui, à travers l'étatisation introduite par la colonisation, l'impératif des frontières affaiblit, voire neutralise les modes traditionnels d'exercice du pouvoir sur ces espaces charnières et se traduit pour les riverains par des revendications de droit de passage et d'usufruit, autant de risques de conflits.

Un théâtre d'ambitions géopolitiques concurrentes

L'arc sahélien est riche en ressources : après le sel et l'or, pétrole et gaz, fer, phosphate, cuivre, étain et uranium sont autant de richesses nourrissant les convoitises de puissances désirant s'en assurer le contrôle. Dans ce contexte, des stratégies de positionnement, de prise de contrôle, d'encercllement et de contre-encercllement participent à la définition des enjeux géopolitiques et géoéconomiques structurant le théâtre sahélien.

Le théâtre soudanais face à la centralité du jeu États-Unis–Chine

La grande majorité des participants se sont accordés à souligner la centralité du Soudan : l'enjeu du Darfour et des différentes périphéries soudanaises en règle générale est stratégique et reflète significativement les luttes d'influences entre les différents États cherchant à peser sur la géopolitique sahélienne. En effet, le Soudan, plus grand pays d'Afrique, profondeur stratégique de l'Égypte, à la jonction du monde africain et du monde arabe, situé sur la voie principale de transit du Nil (réunissant la totalité du bassin du Nil), riverain de la Mer Rouge et détenteur de richesses considérables, occupe une position stratégique essentielle. L'ensemble de ces éléments, notamment les multiples richesses, attise les convoitises et nourrit les stratégies de puissances étrangères aux visées concurrentes.

Dans ce cadre, le lancement d'un mandat d'arrêt le 4 mars 2009 par la Cour pénale internationale (CPI) contre le chef de l'État soudanais, Omar Al-Bachir, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité entraîne une montée des tensions au Darfour. Les interprétations relativement à cet événement sont divergentes. Pour certains, ce mandat d'arrêt transcende les considérations purement juridiques et humanitaires et s'inscrit dans des dynamiques de rivalités de puissance et d'ingérences diverses visant, à terme, à favoriser une implosion du Soudan. Ce scénario est appuyé par la perspective du référendum de 2011 relativement à l'avenir du sud Soudan risquant de déboucher sur la création d'un État indépendant soutenu par des puissances hostiles au nord et plus globalement à l'Égypte et qui se traduirait par une

NOTES

profonde modification du tableau géopolitique régional. En effet, un sud Soudan indépendant basculerait dans la sphère d'influence de puissances rivales du Soudan : Éthiopie, États-Unis, certains pays européens, Israël, etc.. En termes prospectifs, l'enjeu de l'eau a été largement abordé en tant que facteur risquant de peser significativement sur les futurs équilibres géopolitiques de la région (les accords de paix de 2005 avec le sud Soudan ne faisant aucune référence à cette problématique).

À titre illustratif, pour Israël, l'objectif est dépourvu d'ambiguïtés : il s'agit, d'une part, d'affaiblir un État arabe qui constitue la profondeur stratégique de l'Égypte et ainsi faire planer une menace sur la sécurité hydraulique de ce pays, et d'autre part, de favoriser la création d'un État sudiste « ami » pouvant servir de relais à ses ambitions sahéennes et africaines. En effet, Israël mène une politique active dans la région : les capacités techniques de la rébellion darfourienne et la rapidité avec laquelle elle s'améliore sur le plan logistique, démontrent une implication extérieure transcendant l'appui tchadien avéré, plusieurs rapports mentionnant le soutien d'Israël en la matière, la région étant devenue un véritable marché pour les armes israéliennes. Ce soutien, selon de nombreux analystes, se matérialise de la manière suivante : multiplication de relations entre Israël et les principaux mouvements rebelles dont le Jem (Mouvement pour l'égalité et la justice relevant de la mouvance El-Tourabi), initiation des rebelles aux techniques de lutte et de combat (notamment dans des camps érythréens), approvisionnement en armes et en munitions, accueil de réfugiés du Darfour et fourniture sur place d'une assistance humanitaire, etc. La présence significative de pétrole et de nombreuses richesses au sud Soudan ne fait qu'aggraver la situation avec le jeu concurrent des puissantes compagnies pétrolières étrangères et rivales.

Ainsi, le risque d'une « irakisation » du Soudan, résultante de luttes d'influences entre puissances rivales, notamment américaine, chinoise, israélienne, européenne, etc. a été pris en compte au sein des débats sans pour autant prévaloir. Certains des intervenants, en soulignant la perspicacité « de la rivalité Chine – États-Unis » au Soudan amplifiée par les autres ingérences, ont néanmoins estimé que ni l'un, ni l'autre n'avait intérêt à une implosion de ce pays, les inconnues du « chaos soudanais » étant trop nombreuses, trop volatiles et incertaines. Par ailleurs, ces intervenants soulignent l'ambiguïté des relations États-Unis – Soudan, les premiers appuyant des résolutions condamnant Khartoum tout en recevant aux États-Unis le chef soudanais des services de renseignements et de lutte contre le terrorisme. En ce sens, ils relativisent la portée du mandat d'arrêt émis contre Omar Al-Bachir : s'il y a une réelle stratégie destinée à favoriser une indépendance du sud Soudan, il n'y a aucune stratégie globale et convergente américaine à l'égard du Darfour (évoquer le Darfour met le doigt sur certaines contradictions américaines liées à la fois à des considérations de *realpolitik* et à des considérations d'ordre intérieur : vote des populations noires,

NOTES

évangélisme, juifs, lobbies, etc.). Plus spécifiquement, les défenseurs de cette thèse, en termes d'analyse prospective, anticipent plutôt une future entente entre les deux acteurs majeurs, parvenant ainsi à un équilibre sauvegardant la souveraineté soudanaise.

Par ailleurs, il convient d'inscrire la rivalité américano-chinoise au Soudan dans un cadre plus global : le Soudan est un test dans le rapport entre ces deux puissances à l'égard du Sahel et du continent africain : à titre illustratif, la stratégie déterminée des États-Unis au Soudan viserait à contrer la puissante poussée géopolitique chinoise en Afrique en remettant en cause (décrédibiliser) les fondements de la stratégie chinoise en Afrique, à savoir la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de la souveraineté, etc.

Dans ce cadre, les lignes de fracture caractérisant la géopolitique sahéenne sont instrumentalisées, voire amplifiées, par les tensions et les rivalités inhérentes à la lutte opposant les puissances extérieures quant à la sécurisation de leurs sources d'approvisionnement en pétrole et en matières premières (bauxite et uranium).

Par leurs réserves, dévoilées et potentielles (champs de Muglad, Melut, Sudd et autres avec des réserves pouvant maintenir une production sur plus de 60 ans), le Soudan et la région du Darfour (partie méridionale au sud de Nyala), constituent un point névralgique matérialisant la lutte entre les États-Unis et la Chine pour le contrôle du pétrole africain. Aujourd'hui, Khartoum satisfait à lui seul 7 % des besoins pétroliers chinois plaçant ainsi le Soudan au quatrième rang des fournisseurs extérieurs de Pékin avec une possibilité de montée en puissance : l'enjeu pour la Chine est donc hautement stratégique. Néanmoins, certains intervenants ont émis des réserves visant à relativiser « le pactole pétrolier soudanais ».

Plus globalement, un véritable « grand jeu » semble se profiler en opposant les États-Unis à la fulgurante poussée chinoise sur le continent africain. Avec la Chine progressant d'est en ouest et les États-Unis très implantés dans le golfe de Guinée, la lutte d'influence des deux géants se joue d'ores et déjà dans les pays centraux, à l'image du Tchad. À long terme, l'objectif des stratèges chinois semble viser à établir une connexion par oléoducs entre les champs pétroliers du Tchad, du Niger, du Nigeria et du Soudan afin d'évacuer le pétrole par Port-Soudan sur la mer Rouge. Ce projet s'oppose frontalement aux intérêts stratégiques américains visant à raccorder le pétrole sahéen au golfe de Guinée.

Le jeu d'autres puissances régionales et internationales

Néanmoins, progressivement, les débats se sont orientés vers le jeu d'autres puissances régionales et internationales.

Relativement à la Libye, les orateurs ont souligné le caractère extrêmement complexe de son jeu au Darfour et au Tchad. La stratégie libyenne, basée sur de puissantes relations personnelles, est ancrée dans l'histoire. Les ambitions géopolitiques libyennes à l'égard des pays du Sahel, jadis poursuivies par des moyens militaires, reposent aujourd'hui sur une stratégie combinant politique et économie. Par le passé, la Libye, emportée par une idéologie panarabe, s'est fortement impliquée dans une politique d'arabisation du Darfour : « *Pendant plusieurs années, la Libye a occupé le Darfour avec la bénédiction du premier ministre soudanais de l'époque, Sadiq al-Mahdi. Contre des fonds financiers, ce dernier octroyait à Tripoli la possibilité de faire du Darfour une base arrière pour reconquérir le Tchad et renverser le régime d'Hissen Habré* ». En ce sens, le président libyen avait constitué une légion islamique composée de Soudanais, de Libyens, de Tchadiens et de Libanais envoyés par le leader druze, Walid Joumblatt, ce dernier aspirant également à arabiser le Darfour. Aujourd'hui, la Libye, selon de nombreux orateurs, pratique un « double jeu » : d'un côté, elle se place en puissance continentale responsable soucieuse de pacifier la région et d'éviter une déstabilisation du Tchad et de la Centrafrique (se présenter en médiateur incontournable entre l'Afrique et l'Europe), d'un autre côté, elle soutient financièrement et probablement militairement les rebelles du Darfour. Par ailleurs, certains intervenants ont estimé, en songeant à l'après Kadhafi, que la Libye risquait de « jouer un rôle déstabilisateur » à l'avenir.

Relativement à l'Iran, l'ensemble des intervenants se sont accordés à souligner le rôle croissant de Téhéran dans la région : diplomatie très active de l'Iran le long de la bande sahélienne en s'appuyant sur les communautés chiites notamment en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Soudan, etc. Parallèlement, mise en place d'une diplomatie secrète pouvant s'appuyer sur des commandos dormants des services secrets iraniens ou sur des membres du Hezbollah visant à contrer les États-Unis et Israël et à peser sur l'Égypte. À titre illustratif, selon un bulletin de l'agence américaine Stratfor en date du 26 mars 2009, « *L'Iran aurait détaché des agents du Hezbollah voyageant avec des faux papiers en vue d'acheter illégalement des armes auprès de marchands soudanais* ». C'est dans ce contexte que peut être analysé le bombardement par l'aviation israélienne d'un convoi de camions à la frontière soudano-égyptienne à la mi-janvier 2009 en pleine guerre de Gaza. Selon de nombreuses sources concordantes, en contournant le blocus naval en mer Rouge, ce convoi devait acheminer des armes en provenance d'Iran, dont des roquettes à longue portée, au Hamas via la frontière soudano-égyptienne, à travers le Sinaï égyptien jusqu'aux tunnels creusés sous la frontière avec Gaza. Historiquement,

NOTES

c'est l'idéologue soudanais, Hassan al-Tourabi, qui fut à la base du développement de liens étroits entre Téhéran et Khartoum. En effet, le Soudan, face à la rébellion sudiste, bénéficia de l'appui logistique et militaire (entraînement des soldats soudanais, etc.) des Gardiens de la Révolution iraniens. En échange, le Soudan servait de point d'appui à l'Iran au sein d'un monde arabe majoritairement hostile. Aujourd'hui, Khartoum, par un jeu habile, cherche à ménager les susceptibilités des pays arabes tout en cultivant des liens tout aussi étroits avec l'Iran, afin d'obtenir des deux parties le maximum en termes de soutien politique, économique et militaire.

Relativement à la Russie, tous les intervenants se sont également accordés à souligner l'offensive diplomatique russe à l'égard du continent africain. Sur le plan soudanais, la Russie cherche à apparaître, afin de se démarquer des puissances rivales, comme une puissance responsable et soucieuse de sauvegarder la souveraineté soudanaise. En ce sens, les ventes d'armes, les transferts de technologies, la coopération dans le domaine énergétique et un soutien appréciable au Conseil de sécurité des Nations Unies constituent de puissants leviers permettant à Moscou de se démarquer auprès des autorités soudanaises. En effet, selon de nombreux intervenants, la Russie, à l'image de la Chine, cherche à exploiter les « failles occidentales » afin de consolider sa présence et son influence au Soudan, voire au Sahel. Enfin, Moscou renforce sa présence et son influence au Nigéria afin de peser sur le futur gazoduc *Transsaharan Gas Pipeline* (TSGP), également dénommé Nigal. En effet, ce dernier, reliant Warri au Nigeria à Beni Saf en Algérie et devant entrer en exploitation en 2016, va se traduire par de profonds bouleversements géopolitiques de l'espace sahélien et d'un point de vue proprement russe, pourrait offrir à l'UE un levier lui permettant de relativiser sa dépendance à l'égard du gaz russe.

Enfin, les intervenants se sont penchés sur le rôle de l'UE. Tout en reconnaissant que son rôle se résumait en réalité à l'influence de certains États européens bénéficiant d'une sphère d'influence au Sahel du fait du passé colonial, tous les intervenants estiment que l'opération de l'UE menée dans la région, à savoir l'*Eufor Tchad-RCA*, manifestait un intérêt direct de l'Europe. En effet, pour la première fois, l'UE projetait le 15 mars 2008 pour une durée d'un an une force militaire significative (environ 3300 hommes) « à partir de rien, au milieu de nulle part et dans des conditions géographiques extrêmes » avec pour mandat onusien d'assurer la sécurité des réfugiés et du personnel humanitaire tout en demeurant neutre vis-à-vis des différents belligérants. Parmi les intervenants, certains ont estimé que cette opération fut un succès, sachant son mandat et sa nature, à savoir une opération relais (obéissant au concept de date finale d'opération et non d'effet final recherché) visant à faciliter, à partir du 15 mars 2009, le déploiement de la force des Nations Unies, la *Minurcat II*. D'autres ont relativisé ce succès et anticipé de futures violences et de sérieuses difficultés pour *la Minurcat II* lors de la fin de la saison des pluies.

En guise de conclusion sur le rôle des puissances régionales et internationales, l'ensemble des participants se sont accordés à souligner la forte sismicité géopolitique de la région, « *La conflictualité intrinsèque de cet espace étant instrumentalisée par de multiples ingérences étrangères poursuivant des objectifs divers et concurrents* ». En effet, la complexité des acteurs et la réversibilité des alliances fragilisent les équilibres régionaux et favorisent le risque de multiplication de crises et de conflits : une forte incertitude caractérise la région.

Quatre incertitudes rémanentes

Flux migratoires : danger pour la sécurité de l'Europe, du Maghreb ou pour la sécurité du Sahel ?

Les experts se sont accordés à dire que contrairement aux idées reçues, les flux migratoires dans cette zone sont essentiellement intrasahéliens.

De ce fait, l'image véhiculée au Nord, pour faire des pays du Maghreb arabe une ceinture de sécurité empêchant les flux migratoires des pays sahéliens vers l'espace communautaire européen est erronée. Il suffit de savoir que 4 % uniquement des migrants vers l'Europe sont africains (3 millions sur 100 millions de migrants).

Qu'il s'agisse de déplacements volontaires (migration de travail, dualité sédentaires/nomades, etc.) ou forcés (migrations climatiques, déplacement de réfugiés, etc.) les flux migratoires intrasahéliens sont d'abord un facteur d'instabilité rémanente pour la région sahélienne elle-même.

Identité sahélienne : « refuge ethnique » ou « appartenance nationale » ?

Le débat a porté essentiellement sur l'importance du facteur ethnique dans l'exacerbation des conflits. L'identité sahélienne existe-t-elle vraiment aujourd'hui ?

Certains s'accordent à dire que le renouvellement de générations et l'organisation étatique renforcent le sentiment d'appartenance à une nation. Un Malien aujourd'hui se sent malien avant tout.

D'autres mettent l'accent sur le fait qu'il n'est pas simple aujourd'hui de vérifier ce constat et que l'identité au Sahel demeure liée à l'ethnie.

NOTES

En effet, au sein d'un environnement caractérisé par une insécurité politique et économique chronique, le sujet se sent avant tout appartenir à son ethnie. Pour lui c'est sa famille et son refuge. Nous pourrions dégager une nouvelle notion : les deux appartenances se superposent ; celle du « refuge ethnique » restant basique.

Les frontières comme facteur d'exacerbation des conflits ?

Deux points de vue se sont affrontés :

Certains considèrent que les frontières ne sont plus la source essentielle des conflits. Les frontières ne sont pas absurdes. Elles intègrent dans la majorité des cas les facteurs historiques profonds. D'ailleurs, le principe d'intangibilité des frontières instauré par l'OUA lors de sa création en 1963 a relativement contribué à la stabilité des frontières existantes.

D'autres sont convaincus que les frontières ont tranché dans le vif et n'ont pas respecté les éléments historiques, démographiques et ethniques.

Zone de repli des salafistes ?

L'arc sahélien, passerelle et sanctuaire, a offert aux groupes mafieux et aux terroristes des facilités logistiques et tactiques étendues. Cette orientation subsiste et n'a pas fini de mobiliser l'attention des États-Unis, des pays de l'UE et du Maghreb.

À titre illustratif, outre des enjeux énergétiques avérés, les enjeux sécuritaires, aiguës par un récent regain de l'activisme de l'Aqmi au Sahel (notamment enlèvement des deux diplomates canadiens en décembre 2008 et de quatre touristes en janvier 2009 au Niger) expliquent le renforcement et le redéploiement de la politique américaine au Sahel, les Américains redoutant que ce théâtre, lien entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne, ne devienne un « *incubateur du terrorisme* ». La multiplication des enlèvements combinée aux divers trafics et à la montée en puissance d'un prosélytisme salafiste extrémiste bousculant les équilibres des confréries traditionnelles, la persistance de dynamiques irrédentistes et plus spécifiquement la combinaison de ces divers éléments selon des schémas extrêmement complexes (imbroglio difficile à démêler), induisent un climat d'insécurité croissant propice à la déstabilisation des États sahéliens. À titre illustratif, la menace terroriste diffuse alimente un potentiel de dérapage non négligeable : le Mali, jugé à l'abri d'attaques de l'Aqmi selon les propos

NOTES

du président Amadou Toumani Touré qui considère, dans le cadre d'une interview accordée au journal *El Watan* du 25 avril 2009, que cette mouvance terroriste agit tout le long de la bande sahélienne et non pas uniquement au Mali, vient de subir un démenti flagrant. En effet, le dimanche 26 avril 2009, un groupe d'une quinzaine de terroristes de l'Aqmi attaque une patrouille militaire dans la région de Kidal chargée d'assurer la sécurité du scrutin communal ouvert le même jour.

En effet, Al-Qaïda renforce son implantation au sein de l'arc sahélien, vaste bande horizontale échappant à tout contrôle étatique, en s'appuyant sur les facilités développées par l'ex-Gspc : « *La stratégie d'Al Qaïda au Maghreb consiste à accélérer la mise à feu de la région. Selon El Watan, du 25 avril 2009, les effectifs de la branche saharienne de l'Aqmi seraient passés de 60 en 2004 à pas moins de 250 individus en 2009. En ce sens, elle s'appuie sur Aqmi (ex-GSPC) en vue d'implanter des groupes terroristes dans la bande sahélienne afin de parvenir à s'assurer le contrôle de ce couloir stratégique (Mauritanie, Mali, Niger, Tibesti au nord du Tchad et pénétrer le Darfour)* ». Comme le souligne M. Chaboud, directeur de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste en France (Uclat), « *C'est dans l'immense désert du Sahel, travaillé par divers irrédentismes comme celui des Touaregs, que les jihadistes s'entraînent* ». Selon certains intervenants, nous assistons depuis quelques années à une puissante pénétration d'islamistes extrémistes s'appuyant sur des considérations humanitaires et exploitant « *un vide étatique* » risquant de déboucher sur une radicalisation et une amplification du nombre de terroristes de l'Aqmi pour les années à venir.

En réalité, ces poussées d'un islam radical s'inscrivent dans le temps long et ont jalonné au cours des siècles l'histoire de la bande sahélienne. En effet, périodiquement, lorsque les musulmans orthodoxes jugeaient que l'islam pratiqué par les populations islamisées n'était pas convenable, voire déviant (car imprégnées de rites d'origines animistes faisant toute l'originalité ou la spécificité de l'islam des confréries soufies ancrés dans ces régions), ils lançaient le *jihad*. À titre illustratif, « *Le mouvement almoravide (de Morabitoun ou hommes du ribat), né de la rencontre entre un chef de guerre, Yahya ibn Ibrahim et d'un leader religieux, Abdallah ibn Yacine, et s'appuyant sur la confédération des berbères Sanhadja, fustige l'islam, considéré comme hérétique, pratiqué par les pouvoirs berbères qui avaient mis en place les premières routes transsahariennes entre le Maghreb et le Soudan et lance le djihad* »⁵. Les Almoravides s'emparent ainsi d'Aoudaghost en 1054, principal comptoir commercial de l'empire du Ghana. En réalité, sous couvert de guerre sainte, d'autres objectifs politiques et économiques étaient poursuivis. En ce sens, pour les Almoravides, il s'agissait de prendre le contrôle des villes et des routes de l'or, puis des richesses de l'empire du Ghana. Dans ces conditions, la résurgence d'un islamisme radical au sein de la bande sahélienne doit être analysée avec prudence car pouvant être la

5. Bernard Nantet, *Dictionnaire de l'Afrique*, Paris, édition Larousse, 2008, p. 18.

NOTES

résultante de la combinaison d'un spectre de facteurs diffus, complexes et non avoués (il n'est que la face visible de l'iceberg).

Dans ce contexte, les pays du bassin occidental de la Méditerranée, les pays du Maghreb, du Sahel et dans une moindre mesure les États-Unis ne peuvent plus faire l'impasse sur la forte sismicité géopolitique de cet espace charnière et doivent être en mesure d'identifier des stratégies communes destinées à stabiliser et ancrer ce champ dans les circuits de la mondialisation (contre le spectre des menaces que cet espace projette). Or, à ce stade, les actions entreprises par ces différents acteurs demeurent dispersées, voire concurrentes (reflet d'intérêts opposés), fragilisant leur portée effective.

À notre sens, l'espace sahélien ne doit pas être livré aux initiatives individuelles de tel ou tel pays que ce soit la Libye, l'Algérie, la France ou les États-Unis qui ne manqueraient pas d'instrumentaliser leur engagement au service de leurs intérêts stratégiques propres. Il s'agit de veiller à faire prévaloir une démarche multilatérale et des institutions multilatérales autocentrées (le commandement doit incomber aux pays de la région). En effet, le caractère transnational des menaces projetées place le théâtre sahélien « *comme partie intégrante d'un champ de confrontation plus globale* » et dicte la mise en place d'une coopération régionale et internationale beaucoup plus soutenue et convergente « *afin de produire des réponses proportionnées et collectivement maîtrisées* ».

Depuis peu, certains nouveaux éléments semblent indiquer que les pays du Sahel se dirigent vers une telle orientation :

- le Niger et le Mali, sous-équipés en termes militaires, ne peuvent lutter contre des groupes terroristes et des trafiquants bien armés et maîtrisant parfaitement le terrain : dans ces conditions, une coopération régionale s'impose ;

- l'armée malienne a reçu le 4 mai 2009 une aide militaire significative de la part de l'Algérie⁶ : en effet, un avion cargo a acheminé armements, munitions, équipements divers et carburant afin d'équiper des membres de l'armée malienne pour qu'ils soient en mesure d'engager militairement des convois de l'Aqmi et d'accroître leurs capacités à lutter contre les trafics illégaux. Ce premier envoi doit être suivi de quatre autres cargaisons. Par ailleurs, des patrouilles militaires conjointes (mixtes) devraient être mise en place très prochainement ;

- parallèlement, début mai 2009, Alger recevait le ministre nigérien de la défense afin d'accélérer la coopération entre les deux pays dans la lutte contre le terrorisme et les trafics illégaux⁷ : ainsi, sous la bannière de l'Algérie qui vise probablement à s'ériger en pilier de la

6. Cf. « Aide militaire de l'Algérie au Mali », *El Watan*, 5 mai 2009, consulté le 11 mai 2009, site Algeria-watch.

7. *Renseigner CF2R*, N°569 du 10 mai 2009, p.3.

NOTES

lutte contre le terrorisme et les trafics au Sahel, un axe Alger, Bamako et Niamey semble en voie de concrétisation ;

- enfin, certains analystes estiment que ces éléments préfigurent des opérations de plus grande envergure regroupant l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Cette synergie entre les forces armées de la région sahélienne est fortement appuyée par les États-Unis. Dans cette stratégie de sous-traitance, les États-Unis ont besoin de s'appuyer sur un acteur-clé disposant de l'ensemble des attributs nécessaires pour jouer le rôle moteur : l'Algérie semble toute désignée.

En ce sens, l'initiative américaine Pan-Sahel, lancée en 2002, répondait à la volonté américaine de renforcer la capacité des armées des pays sahéliens dans la lutte contre le terrorisme et de les doter des moyens permettant d'amplifier leur contrôle sur leur territoire. Cette initiative est placée sous la responsabilité du *Special Operations Command Europe* (SOCEUR). Elle a été élargie et pourvue d'un budget très supérieur, évalué pour 2007 à 100 millions de dollars. Fin 2008, l'enveloppe américaine allouée à la lutte contre le terrorisme au sein du Sahel a été portée à 500 millions de dollars. En juin 2005, les manœuvres *Flintlock 2005*, relevant de la nouvelle initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (TSCTI), ont associé pour la première fois neuf pays sahéliens (Algérie, Maroc, Tunisie, Nigeria, Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) dans des exercices d'entraînement et de simulation (la Libye devant rejoindre l'initiative prochainement). Le 7 février 2007, une conférence réunissant les chefs d'état-major des armées américaines et des neuf pays du Maghreb et du Sahel s'est tenu à Dakar afin d'approfondir, de coordonner et de renforcer la lutte contre le terrorisme sur le théâtre saharien.

À ce stade, il convient de souligner que de nouveaux exercices ont eu lieu dans le cadre de l'ITLCT (Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme) au Mali fin août 2007 (22 août- 8 septembre 2007) : il s'agit des exercices *Flintlock 2007* de lutte contre le terrorisme au Sahel regroupant des forces armées africaines, européennes et américaines. « Ces exercices ont mobilisé 350 militaires américains et d'autres venus de France mais aussi de 13 pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Ces exercices visaient à renforcer les capacités d'action commune, d'unifier les systèmes de commandement et de perfectionner la communication interarmées » (mise en place d'une cellule de coordination multinationale permettant l'échange de renseignements et la planification d'opérations ciblant une menace terroriste régionale).

La TSCTI constitue un *Mobile Training Team* (MTT) d'environ 350 militaires provenant du premier bataillon du *10 Special Force Group* (Airborne) de Stuttgart, du *352 Special Operations Group* basé à

NOTES

Mildenhall (GB), du *86 Contingency Response Group* de Ramstein (Allemagne) et de l'*US Marine Corps Europe* de Stuttgart. Les militaires des forces spéciales, basés à Bamako, Gao, Tombouctou et à Atar, assurent la formation des personnels militaires et de police aux techniques de lutte contre le terrorisme. Les cours sont dispensés en français, en arabe, en touareg, en sorai et en tamahek. Ce programme ne se limite pas uniquement à la formation militaire mais s'étend également à l'assistance humanitaire avec des antennes médicales au nord du Mali, du Niger et du Tchad avec pour objectif de fidéliser les populations et d'interdire ainsi aux terroristes d'y trouver refuge.

Présents en Afghanistan et en Irak, les États-Unis aspirent à faire des armées sahéennes les auxiliaires de leur lutte antiterroriste sur le théâtre saharien. Il s'agit d'éviter que le théâtre sahéen ne finisse par constituer une « rampe de lancement » pour de futurs groupes armés.

Dans ce contexte, les États-Unis renforcent leur appui aux pays sahéens afin de contrer la mouvance terroriste et briser les filières d'acheminement de combattants, de fonds et d'armes vers différents théâtres de conflits. Au cours du mois de novembre 2008, l'armée américaine a organisé un exercice visant à renforcer les capacités de l'armée malienne relativement au contrôle de son territoire et à la projection de forces en milieu hostile afin d'engager un convoi de la branche saharienne d'Aqmi (relevant de la zone n°4 de son découpage territorial). Conséquence immédiate, le 17 décembre 2008, l'armée malienne, avec l'appui logistique de l'armée algérienne (vivres et munitions), lance une vaste opération contre des éléments d'Aqmi dans le nord du Mali.

Plus globalement, outre les exercices militaires conjoints évoqués précédemment, divers événements révèlent l'importance stratégique croissante accordée à l'arc sahéen : réunion ministérielle regroupant l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Niger et le Tchad afin de préparer le futur sommet des chefs d'État dont l'agenda sera consacré « à la paix, à la sécurité et au développement dans la région sahélo-saharienne », visite-éclair du ministre français des affaires étrangères consacrée aux questions de sécurité dans la région, suivie de la visite du Président Sarkozy au Niger le 27 mars 2009, réunion des chefs des services de renseignements des cinq pays de l'Uma en Mauritanie au cours du mois de février 2009, forum sur la paix au Sahara les 25 et 26 février 2009 à Niamey, etc.

Parallèlement, la réévaluation stratégique américaine de la région sahélo-saharienne doit également être appréhendée dans une perspective plus globale, compte tenu du risque de ramification (contagion) des menaces projetées par l'espace sahéen vers des espaces géographiquement proches et d'une importance stratégique vitale pour les États-Unis relativement à la sécurisation de leur approvisionnement énergétique (Maghreb et surtout golfe de Guinée) : ainsi, une forte

NOTES

interdépendance entre les enjeux énergétiques et sécuritaires caractérise la politique américaine à l'égard de l'arc sahélien.

Néanmoins, en dépit de son caractère sérieux, il convient de ne pas amplifier la menace terroriste, menace instrumentalisée par certains acteurs extérieurs afin de se positionner, militairement et économiquement, au sein de cet espace stratégique.

Trois précautions à prendre quant à l'avenir de la région

Un nouvel espace des narcotrafiants ?

Devenue une nouvelle plaque tournante de ce trafic, le Sahel africain fait désormais partie des nouveaux circuits les plus prisés des réseaux (cartels colombiens, etc.) très organisés traversant les continents. Pour gagner l'Europe, les narcotrafiants empruntent des chemins clandestins traversant les pays de l'Afrique de l'ouest (Guinée Bissau) et le désert sahélien en infiltrant plusieurs pays de la région notamment la Mauritanie, le Mali, le Tchad et le Darfour.

Pour échapper à la vigilance des frontières européennes, ils passent généralement par l'Afrique de l'ouest et, via l'arc sahélien, atteignent la Méditerranée par laquelle ils font acheminer la drogue vers l'Europe ou vers les pays du Golfe (cette fois en passant par la mer Rouge).

Les inquiétudes qui peuvent découler de ce constat sont multiples :

- les narcotrafiants créent de nouveaux marchés nationaux et régionaux pour acheminer leurs produits ;
- le trafic de drogue risque d'être un facteur déterminant de la future géopolitique de la zone (en termes de stabilité et de paix) ;
- devenu un espace de transit, cet espace concentre un flux important d'argent qui circule entre les mains d'intermédiaires (passeurs de marchandises). Ces derniers peuvent s'en servir pour développer des activités terroristes ou illicites dans la région ou ailleurs (des nouvelles féodalités peuvent apparaître).

Le stress hydrique

Le Sahel africain constitue selon les spécialistes de l'OCDE, un immense réservoir d'eau, malheureusement non renouvelable. Contrairement aux idées reçues, l'Afrique n'est pas le continent qui souffrira le plus de ce stress. Cependant, il sera probablement le théâtre de convoitises et d'ambitions géopolitiques des puissances extérieures.

La non-addition des menaces

Il convient d'éviter un écueil, à savoir additionner les menaces les unes aux autres sans tenir compte de la capacité de résilience des États du Sahel et de leur capacité, par des décisions, à peser sur la combinaison de ces menaces (gestion des crises futures et des tensions) : ainsi, le jeu des acteurs brouille les cartes, rendant invalide tout raisonnement se basant sur une somme algébrique des menaces caractérisant la conflictualité sahélienne.

Trois axes de réflexion

- Il faut rester optimiste et croire en la capacité de l'Afrique en général et du Sahel en particulier à affronter les difficultés de l'avenir (réchauffement climatique, conflits, montée de l'extrémisme religieux). Il existe une solidarité africaine spontanée face à l'adversité. Plus globalement, certains intervenants se sont avérés optimistes relativement à l'avenir de l'Afrique et du Sahel, la ligne d'évolution étant orientée vers le progrès. Leur raisonnement s'appuie sur les facteurs suivants :

- la tendance croissante à la constitution d'une réelle élite africaine caractérisée par sa jeunesse : « *Ces jeunes seront moins sensibles à la corruption, plus soucieux du développement de leur pays et plus motivés* » ;

- l'Afrique est riche en ressources stratégiques lui conférant dans un climat de raréfaction des ressources un poids non négligeable sur la scène internationale. Néanmoins, les États africains devront œuvrer à une gestion optimale de ces ressources tout en veillant à ne pas succomber aux diverses ingérences étrangères ;

- une diminution sensible de la corruption et de la mauvaise gouvernance ;

- la tendance à pousser en avant la logique de constitution de blocs sous-régionaux homogènes, créateurs de richesses, stables et en mesure

NOTES

d'attirer les IDE. L'avenir de l'Afrique repose sur sa capacité à créer ces ensembles sous-régionaux en mesure de canaliser les dynamiques conflictuelles et d'assurer un solide décollage économique ;

- L'ouverture vers une planète de plus en plus mondialisée a fait que la modernité a gagné cette zone. Les populations sahéliennes sont en demande d'autres choses que les simples aides alimentaires octroyées par les pays développés. L'émergence de pôles asiatiques a changé la donne. Les pays sahéliens sont aujourd'hui en mesure de négocier et ne sont plus otages des anciennes puissances coloniales. À titre illustratif, Niamey a su habilement renégocier son partenariat avec la France relativement à la vente de son uranium en mettant en balance l'offre chinoise et plus globalement asiatique. Ainsi, le Niger a obtenu, contre la cession à Areva de l'exploitation de l'immense gisement d'uranium d'Imouraren, une augmentation de 50% de ses prix de vente de l'uranium à la France, sachant que Niamey fournit aujourd'hui 38 % du combustible des centrales nucléaires françaises et que ce chiffre atteindra les 50 % en 2012. Dans ce contexte, lors de sa visite éclair le 27 mars 2009, le Président Sarkozy a érigé le Niger au rang de partenaire stratégique ;

- Le Sahel a toujours été parcouru par des mouvements politiques prenant assise sur la religion (par exemple : XIX^e siècle : période du *djihad*). Il ne faut pas craindre le facteur religieux. La tradition orale et la sagesse africaine demeureront dans une certaine mesure un facteur de régulation et un frein naturel à toute déviation vers l'extrémisme.

Néanmoins, certains intervenants ont tenu à relativiser cette vision en émettant de sérieuses réserves.

Selon leur point de vue, le théâtre sahélien fait l'objet d'une nouvelle poussée de l'islam politique, voire intégriste, risquant de fragiliser les équilibres précaires et d'offrir des angles de pénétration au terrorisme islamiste, piste déjà longuement développée précédemment. En effet, au sein du monde sunnite, une poussée réformiste de tendance sunnite hanbalite, souvent néo-wahhabite, stigmatise le sunnisme malékite des confréries de l'islam noir traditionnel. Dans ce cadre, toutes les grandes sources de l'islam radical se positionnent peu à peu au sein des pays sahéliens en s'appuyant sur leur légitimité spirituelle et historique. Par ailleurs, ces nouvelles forces, de nature transétatique tout en étant pilotées par les États moteurs de l'islamisme radical, Arabie saoudite, Pakistan, Iran et Soudan, interagissent avec les forces islamiques autochtones, les confréries, et ceci de manière propre à chaque pays. Ces forces, en apparence nouvelles, ne sont que la traduction contemporaine du combat que se livrent depuis des siècles les puissances occidentales et les civilisations concurrentes. Aujourd'hui, l'Iran, le Pakistan, l'Arabie saoudite, la Libye, Qatar, etc. tentent de reconquérir les positions économiques et politiques qu'ils

NOTES

8. Marfaing Laurence et Wippel Steffen, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Khartala, 2003, p.48.

9. *Ibid.*, p.107.

occupaient avant le début de la colonisation européenne et cela au détriment des puissances occidentales.

À titre illustratif, le Tchad est aujourd'hui tiraillé entre deux logiques opposées : une logique saharienne encouragée par la Libye et certains États arabes et une logique atlantique persistante, voire amplifiée, par la mise en route en 2004 de l'exploitation des gisements pétroliers de Doba. En effet, l'évacuation du pétrole s'effectue par un oléoduc traversant le territoire camerounais pour atteindre le terminal de Kribi dans le golfe de Guinée. Cette voie est favorisée par les Européens et par les États-Unis soucieux de « relancer l'intégration régionale en Afrique centrale via la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cemac) »⁸. Parallèlement, la logique saharienne est soutenue par de multiples financements d'origine arabe (Libye, pays du Golfe, etc.) destinés à la construction de réseaux routiers visant à « brancher le Tchad sur l'axe Khartoum-Alexandrie, sur Port-Soudan et sur les ports libyens de Benghazi et Misrata ».

Ainsi, le Tchad est à la jonction des influences occidentales et arabes : « *Pays carrefour, le Tchad est tiraillé entre deux aires régionales, deux sphères d'influence qui modèlent chacune le territoire en fonction de leurs intérêts stratégiques : cet écartèlement est source d'opportunités* »⁹ mais il contribue aussi à exacerber les fortes dissensions internes.



LA GÉOPOLITIQUE DES POPULATIONS DU SAHEL



NOTES

10. Recteur, professeur à l'université de Paris-Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir* (www.population-demographie.org - 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).

11. Wackermann, Gabriel (direction), *L'Afrique en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2004.

Gérard-François Dumont¹⁰

La région géographique formée par le Sahel ne s'enferme pas dans des frontières étatiques. En revanche, les données démographiques sont essentiellement disponibles à l'échelle des pays. En conséquence, l'étude de la géopolitique des populations du Sahel oblige à prendre en compte des frontières internationales qui sont, en même temps, des frontières statistiques. Mais lesquelles sont-elles pertinentes pour étudier le Sahel ? Selon une approche institutionnelle, neuf États sont membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Mais le Sahel ne recouvre généralement qu'une partie du territoire de ces États et le Soudan ne fait pas partie de ce Comité. Aussi, même s'il est incontestable que le Sahel comprend aussi le sud algérien et son prolongement marocain jusqu'à l'Atlantique, nous retiendrons ci-après une définition du Sahel limitée aux aires de cinq États, allant de la Mauritanie au Soudan en passant par le Mali, le Niger, puis le Tchad.

La population de cette région sahélienne limitée aux superficies de ces cinq pays se caractérise d'abord par un peuplement très peu dense¹¹ et pourtant fort diversifié dans sa répartition religieuse et ethnique, d'où des effets géopolitiques spécifiques. Il conviendra ensuite d'examiner le fait que le peuplement pourrait croître dans d'importantes proportions dans les prochaines décennies, ainsi que le système migratoire.

NOTES

Sous-peuplement prononcé et géopolitique interne

La région sahélienne compte d'abord le pays le plus vaste d'Afrique, le Soudan, avec 2,5 millions de km², devançant l'Algérie, dont seule la partie méridionale est sahélienne. Les quatre autres pays étudiés comptent chacun plus d'1 million de km², donc tous ensemble une superficie environ double de celle de la France métropolitaine. Le Tchad, avec 1,284 million de km², dispose de la cinquième superficie africaine après les deux premiers cités ci-dessus, le Congo RDC (République démocratique du Congo) et la Libye. Le Niger, avec 1,267 million de km², dispose de la sixième superficie du continent africain devant le Mali, à peine moins vaste, et la Mauritanie. Autrement dit, le rang des cinq États selon leur superficie baisse en allant du pays le plus à l'est, le Soudan, à celui le plus à l'ouest, la Mauritanie.

Au total, les cinq pays étudiés comptent 7 323 milliers de km², une superficie supérieure au double de celle de l'Inde. Pourtant, ils ne comptent ensemble que 80 millions d'habitants en 2008, d'où une très faible densité moyenne, de moins de 11 habitants/km². Une telle densité est trois fois inférieure à celle de l'Afrique dans son ensemble, qui est de 32 habitants/km², plus de trois fois inférieure à la densité moyenne de l'Afrique subsaharienne, 37 habitants/km², et près de cinq fois inférieure à la densité moyenne dans le monde, soit 49 habitants/km². Ce peuplement très peu dense est cependant inégal selon les territoires des pays, chacun ayant de vastes espaces où la densité peut être dix fois inférieure à la moyenne nationale.

Quatre pays ont une configuration semblable du peuplement avec de très faibles densités dans toutes leurs régions septentrionales et une capitale politique, qui est tout autant une capitale démographique, dans le sud-ouest du pays. En Mauritanie, l'armature urbaine est incontestablement macrocéphale. Près du quart de la population, soit 680 000 personnes, habite dans la capitale Nouakchott, ville maritime née d'un campement militaire à la fin des années 1950. Dans la majeure partie du pays, le peuplement se caractérise par de très faibles densités, inférieures à 1 habitant/km². D'ailleurs, le nomadisme domine dans les neuf dixièmes de la Mauritanie.

Au Mali, la capitale Bamako compte plus de 1,5 million d'habitants, soit 12 % de la population, tandis que la moitié nord du pays est très peu peuplée. De même, les trois quarts du Niger sont désertiques. La capitale politique et démographique, Niamey, avec près de 900 000 habitants, représente près de 6 % de la population du pays, soit une proportion moindre par rapport à l'armature urbaine de la Mauritanie et du Mali, car la géographie du peuplement met en évidence un ruban de densité relativement élevée de population le long de la vallée du fleuve Niger, ce qui signifie, là aussi, une prime méridionale dans le peuplement. Effectivement, les trois agglomérations les plus peuplées

NOTES

du Niger après celle de la capitale, Zinder, Maradi et Tahoua, sont situées aux frontières avec le Nigeria et le Burkina Faso. Néanmoins, le taux d'urbanisation du Niger, 17 %, est le plus faible des cinq pays étudiés. Comme dans les trois pays précédents, la densité du Tchad est plus élevée dans le sud où se trouve la capitale N'Djamena, 800 000 habitants, soit 8 % de la population du pays.

Seul le Soudan ne partage pas la spécificité du peuplement des cinq pays, avec leurs densités moyennes beaucoup plus élevées dans le sud, en raison de la localisation de la capitale, Khartoum, 8 millions d'habitants, soit 20 % de la population du pays, et de l'importance économique de la deuxième ville du pays, Port-Soudan, 500 000 habitants. Néanmoins, le tiers septentrional du Soudan, à l'est et à l'ouest de la vallée du Nil, est désertique.

De telles configurations de peuplement engendrent inévitablement des difficultés de géopolitique interne. En raison de la reconnaissance internationale de leurs frontières, acquise lors de leurs indépendances, les gouvernements de ces cinq pays exercent théoriquement leur souveraineté sur leurs vastes territoires. Mais ils n'ont nullement les moyens de les peupler ou d'y disposer d'un maillage territorial assez fin permettant d'y faire prévaloir la supériorité du pouvoir central. Le contrôle du territoire y est donc inévitablement difficile. Dans ces conditions, même l'existence éventuelle d'importantes forces de police ou de budgets militaires élevés n'annihile pas diverses difficultés. Par exemple et tout simplement, l'approvisionnement de toutes forces de sécurité s'avère difficile, les lieux pouvant offrir de tels services étant dispersés et séparés par de vastes distances. Quant au ravitaillement à partir de la capitale, d'ailleurs très excentrée dans quatre des cinq pays, il suppose des moyens logistiques à la fois importants et coûteux.

Comme le pouvoir central ne dispose pas de relais suffisamment denses sur son territoire de souveraineté, il est presque inévitable que des groupes locaux, parfois issus d'ethnies ayant le sentiment d'être les héritiers de telle ou telle partie du territoire national, en assurent ou en prennent le contrôle, quitte à entrer en rébellion avec le pouvoir central. Une telle situation peut déstabiliser ce pouvoir central selon deux scénarios possibles : un changement de gouvernement peut être imposé par ceux qui se sentent davantage capables de combattre la rébellion, ou la rébellion cherche à conquérir le pouvoir central pour transformer une victoire locale en une victoire nationale. Certes, les différents conflits se traduisent par des victoires militaires. Par exemple, l'histoire du Tchad depuis son indépendance pourrait être résumée par une série de victoires militaires des parties les plus diverses. Mais qui dit victoire militaire ne signifie nullement une paix négociée ni la capacité à gérer sa victoire sur l'ensemble d'un territoire national vaste et peu peuplé.

NOTES

12. Dumont, Gérard-François, « La grande ville, enjeu capital de la guerre », *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

Dans d'autres situations, les États, ou plutôt les pouvoirs qui contrôlent le cœur de l'État, c'est-à-dire la capitale politique¹², peuvent éventuellement parvenir à chasser une rébellion qui cherche à garder ou à s'emparer de telle ou telle partie du territoire étatique. Mais ensuite, conserver le contrôle du territoire reconquis ou pacifié s'avère difficile pour deux raisons. D'une part, l'État risque d'être confronté à l'absence ou à l'insuffisance d'un éventuel soutien des populations locales, car, même si elles ont souffert des violences de la rébellion, elles se trouvent être peu nombreuses. D'autre part, l'État n'a pas forcément la possibilité d'engager des moyens coûteux pour contrôler de vastes territoires où les militaires risquent plutôt de manquer d'occupation, à l'exemple de ceux mis en scène par Dino Buzzati dans *Le désert des Tartares*.

Après le peuplement peu dense, un autre paramètre géopolitique des populations du Sahel tient à une forte diversité au plan ethnique, religieux et linguistique.

Diversités ethniques et pouvoir central

Une première différence visible, et qui ne peut pas ne pas avoir d'effets compte tenu du regard trop souvent subjectif, concerne celle entre « Blancs », ou populations à peau claire, habitants généralement dans la partie septentrionale du Sahel, et « Noirs » dans la partie septentrionale.

Ainsi, en Mauritanie, les deux tiers de la population sont réputés Maures, mais cette proportion inclut la plupart des Harratines, serviteurs noirs descendants d'esclaves qui vivent au service de leurs maîtres, les Beïdanes, Maures blancs pour la plupart. Les Noirs occupent plutôt la bordure sahélienne et la vallée du Sénégal et se trouvent sous la domination des Maures depuis l'indépendance. La Mauritanie est donc traversée de rivalités entre les Maures, les arabo-berbères et les Négro-africains.

Au Mali, on distingue en général 23 ethnies réparties en cinq principaux groupes : mandingue (Bambara, Soninké, Malinké, Bozo), pulsar (Peul, Toucouleur), voltaïque (Bobo, Sénoufo, Minianka), saharien (Maure touareg, Arabe) et Songhaï. Les neuf dixièmes de la population, des noirs sédentaires, se concentrent dans le sud du pays, dans le « Mali utile » en termes de potentialités agricoles. Le groupe le plus nombreux est celui des Mandingues, environ les deux cinquièmes de la population du Mali, dont une composante est formée des Bambaras. Parmi les autres ethnies, il convient de citer les Sénoufos dans la partie la plus méridionale du pays, soit la région de Sikasso, ethnie que l'on retrouve dans le pays contigu, donc au nord de la Côte d'Ivoire. Au centre géographique du pays domine l'ethnie Peul et au centre sud,

NOTES

13. Tubiana, Joseph (éd.), *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Paris, L'Harmattan, 1994.

14. Nous considérerons les régions dans leurs périmètres géographiques antérieurs à l'augmentation de leur nombre en 2002 et en 2008.

15. Au Tibesti se trouve l'altitude maximum de 3415 m sur le volcan de l'Emi Koussi.

16. Dumont, Gérard-François, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, revue française de géopolitique, Éditions Cérés, n° 20, 2008.

à proximité du Burkina Faso, des Dogons. Au nord, les Touaregs, qui nomadisent entre l'Adrar et la bouche du fleuve Niger, acceptent difficilement les obligations que veulent imposer les populations mandingues qui dominent le sud-ouest du pays. En conséquence, la question touareg fait périodiquement irruption à l'occasion de rébellions. Au centre de l'espace sahélien, le Niger est un territoire tripolaire composé à l'ouest des Djema-Songhaï, environ 22 % de la population totale du pays, au centre et à l'est des Haoussas, 56 %, et au nord des Touaregs, environ 10 % de la population. Le Niger compte aussi d'autres ethnies, comme les Fulas, les Kanouris, les Arabes, les Toubous ou les Gourmantchés. Globalement, les Djerma exercent plutôt le pouvoir militaire, et les Haoussas le pouvoir économique. Dans ce pays, comme au Mali, la rébellion plus ou moins continue des Touaregs atteste de la fragilité de l'unité nationale de cet État.

Au Tchad, l'une des caractéristiques marquantes de la population tient à une différenciation en trois zones de peuplement¹³. Certes, la densité du Tchad est faible, inférieure à 10 habitants/km². Toutefois, la faiblesse de cette densité moyenne cache une forte inégalité de la répartition de la population entre les trois zones géo-climatiques. La population tchadienne est donc très inégalement répartie dans l'espace géographique national, sachant que l'occupation humaine y obéit notamment aux conditions climatiques.

Du nord au sud, les densités moyennes se présentent selon trois zones distinctes : très basses dans la zone saharienne, assez basses en zone sahélienne et plus élevées dans la zone soudanienne. Il en résulte des densités de population qui peuvent aller de moins de 1 habitant au km² dans le nord à plus de 60 dans le sud, notamment dans la région du Logone occidental. Les trois principales zones de peuplement correspondent à des zones climatiques bien distinctes.

Dans la moitié nord du pays, la zone saharienne, qui comprend les régions du BET¹⁴ (Bourkou-Ennedi-Tibesti¹⁵), est caractérisée par une très faible pluviométrie (moins de 200 mm), parfois nulle. Les potentialités agro-pastorales sont limitées à l'exploitation des oasis et à l'élevage des camélins et des bovins. Cette partie septentrionale du Tchad a une superficie d'environ 500 000 km², donc autant que la France métropolitaine, pour 500 000 habitants, soit autour de 1 habitant/km². Cette zone saharienne, soit 47 % de la superficie totale du Tchad, abrite seulement 5 % de la population. Y vivent les populations sahariennes, des « Arabes », pasteurs anciennement islamisés, sédentaires ou nomades. Dans cette zone, une typologie possible¹⁶ des populations permet de distinguer quatre catégories. Les Sahariens peuvent se différencier en Kamadja et Libyens. Les semi-sédentaires se différencient en Tédadou, Dôza et Bilia. Les semi-nomades se différencient en Annakaza, Kokorda et Ounia. Enfin, les différents nomades sont les Gaéda, les Gouroa, les Erdiha, les Tébïa, les Mourdia, les Borogat, les Arna du Borkou, les Noarma, les Djangada etc.

NOTES

La deuxième zone, couvrant le centre du Tchad, représente 43 % de la superficie du territoire national. Cette zone sahélienne comprend les régions du Batha, du Biltine (limitrophe du Soudan), du Ouadaï, du Guéra, du Kanem, du Salamat (limitrophe de la République centrafricaine) et du Chari Baguirmi. Cette zone bénéficiant d'une pluviométrie comprise entre 200 et 800 mm par an, les principales activités y sont l'élevage et les cultures vivrières comme le sorgho, le mil pénicillaire et l'arachide. Cette zone compte environ 2,5 millions d'habitants et une densité moyenne de 8 habitants/km². Les populations sahéliennes se partagent en ethnies sédentaires, semi-sédentaires, semi-nomades et nomades.

Troisième ensemble géographique, à la superficie beaucoup plus réduite que les précédents, soit environ 10 % de la superficie du Tchad, la zone soudanienne couvre les régions du Mayo Kebbi, limitrophe du Cameroun, du Logone Oriental, du Logone Occidental, de la Tandjilé et du Moyen Chari, limitrophe de la République centrafricaine. Cette zone, caractérisée par une pluviométrie comprise entre 800 et 1200 mm par an, comprend de vastes domaines très fertiles pour les cultures, aussi bien pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières (riz, mil pénicillaire, arachide, sorgho), et autres cultures vivrières dont les oléagineux et les tubercules. Elle compte environ 7 millions d'habitants en 2008 et une densité moyenne d'environ 38 habitants/km². Le peuplement est donc plus important dans les cinq régions du sud, mais néanmoins varié : le Logone Oriental compte une densité de plus de 25 habitants/km², le Mayo Kebbi et la Tandjilé plus de 45 habitants/km² et le Logone Occidental plus de 95 habitants/km². L'étude de ces trois zones conduit à distinguer de très nombreux groupes ethniques, sans doute plus d'une centaine, dont la recension est difficile.

Au Soudan, pays indépendant depuis 1956, une première distinction conduit à distinguer les Noirs, environ 52 % de la population, les Arabes, 39 %, et les Bejas, 6 %. Le tiers septentrional est le domaine de tribus nomades chamélières islamisées, mais non toutes arabisées, comme les Béjas des montagnes de la mer Rouge de langue couchitique. Au centre, les tribus noires sont arabisées et islamisées, ce qui n'est pas le cas des groupes sédentaires repliés dans les massifs montagneux, comme les Noubas vivant dans la province du Sud Kordofan. Au centre ouest, le Djebem marra, qui culmine à 3 088 mètres, est habité par les Fours, noirs islamisés qui maintinrent jusqu'en 1916 l'indépendance du sultanat du Darfour. Enfin, la spécificité du sud avait déjà été notée par les Anglais qui lui avaient donné un mode de gouvernance coloniale différent de celui du reste du pays.

Au total, les habitants du Sahel se distinguent en plusieurs centaines de groupes ethniques, dont l'inventaire exact demeure difficile dans la mesure où certains groupes ethniques doivent être eux-mêmes distingués en sous-groupes ethniques. Deux risques géopolitiques

NOTES

internes naissent de ces différences ethniques. D'une part, le pouvoir central peut vouloir construire brutalement une identité nationale en faisant fi du principe de subsidiarité si nécessaire pour assurer la concorde sociale entre des traditions ethniques diverses. Il peut alors en résulter des résistances et donc des tensions entre ce pouvoir central et tel ou tel groupe ethnique qui se considère maltraité. Une telle situation existe notamment en raison de l'intention fréquente du pouvoir central de sédentariser des ethnies nomades pour mieux les contrôler.

D'autre part, dans la mesure où des populations attachent davantage d'importance à leur appartenance à un groupe ethnique qu'à leur nationalité juridique, leur attitude peut consister à promouvoir essentiellement, voire uniquement, leur ethnie dans les luttes pour l'obtention du pouvoir national en attachant plus d'importance aux avantages que peut en retirer leur ethnie qu'au bien commun de l'ensemble de la population. Cette attitude peut notamment prévaloir lorsqu'une ethnie domine le gouvernement et en profite pour distribuer la plupart des postes de responsabilité ou des avantages matériels aux membres de la même ethnie.

En outre, la question ethnique a des effets géopolitiques en raison du caractère transfrontalier de nombreuses ethnies, à l'exemple de l'ethnie zaghawae transfrontalière entre le Tchad et le Soudan. Il en résulte que des territoires étrangers sont aisément utilisés pour être des lieux de replis lors de conflits civils. Ainsi, le Soudan s'est-il souvent trouvé un lieu de préparation à l'offensive ou de repli pour des groupes rebelles du Tchad, comme le Tchad l'est ou l'a été pour des groupes du Soudan. L'Algérie sahéenne est utilisée comme lieu de repli pour des groupes du Niger ou du Mali en rébellion avec leurs pouvoirs centraux. Une telle région de repli n'est d'ailleurs jamais qu'un espace historiquement utilisé par les Touaregs.

La diversité ethnique du Sahel conduit donc à voir s'exercer la loi des groupes humains¹⁷. C'est également le cas pour les différenciations religieuses.

Les différenciations religieuses et leur usage géopolitique

A priori, la question religieuse ne semble guère concerner les trois pays les plus occidentaux, soit la Mauritanie, le Mali et le Niger, dont la très grande majorité de la population est musulmane, mais ce serait supposer que la population adhère à une conception unique de l'islam.

17. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

NOTES

18. Abdel Kader ould Mohamed (ancien secrétaire d'État), « L'usage politique de l'islam en Mauritanie : prémisses pour un débat », mai 2007.

19. Songeons à la formulation concernant la répartition religieuse au Burkina Faso : 50 % de chrétiens, 50 % de musulmans et 100 % d'animistes!

20. Hugon, Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2007.

Par exemple, la question religieuse pourrait paraître absente en Mauritanie puisque ce pays s'intitule officiellement « République islamique de Mauritanie ». Néanmoins, ce pays affiche de façon ostensible, dirait un laïc, son appartenance à l'islam et même de façon accentuée depuis l'indépendance. En effet, le préambule de la constitution commence par une profession de foi en la toute puissance d'Allah, et la religion se veut un facteur d'identité d'un pays dont l'unité nationale issue de l'indépendance n'a guère de profondeur historique. Néanmoins, la religion est aussi un facteur de division parce que tous les Mauritaniens n'interprètent pas de la même façon la référence à l'islam en raison de la présence de divers courants musulmans. L'existence de dissensions internes dues à la question religieuse est périodiquement mise en évidence. L'interdiction d'autoriser le parti Ouma « rassemblement d'islamistes »¹⁸ en a offert un exemple. En outre, la Mauritanie subit l'activisme de groupes intégristes armés, dont des agressions terroristes revendiquées par un groupe « salafiste » se réclamant de l'islamisme.

La répartition religieuse des populations est semblable au Mali et au Niger. Au Mali, il faut compter 94 % de musulmans, 2 % d'animistes et 4 % de catholiques. L'évaluation pour le Niger indique 95 % de musulmans, le restant de la population étant animiste ou chrétien.

En revanche, la situation religieuse au Tchad et au Soudan est fort différente de celle des trois pays précédents. Au Tchad, la dualité religieuse crée, dans une certaine mesure, une fracture Nord-Sud, l'islam étant venu du nord, véhiculée par des migrations ou des marchands arabes, alors que la chrétienté est venue du sud, base de l'installation des Européens pendant la période coloniale. Les estimations possibles conduisent à chiffrer l'islam comme la religion de la moitié de la population, et la chrétienté pour le tiers de la population, le reste relevant notamment de religions animistes. Mais, en fait, les pratiques et croyances religieuses peuvent être diversifiées, marquées parfois sous le sceau d'un certain syncrétisme¹⁹. Enfin, au Soudan, les deux tiers de la population sont islamisés et le tiers restant est copte, catholique ou protestant.

Même si la religion, comme l'ethnie, n'est pas en elle-même un facteur inévitable de conflit, les référents religieux, comme les référents ethniques, « *apparaissent comme des principaux référents de la rhétorique politique* »²⁰. C'est particulièrement le cas lorsque le pouvoir cherche un dérivatif ou un bouc émissaire face aux difficultés de la vie quotidienne ou cherche à justifier certaines pratiques autoritaires. La complexité des rapports de force est alors réduite à un aspect de l'identité des populations, choisi comme un marqueur du bien et du mal.

NOTES

Kaléidoscope linguistique et absence d'identité linguistique partagée

Une autre spécificité géopolitique du Sahel, reflet des variétés ethniques, tient à ce que ni l'identité de l'ensemble, ni l'identité de chaque État ne peut y être symbolisée par une langue commune ou par un alphabet commun. Certes, plusieurs pays disposent d'une langue officielle, mais cette dernière ne traduit nullement une pratique linguistique nationale.

En Mauritanie, l'arabe est la langue officielle, mais il faut y ajouter des langues nationales, comme le pular, le soninké ou l'ouolof. Au Mali, compte tenu de l'existence de nombreuses langues vernaculaires, comme le bambara, le peul, le soninké ou le sonrhaï, le choix d'une langue officielle s'est porté sur le français. Il en est de même au Niger, mais cette langue officielle n'est parlée que par une petite minorité, sans doute un dixième de la population. La langue la plus pratiquée y est l'haoussa, par environ 60 % de la population, à côté d'autres langues minoritaires, comme le djerma, le tamashek, le peul ou le kanouri.

Le pays le plus plurilingue de la région est sans doute le Tchad, cette caractéristique étant largement corrélée avec ses diversités ethniques. En effet, le nombre exact de dialectes ne peut être connu avec exactitude parce que chaque groupe ethnique correspond à un dialecte et que, dans chaque groupe ethnique, existent plusieurs sous-groupes ethniques avec d'autres dialectes qui les caractérisent. La très grande pluralité linguistique y rend la communication difficile, d'autant plus que le Tchad ne dispose pas de langue partagée. En effet, au français, seule langue officielle depuis les premières heures de la colonisation, s'est ajouté l'arabe, d'après la constitution de 1993, mais toutes deux ont une faible audience parmi les populations. D'ailleurs, il est difficile pour ces populations de comprendre l'intérêt que présentent ces deux langues officielles si leur adoption implique d'abandonner leurs dialectes, généralement sans audience en dehors de la région ou du village d'origine, mais qui font partie de leur identité.

Enfin, au Soudan, l'arabe est langue officielle. Dans les faits, environ les deux tiers de la population parle plus ou moins l'anglais. La pratique linguistique permet de distinguer environ 200 langues ou dialectes, parmi lesquels le dinka, pratiqué dans le sud par ces populations qui ont refusé l'islamisation de la vie quotidienne voulue par le pouvoir central et ont particulièrement souffert de la guerre civile²¹.

21. Dans le sud du Soudan, la guerre civile a duré un demi-siècle jusqu'à l'accord de paix de 2005, malgré une décennie plus calme 1972-1983. Elle a causé environ 1,5 million de morts et 4 millions de déplacés.

NOTES

Diversifiée en de nombreux groupes humains, la population du Sahel s'inscrit néanmoins dans des dynamiques démographiques communes.

La dynamique démographique naturelle

En effet, les cinq pays étudiés se caractérisent par une forte croissance démographique naturelle, partout supérieure à 2 % par an, et même à 3 % au Mali et au Niger, selon les estimations de l'année 2008, soit des taux nettement plus élevés que la moyenne mondiale (1,2 %). Cette croissance démographique naturelle s'explique essentiellement par une fécondité élevée, allant de 4,5 enfants par femme au Soudan à 7,1 au Niger, soit des ordres de grandeur comparables à ceux de l'Afrique comme de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, les effets de la fécondité sur la croissance démographique sont limités par des taux encore très élevés de mortalité infantile, allant de 77 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances en Mauritanie à 106 au Tchad. La mortalité maternelle est également très élevée. Quant au sida, sauf au Tchad, les estimations de personnes infectées sont inférieures aux moyennes de l'Afrique subsaharienne, sachant que les taux mondiaux les plus élevés se constatent toujours en Afrique australe. En conséquence, l'espérance de vie à la naissance est faible, parfois supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (50 ans) comme en Mauritanie (60 ans), parfois inférieure, comme au Tchad (47 ans). Bien entendu, ces chiffres peuvent varier globalement ou localement selon les pratiques hygiéniques, la qualité des réseaux sanitaires ou les effets mortifères des conflits civils. Néanmoins, il est clair que le Sahel ne se trouve que dans la première étape de la transition démographique²², celle pendant laquelle les taux d'accroissement naturel sont les plus élevés.

Approcher la dynamique démographique nécessite d'examiner, outre la croissance naturelle, le solde migratoire.

La dimension géopolitique du système migratoire

Les estimations 2008 des taux d'accroissement migratoire des cinq pays n'indiquent pas de solde négatif, sauf au Mali. Mais ces taux ne mesurant qu'un solde, ils ne signifient nullement l'absence de mouvements migratoires. Par exemple, selon les données de la Banque mondiale pour 2005, plus de 3 % des Mauritaniens, soit plus de 100 000 personnes, auraient émigré vers quatre espaces géographiques. Le premier concerne des pays de l'Afrique occidentale, et plus particulièrement le Sénégal voisin, le Nigeria et la Gambie. Le deuxième

22. Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition, 2004.

NOTES

23. Besson, Éric, sur Public Sénat, mai 2009.

24. Frérot, Anne-Marie (direction), *L'Afrique en questions*, Paris, Ellipses, 2004.

Wackermann, Gabriel (direction), *L'Afrique en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2004.

25. Wackermann, Gabriel (direction), *L'Amérique latine en dissertations corrigées*, Paris, Ellipses, 2005.

concerne l'Afrique centrale avec le Congo RDC. Les deux autres régions d'émigration sont l'une en Europe, principalement la France et l'Italie, l'autre en Amérique du Nord, les États-Unis pour l'essentiel.

Le Mali est le pays du Sahel à la plus forte tradition migratoire intracontinentale comme intercontinentale, et son nombre d'émigrés est estimé à 1,2 million, soit 9 % de la population, alors que les immigrants y seraient moins de 50 000. Les commerçants sarakolés œuvrent jusqu'en Afrique centrale et une importante migration, légale ou illégale, se dirige vers la France. Selon les déclarations ministérielles françaises²³, le nombre d'immigrés maliens en situation irrégulière serait de 50 000 en France début 2009. Les principaux pays de l'émigration malienne sont dans l'ordre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria, la France, le Niger, le Gabon et le Sénégal.

Pour le Niger, la Banque mondiale estime à 438 000, en 2005, le nombre de personnes émigrées, soit 3 % de la population, dans deux directions différentes principales. La première est dans un champ intrarégional, celui des pays de l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria, le Tchad, le Bénin et le Togo. La seconde, supposant une migration intercontinentale, concerne la France et l'Italie. Le Niger est aussi un pays d'immigration, avec 124 000 résidents, la quasi-totalité relevant d'une nationalité d'un autre pays d'Afrique occidentale.

Les migrations s'expliquent par des logiques traditionnelles de liens avec des territoires appartenant au même espace géographique, mais aussi par les effets de certaines décisions géopolitiques. Par exemple, dans les années 1960, s'installe au Mali, avec Modibo Keita, un régime socialiste hostile à la propriété privée, alors que le voisin ivoirien conduit, sous la houlette d'Houphouët-Boigny, une politique efficace de développement²⁴. Le régime crée le franc malien, monnaie du Mali entre le 1er juillet 1962 et le 1er juillet 1984, remplaçant le franc CFA pendant cette période. Il quitte *de facto* la zone Franc, mais doit dévaluer en 1963 et 1967. L'échec cuisant de la politique économique gouvernementale pousse à l'émigration.

En outre, dans l'ensemble du Sahel, comme en Afrique en général, les gouvernements apparaissent favorables à l'émigration pour deux raisons. D'une part, elle apaise d'éventuels mécontentements grâce aux remises envoyées de l'étranger. D'autre part, elle éloigne une partie des générations de jeunes adultes moins présentes dans le pays pour manifester d'éventuels mécontentements vis-à-vis du pouvoir. L'usage de l'émigration à des fins géopolitiques internes, même s'il n'est pas nécessairement systématisé comme dans le Cuba²⁵ de Fidel Castro, se constate fréquemment.

NOTES

La forte croissance démographique : un risque géopolitique ?

Même en faisant l'hypothèse de la poursuite des flux d'émigration et, sauf des conflits très meurtriers, des crises écologiques ou des crises alimentaires plus graves que celles constatées dans les décennies précédentes, comme lors de la grande sécheresse des années 1970, les pays du Sahel sont projetés en forte augmentation de la population. En effet, ils passeraient ensemble de 80 millions d'habitants en 2008 à 119 millions en 2025, soit une augmentation de 49 %, puis à 187 millions en 2050, soit plus qu'un doublement en un peu plus de quatre décennies. De tels pourcentages ne sont pas fondamentalement différents des ordres de grandeur moyens de la variante centrale des projections pour l'Afrique. De tels chiffres peuvent paraître élevés, mais ils signifieraient une densité de population encore faible, aux environs de 25 habitants/km² en 2050. En outre, ils ne peuvent se concrétiser que si les taux de mortalité baissent, ce qui suppose deux conditions : d'une part, une amélioration de l'hygiène et des conditions sanitaires ; d'autre part, la capacité des populations à créer suffisamment de richesses pour se nourrir, sauf à être assistés par des agences internationales de l'Onu, par des ONG²⁶ humanitaires, par des aides venant d'États du nord, sans oublier les remises des émigrés.

26. Organisations non-gouvernementales.

Globalement, ces projections démographiques impliquent-elles des problèmes géopolitiques fondamentalement nouveaux ? La croissance démographique projetée pour la première moitié du XXI^e siècle est tout simplement conforme à la logique de la transition démographique. Elle serait d'ailleurs beaucoup plus faible que celle enregistrée dans la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, la population cumulée des cinq pays étudiés était estimée à 19 millions en 1950, selon les données de la division de la population de l'Onu, et son augmentation entre 1950 et 2008 est donc estimée à 322 %. Les projections mettent en évidence une population jeune, mais ce phénomène est déjà présent en 2008. Quant aux insuffisances de développement nuisibles à la qualité de la vie des populations, elles se constatent aussi déjà en 2008. En conséquence, au Sahel, comme dans d'autres régions, et sauf de fortes évolutions différentielles non prévues par les projections moyennes, les effets géopolitiques des paramètres démographiques s'expliquent davantage par des éléments structurels que par les variations démographiques.

Malnutrition et géopolitique

Une des plaies du sahel concerne la malnutrition, liée à des causes sous-jacentes, mais aussi sociopolitiques, socioculturelles et économiques²⁷. En particulier, la faim est aussi un enjeu géopolitique.

27. Dumont, Gérard-François, « Démographie, nutrition et santé: état des lieux et exigences écosociétales », dans : Wackermann, Gabriel (direction), *L'écosociété*, Paris, Éditions Ellipses, 2009, sous presse.

NOTES

28. Cf. Brunel, Sylvie, *La faim dans le monde*, Paris, PUF, 2000 et *Géopolitique de la faim*, Paris, PUF, 2001.

29. Dumont, Gérard-François, « Population et avenir de l'Afrique subsaharienne », *Revue de l'Institut de géopolitique des populations*, n° 6, 1er trimestre 2002.

Des gouvernements l'utilisent pour affaiblir des populations jugées comme ne faisant pas assez allégeance au pouvoir. D'autres s'en servent pour obtenir des subsides internationaux.

Dans ce contexte, la malnutrition et les famines dont les médias font état s'expliquent par différentes raisons, et d'abord par les procédés agricoles les plus fréquemment utilisés. En effet, dans nombre de régions rurales, le Sahel en reste à une économie familiale d'autosubsistance, par nature très vulnérable aux aléas. En conséquence, les techniques agricoles sont inadaptées aux variations climatiques. Dans de nombreuses terres sahéliennes, la faible densité n'encourage pas l'utilisation de procédés à la fois plus performants et mieux respectueux d'un développement durable.

En outre, les famines sont, depuis la décolonisation, l'objet d'une utilisation politique de plus en plus fréquente. C'est ainsi que les spécialistes²⁸ distinguent trois types de famines. D'abord, certaines famines réelles sont « niées » par des pouvoirs en place préférant laisser faire afin d'affaiblir une minorité jugée indésirable.

Ensuite, il faut malheureusement constater l'existence de famines « créées » par les gouvernants dans une région du pays. Il s'agit alors de capter l'attention et les aides internationales en affamant délibérément des populations dans quelques villages que l'on fait systématiquement visiter par les journalistes. Les autorités donnent à la communauté internationale un chiffre gonflé de soi-disant affamés afin d'obtenir des subsides permettant de renforcer ses moyens et son pouvoir.

En troisième lieu, le Sahel connaît des famines réelles, mais « exposées » de façon ostentatoire : les gouvernants souhaitent ainsi tirer profit de conditions défavorables (sécheresses, troubles civils, etc.) pour mettre en avant les difficultés d'une population, afin d'obtenir une aide gonflée par la surestimation du nombre des personnes en difficulté²⁹. Ainsi, la malnutrition peut donc être aussi un marqueur géopolitique dans la mesure où elle est souvent le résultat d'une mauvaise gouvernance.

Enfin, il ne faudrait pas omettre les effets conflictuels de frontières étatiques récentes qui séparent des populations. L'organisation de la colonisation et de la décolonisation a créé des frontières là où elles n'étaient pas matérialisées, et des zones de friction où il n'en existait guère. Il résulte de l'intangibilité des frontières que le Sahel, comme le reste de l'Afrique, se trouve traversé, depuis la décolonisation, beaucoup moins par des conflits internationaux que par des conflits internes aux pays compte tenu de cette intangibilité. Néanmoins, le Sahel a été le lieu de l'une des plus importantes remises en cause des frontières, la Libye ayant cherché à s'attribuer la bande d'Aozou, soit 100 000 km²

NOTES

au nord du Tchad. Mais le conflit armé s'est terminé avec l'acceptation par la Libye de la décision de 1994 de la Cour internationale de La Haye.

En revanche, le Sahel subit l'un des conflits non résolus, celui de l'ex-Sahara espagnol qui est un handicap majeur pour la région. D'une part, il pénalise directement la Mauritanie dans ses échanges ou dans son rôle de transit de marchandises entre les Afriques subsaharienne et septentrionale, au moins dans la région occidentale. D'autre part, il engendre une double insuffisance d'intégration qui pénalise le Sahel. La première tient à la très faible intégration au sein de l'Union du Maghreb arabe, qui se répercute sur les territoires septentrionaux du Sahel dans son ensemble, comme sur les cinq pays du Sahel étudiés dans ce texte. La seconde vient de la quasi-absence d'une intégration transrégionale qui pourrait profiter au développement d'un vaste ensemble associant l'Union du Maghreb arabe et les pays du Sahel.

Ainsi peut-on distinguer au Sahel différents niveaux de questions géopolitiques. Le premier est un problème structurel qui provient de la difficulté d'asseoir la souveraineté des États constitués lors de la décolonisation notamment en raison d'une faible densité. La deuxième tient aux très nombreuses différences ethniques, d'où résultent des tensions pour l'accaparement du pouvoir ou résultant de l'attitude du pouvoir vis-à-vis de telle ou telle ethnie. Un troisième élément géopolitique structurel concerne des lignes de fracture interreligieuse particulièrement évidentes au Tchad et au Soudan, tandis que la question linguistique ne facilite pas la construction d'un sentiment national. Un cinquième pourrait provenir des différentiels d'évolutions démographiques entre ethnies qui modifieraient les rapports de force au sein des États. Il résulte clairement de ce qui précède que les pays du Sahel sont, en droit international, des États, mais nullement des nations. Et ces États se trouvent confrontés à l'instrumentalisation éventuelle des diversités ethniques, religieuses et à des difficultés de communication en raison de l'absence d'une langue commune partagée, absence résultant notamment d'un analphabétisme encore très élevé. Les paramètres géodémographiques structurels apparaissent avoir plus d'importance géopolitique que les évolutions démographiques naturelles. La gestion future de ces paramètres aura plus d'importance pour l'équilibre géopolitique régional que l'avancée souhaitable du Sahel dans la transition démographique.

LA VULNÉRABILITÉ DU SAHEL



*Bernard Nante*³⁰

NOTES

30. Journaliste et archéologue.

Le Sahel est devenu familier du grand public à l'occasion de la grande sécheresse des années 1973-1975 qui a dévasté de vastes zones de la bordure méridionale du désert, en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad, et jusqu'à atteindre le nord du Sénégal et du Burkina Faso, deux pays épargnés jusqu'alors par la désertification. Aujourd'hui, le Sahel fait de nouveau parler de lui en raison de l'insécurité qu'y font régner des groupes armés, enlevant des Occidentaux où lançant des raids meurtriers contre les armées nationales. Certains demandent un meilleur partage des richesses, d'autres se réclament de mouvements terroristes ou se livrent à un simple brigandage. Cette insécurité multiforme qui caractérise la région n'est pas nouvelle et ses différents aspects s'imbriquent autant qu'ils se nourrissent mutuellement.

Les rivages de l'aridité

Le Sahel doit son nom aux anciens voyageurs arabes qui appelaient ainsi les « rivages » (*sahil*) du désert, au même titre que ceux de l'océan Indien et de la Méditerranée. Cette région, qui n'est pas désertique puisqu'elle abrite des nomades et des agriculteurs, est cependant très marquée par la sécheresse. Inconstant d'une année à l'autre, le climat est le grand manipulateur d'un combat qui a commencé il y a cinq millénaires avec la désertification d'un Sahara vert qui faisait la part belle aux pâturages, et même à de vastes marigots aujourd'hui transformés en salines, et repoussant toujours plus ses habitants vers ses marges. Ce champ de bataille de la nature est une large bande de terre qui va de l'Atlantique à la mer Rouge où les hommes, nomades et sédentaires, s'accrochent à ce

NOTES

que le ciel veut bien leur concéder. Si, dans le nord du désert la désertification s'est stabilisée il y a près de deux millénaires au sud de la ligne des chotts, au Sahara méridional, elle se poursuit, s'efforçant de gagner toujours plus sur la savane. Cette bande semi-aride et sinueuse englobe Nouakchott, Tombouctou, Agadès, passe au nord du lac Tchad et de Khartoum.

La rencontre de la pirogue et du chameau

Les scientifiques avancent plusieurs définitions du Sahel. Pour certains, « *selon que les pluies totalisent 500 mm vers le 15° de latitude, ou 200 mm au nord vers le 17°, le cadre fourni à la vie humaine n'est pas identique, mais la qualité saisonnière domine l'équilibre zonal.* [Jean Gallais] » Pour d'autre, tel Théodore Monod, c'est la limite du cram-cram (*Cenchrus biflorus*), cette graminée de petite taille à l'épi minuscule hérissé de piquants qui s'accrochent à la peau et qui constitue, avec d'autres graminées, des pâturages à bovins. D'une façon plus générale, le Sahel est une zone climatique parcourue par des nomades (Peuls, Maures, Touaregs, Toubous) éleveurs de bovins, où l'agriculteur peut espérer faire pousser du mil chandelle (*Pennisetum violaceum*) sans irrigation en espérant que les 450 mm annuels nécessaires à sa croissance tomberont en volume suffisant et avec régularité.

Les chroniqueurs arabes tel Es-Saadi (XVI^e siècle), donnent une autre définition qui résume bien la fonction et l'histoire du Sahel dont Tombouctou, « *lieu où se rencontrent ceux qui viennent par terre [le Sahara] et par eau [le Niger]* » est la cité emblématique. Le Sahel est une zone de rupture de charge pour les marchandises venues du Maghreb (tissus, armes de qualité) et du centre du désert (le sel) et celles de la savane (or, cola, peaux, ivoire, captifs) et négociées entre marchands arabo-berbères et commerçants dyula de langue manding. Pour le chameau (dromadaire), c'est aussi la ligne au-delà de laquelle il supporte mal le climat de la savane et doit transmettre sa charge au bœuf porteur. Celui-ci trouvera lui aussi sa limite dans le sud avec l'apparition de la forêt et de la mouche tsé-tsé.

Ces fluctuations sont parmi les causes premières de l'instabilité climatique du Sahel, et aussi une des raisons de sa vulnérabilité politique. Leurs effets se répercutent en cascade à tous les domaines, entraînant une détérioration des sols, des conflits entre nomades et agriculteurs, un exode rural, un affaiblissement des structures sociales et un chômage généralisé, ouvertures à toutes les influences.

La première route transsaharienne

Le Sahel soudanais est entré dans l'histoire quand des commerçants berbères liés au grand commerce arabe ouvrirent la première route transsaharienne entre les deux rivages du désert. En 737, le gouverneur arabe du sud du Maroc Habib ben Abou Obeïda lança un raid en direction du Ghana, un empire qui fleurissait alors au *Bilal es-Sudan*, le « Pays des Noirs », dans la région correspondant au sud de la Mauritanie et l'ouest du Mali. Le Ghana contrôlait également les sources du Niger et du Sénégal réputées pour être riches en or. De retour au Maroc, Abou Obeïda fit creuser des puits pour assurer le bon acheminement des caravanes en direction de ce Soudan occidental plein de promesses, et bientôt un comptoir s'éleva à Aoudaghost (massif du Rkiz, Mauritanie) en pleine zone sahélienne. Pour la traversée du Sahara, les commerçants — des Berbères Zenata des hauts plateaux de l'Atlas — s'appuyaient sur les Sanhadja, d'autres nomades berbères éleveurs de chameaux du Sahara. Possesseurs de montures, ces nomades avaient assuré leur prééminence sur les agriculteurs noirs des oasis de l'Ouest saharien où ils étaient restés piégés par la désertification.

Des commerçants peu orthodoxes

Jusqu'au milieu du XI^e siècle, le Soudan occidental, de même que le désert de Nubie, fournira l'or nécessaire à la frappe des dinars qui firent la notoriété du grand commerce arabe s'étendant de Gibraltar au détroit de Malacca.

À cette époque, l'Afrique du nord était secouée par des mouvements opposés au calife sunnite de Bagdad. Les Zenâtas qui vivaient sur les rebords méridionaux de l'Atlas furent sensibles aussi bien aux doctrines kharidjites (mouvement qualifié d'hérétique), tandis que d'autres Berbères, les Kautamas de Petite Kabylie furent attentifs à l'ismaélisme, un mouvement chiite opposé lui aussi aux sunnites. Prônant l'égalitarisme et professant un fort puritanisme, les Zenâtas créèrent un petit royaume à Tahert (Tiaret) sur les hauts plateaux algériens sous la direction d'Ibn Rostem (761) et entreprirent de contrôler la route de l'or en direction de l'Égypte. Tahert fut détruit (909) par l'essor du mouvement ismaélien qui déboucha sur l'installation des Fatimides en Tunisie puis en Égypte (909-1171). Vaincus les Kharidjites abandonnèrent la « Voie de la défense » pour adopter la « Voie du secret ». Ils se réfugièrent dans des zones isolées (Mzab, Djerba, Djebel Nefussa) et de nature sahélienne pour vivre leur foi sans tenter de jouer un rôle politique. Ces conflits religieux, qui cachaient sous des discours théologiques des oppositions aux pouvoirs en place et encore plus la volonté de contrôler un commerce lucratif (l'or

NOTES

du Soudan) par les taxes et l'essor économique qu'il générerait, eurent leur point d'orgue au Sahel soudanais avec la naissance du mouvement almoravide.

L'islamisation almoravide

Il prit naissance chez les Lemtouna, une fraction des nomades Sanhadja, quand un de leur chef, Yahya ibn Ibrahim, au retour d'un pèlerinage à La Mecque chercha un juriste suffisamment instruit pour enseigner à ses compagnons illettrés les rudiments du Coran. Personne ne voulant partager la vie fruste et pénible des nomades ouest-sahariens, il finit, dit la légende, par trouver un volontaire, peu lettré mais doté d'une foi et d'une volonté inflexibles, Abdallah ibn Yasin. Ne remportant qu'un succès mitigé auprès des Lemtouna, Ibn Yasin partit avec quelques fidèles fonder un couvent fortifié (*ribat*) dans une île du fleuve Sénégal (d'autres versions penchent pour un îlot désolé du Banc d'Arguin en Mauritanie).

Malgré la discipline de fer dispensée par Ibn Yasin, de nombreux *talibés* (étudiants) vinrent bientôt rejoindre les « hommes du *ribat* » (*Al-Morabitoun*). Quand la troupe se sentit suffisamment forte, elle se dirigea vers Aoudaghost, la cité honnie habitée par des hérétiques à la foi pervertie par la possession de biens matériels découlant du commerce de l'or. Peut-être les Almoravides leur reprochaient-ils aussi de ne pas orienter correctement leurs défunts face à La Mecque comme certaines tombes de cette époque le révèlent.

En 1054, écrit le chroniqueur Al-Bakri, « *Les Almoravides prirent la ville, violèrent les femmes, et regardèrent le fruit de leurs pillages comme butin légal, etc. La rigueur des Almoravides prétendait punir les gens d'Aoudaghost de n'avoir reconnu d'autre autorité que celle du roi de Ghana* ». L'année suivante, les Almoravides s'emparèrent de Sidjilmassa, un autre comptoir situé dans le Sahel marocain, et imposèrent lourdement ses habitants en raison de leurs manquements à l'orthodoxie. Ibn Yasin y instaura la *charia* puis le chef almoravide Abou Bakr se porta à la conquête du Maroc et fonda Marrakech (1070). Son jeune cousin Youssouf ibn Tachfin poursuivit la conquête et installa la dynastie en Andalousie.

Revenu au Sahel, Abou Bakr porta ses coups contre l'empire du Ghana qui avait fait d'Aoudaghost son comptoir commercial pour les échanges avec le monde musulman et dont les habitants, en bons commerçants, « n'avaient reconnu d'autre autorité que celle de l'empereur ». Lançant ses troupes contre l'empire animiste, le conquérant almoravide incendia la capitale (1076). L'empire de l'or ne se remit pas de cet appel au *jihad* qui, pour la première fois avait jaillit au sud du Sahara.

L'héritage almoravide

Si le mouvement almoravide a donné sa première grande dynastie au Maroc, il a légué à l'ouest saharien qui comprend la Mauritanie et le Sahara occidental ses fondements culturels et religieux. Les nomades maures (*Beydan*) continuent d'y puiser leur mode de vie austère à la mesure de la géographie difficile de la région ainsi qu'une pratique rigoriste de la religion qui a su éviter les dérives extrémistes.

La réforme almoravide toucha fortement les populations soudanaises de la vallée moyenne du Sénégal, en particulier le petit royaume du Tekrour qui s'étendait sur la rive gauche du fleuve dans la région montagneuse connue sous le nom de Fouta Toro. À l'époque de la conquête almoravide, le Tekrour était vassal du roi du Ghana et se serait allié aux Almoravides contre son maître. Premiers Sahéliens à s'être convertis à l'islam, ses habitants, les Toucouleurs, affichent toujours un fort sentiment religieux. Dans le passé, ils n'hésitèrent pas à faire preuve d'un prosélytisme pouvant déboucher, contrairement aux Maures, à des appels au *jihad* contre leurs voisins les Bambaras sous couvert de lutte contre l'animisme ou contre d'autres musulmans auxquels ils s'opposèrent pour des raisons doctrinales (les Peuls du Macina au Mali).

À la suite de l'effondrement du Ghana, les Soninké qui constituaient le cœur du pouvoir se convertirent à leur tour à l'islam et la région devint, dès lors, le principal foyer d'islamisation du Sahel. De grandes figures, telles Ousman dan Fodio (début du XIX^e siècle). El Hadj Omar (milieu du XIX^e siècle) lancèrent des « mouvements réformateurs » dans la vallée du Niger et jusqu'au nord du Nigeria. Leur but, comme les Almoravides, était de remettre les croyants dans le droit chemin ou, s'agissant du reste du Sahel dont seules les classes supérieures et commerçantes s'étaient converties pour des raisons pratiques ou de prestige, de parfaire une islamisation qui n'était que superficielle.

La gloire de Tombouctou

L'effondrement du Ghana favorisa l'essor d'un de ses lointains vassaux de la savane, le Mali, aux sources du Niger, donc de l'or. En 1240, son fondateur, Soundiata Keita, parvint à battre son puissant voisin Soumangourou roi du Sosso qui avait accueilli les animistes de l'empire du Ghana après la conquête almoravide. Soundiata se convertit à l'islam et ses successeurs étendirent le royaume en direction du Sahel et de la vallée du Niger. C'est de cette époque que date l'émergence de Tombouctou comme cité aux portes du désert, accueillante aussi bien aux commerçants venus du Maghreb, qu'aux lettrés qui contribuèrent à sa notoriété.

NOTES

La route occidentale avec le Maroc par la Mauritanie périlclita après la chute de la dynastie almoravide en Afrique du nord au profit des Almohades (1147-1269). L'insécurité dans le sud du Maroc en raison des révoltes berbères poussa les marchands à préférer la route de Tombouctou plus orientale et plus proche des grands centres musulmans (Tunis, Le Caire). C'est celle-ci qu'emprunta l'empereur du Mali Mansa Moussa (1307-1332) pour accomplir son célèbre voyage à La Mecque au cours duquel il distribua des aumônes en telle quantité à son passage au Caire que le cours du dinar s'effondra et mit une dizaine d'années, dit-on, à retrouver son cours habituel.

Reprise en main du Sahel sous les Songhaï

Au XV^e siècle, la multiplication des échanges favorisa la naissance de Gao, une autre ville du Sahel sur la rive gauche du Niger, capitale du petit royaume songhaï qui ne tarda pas à son tour à secouer le joug du Mali. Son souverain, Sonia Ali s'était converti, mais sa pratique religieuse se résumait en une seule prière quotidienne se terminant à l'intention des autres prières rituelles par : « *Puisque vous semblez vous adresser à la même personne, débrouillez-vous entre vous* ».

De telles libertés prises avec la religion poussèrent les lettrés de Tombouctou à appuyer le coup d'État du chef de l'armée Mohamed Sylla, un Soninké de la région du Flouta Toron connu pour son orthodoxie. Il repoussa les limites de l'empire qui s'étendit sur toute la bande sahélienne de l'Atlantique au lac Tchad. Il favorisa les lettrés et imposa des pratiques religieuses conformes à l'orthodoxie et contrôlée par une police des mœurs, ce qui était nouveau au sud du Sahara où les Songhaï continuaient à pratiquer les rituels traditionnels à l'intention des génies animistes du fleuve et de la pluie. Ainsi, l'obligation pour une femme de se couvrir la tête et de ne sortir qu'accompagnée d'un membre de sa famille proches choqua profondément la population.

La conquête marocaine du Sahara

À la fin du XVI^e siècle, le Maroc avait pu neutraliser la menace du Portugal et de l'Espagne, et le sultan du Maroc Ahmed el-Mansour (1578-1603) n'eut plus à faire face qu'aux avancées turques en Algérie. Pour acheter des armes aux Anglais ses alliés, il occupa les oasis du Touat, au sud-ouest de l'Algérie afin d'assurer ses arrières avant de lancer une première expédition en direction du Sénégal où les produits du Maghreb étaient payés en or. Cette expédition ne lui rapporta pas l'or souhaité mais des esclaves pour ses plantations de sucre et des chevaux. Il décida ensuite de frapper directement l'empire songhaï en

NOTES

s'emparant de la saline de Terhazza au centre du Sahara qui approvisionnait le Sahel et la savane en sel. Il comptait obliger les Songhaïs à payer leur sel avec de l'or, mais l'empereur songhaï refusa par un message méprisant et ouvrit une saline plus méridionale. El-Mansour suscita alors le ralliement d'un prétendant au trône et organisa une expédition pour mettre directement la main sur l'or du Soudan.

L'expédition fut confiée au pacha Djouder, un renégat andalou. Il réunit 4 000 soldats composés essentiellement de Portugais, d'Espagnols et d'Anglais. La moitié était équipée d'arquebuses et des chameaux portaient quelques canons. Cette troupe de chrétiens combattant sous le drapeau du sultan était assistée de cavaliers marocains et d'un personnel important. El-Mansour avait préféré garder ses partisans auprès de lui, de crainte qu'une nouvelle révolte berbère ne mette son trône en difficulté.

Les premières armes à feu au sud du Sahara

La troupe quitta Marrakech le 16 octobre 1590 et mit quatre mois pour franchir les 2 000 km de désert la séparant des bords du Niger. La bataille eut lieu à Tondibi en janvier de l'année suivante, en zone sahéenne sur la rive gauche du fleuve. Selon la tactique africaine traditionnelle, les Songhaï lancèrent leurs troupeaux de bœufs contre les Marocains, mais au bruit des arquebuses et de la canonnade, les animaux se retournèrent contre leurs maîtres, laissant la victoire aux envahisseurs. Les Marocains s'installèrent à Tombouctou, se firent donner l'or que les femmes portaient comme bijoux et emmenèrent captivité les lettrés et tout ce que le Sahel comptait de personnages importants. Pour gouverner la région et traquer l'empereur en fuite, ils installèrent un pacha (gouverneur).

Les pachas reçurent dans la population le surnom de *zarma* (de *al-Ruma*, les tirailleurs). L'or du Soudan ne tarda pas à se tarir car son extraction, très éloignée de Tombouctou échappait au pouvoir des pachas et parce que la conquête marocaine ayant déstabilisé l'ensemble du Sahel, l'anarchie, le banditisme et la pauvreté s'étaient abattus sur l'Afrique occidentale. La région se trouvait en effet prise en tenailles entre les demandes marocaines et la pression des Européens qui avaient mis en place sur les côtes de Guinée un commerce triangulaire pour approvisionner les plantations du Nouveau Monde en main-d'œuvre servile. La traite des esclaves ravagea la savane, des rabatteurs et des chefs de bandes envoyant aussi bien les esclaves vers le sud qu'en direction du nord.

À l'est du lac Tchad, de petits royaumes de la zone sahéenne, tel le Baguirmi, durent leur essor essentiellement à la traite en direction de l'empire Ottoman, par Tunis et Tripoli. Ils ne faisaient en cela que faire perdurer un commerce né à l'aube de notre ère avec l'installation des

NOTES

Romains en Afrique du nord. Le Tchad n'avait jamais eu d'or à offrir aux conquérants venus du nord, seulement des esclaves raziés parmi les sédentaires de la savane.

Les guerres saintes du XIX^e siècle

Le Sahel se réveilla à la fin du XVIII^e siècle avec la guerre sainte d'Ousmane dan Fodio, un Toucouleur du clan des *Torobés* (lettrés) et membre de la *Qadiryya*, la plus importante des confréries religieuses d'Afrique occidentale. Après avoir beaucoup voyagé dans le Sahel et la savane et rassemblé des *talibés* (fidèles) composés en grande partie de Peuls, Ousmane dan Fodio fit porter son action dans le nord du Nigeria où s'épanouissaient des villes nées du commerce des Haoussas entre la Méditerranée et les cités-États du sud forestier du Nigeria. Il soumit les sept grandes cités haoussas (Zaria, Kano, Katsina, Gobir, etc.) et fonda sa propre capitale, Sokoto, qui devient un grand centre religieux (1809). Son fils Adama soumit et islamisa le massif de l'Adamaoua (Cameroun) auquel il laissa son nom.

L'ensemble Haoussa/Peul (Fulani) du nord Nigeria reste très marqué par la réforme religieuse d'Ousman dan Fodio et son poids démographique pèse lourd dans l'ensemble nigerian. Peu après l'indépendance du pays, en 1960, l'Arabie saoudite s'intéressa à cette région et des prédicateurs vinrent y prêcher le rigorisme de l'islam wahhabite tout en accompagnant leur venue de dons destinés à l'édification de mosquées. Aujourd'hui, plusieurs cités haoussas ont instauré la loi islamique et la région reste un foyer de fondamentalisme, tempéré toutefois par l'esprit africain.

Une autre guerre sainte lancée au Sahel par El Hadj Omar (1797-1864) au milieu du XIX^e siècle se heurta aux visées françaises sur la vallée du Niger à partir du comptoir de Saint-Louis à l'embouchure du Sénégal. Toucouleur, El Hadj Omar était lui aussi originaire du Fauta Toro. Issu d'une famille très religieuse, il était affilié à la *Tidjanyya*, une confrérie soufie concurrente de la *Qadryya*. En 1820, il revint d'un pèlerinage à La Mecque avec le titre de délégué de sa confrérie pour la région et fonda un centre d'enseignement religieux (*zaouïa*) qui attira bientôt de nombreux *talibés*. Peu après il fit état d'une inspiration divine lui commandant de partir en lutte contre les Bambaras animistes qui avaient toujours été rétifs à l'islamisation. Il fut arrêté dans son projet par l'avancée de Faidherbe sur le Sénégal. Repoussé vers l'est, il s'empara du royaume bambara de Ségou qui fut investi, et son souverain fut exécuté (1861). Emporté par sa victoire El Hadj Omar entra en conflit avec le royaume peul du Macina (delta intérieur du Niger autour de Djenné), affilié à la *Qadiryya*, la confrérie majoritaire, et dévasta leur région. Il poussa son avantage jusqu'à Tombouctou, mais dut rebrousser chemin pour affronter une coalition des Bambaras animistes

et des Peuls musulmans. Réfugié dans le pays dogon, il mourut dans une mystérieuse explosion.

La querelle des Onze grains

La réforme avortée d'El Hadj Omar marqua elle aussi le Sahel avec une expansion des Toucouleurs tout au long du fleuve jusqu'à la République du Niger. La mort tragique d'El Hadj Omar ayant laissé ses fidèles sans directives, le grand responsable de la confrérie locale transmet l'autorité spirituelle à Cheikh Hamaloullah, un saint homme de Tichit (Mauritanie) pour parfaire sur le plan spirituel l'œuvre inachevée du conquérant toucouleur. Le point de théologie qui fit éclater la confrérie portait sur la récitation du chapelet que Cheikh Hamaloullah voulait réduire à onze grains seulement au lieu de douze, pour exclure la douzième, la *Perle de la perfection*, qui devait faire l'objet d'une attention particulière. La querelle des Onze grains traversa le Sahel d'une opposition violente entre les partisans de Cheikh Hamaloullah et les autres qui avaient trouvé appui auprès de l'administration française, celle-ci préférant donner raison à la fraction qui n'était pas responsable des désordres. Une fois de plus, c'était la rive gauche du Sénégal qui s'enflammait avec pour épice, Niore du Sahel.

Cheikh Hamaloullah fut incarcéré en Mauritanie et en Côte d'Ivoire puis libéré en 1936. Sa recommandation à ses fidèles de dire la prière abrégée (autorisée seulement en cas de conflit) ne fit qu'attiser les tensions. En 1941, pour éviter que les troubles ne s'étendent le gouverneur général de l'AOF ordonna l'incarcération en France du leader tidjane. Celui-ci mourut peu après dans une prison de Montpellier, mais depuis, ses fidèles n'ayant pas assisté à sa mort, espèrent toujours en son retour.

Les fragilités du Sahel

Les mouvements religieux qui traversèrent le Sahel au cours de l'histoire, n'eurent pas d'action d'envergure sur la savane. Le Sahel reste en effet une région privilégiée pour des entreprises nécessitant la liberté de l'espace et la disponibilité des hommes. Elle leur est fournie par la faible démographie qui permet à des groupes, sinon des troupes de se mouvoir avec discrétion et facilité. Autrefois, c'était grâce au cheval dont la région était exportatrice pour les souverains marocains ou tunisiens. Aujourd'hui, le 4 X 4 peut s'y mouvoir avec facilité (la quasi-absence de champs cultivés élimine les obstacles possibles), pour peu que ses conducteurs y prévoient des relais de carburants, et c'est un signe que les attaques récentes de touristes eurent souvent pour but de se procurer des véhicules.

NOTES

La disponibilité des hommes pour de telles aventures est une caractéristique du Sahel. Dans les régions de savane habitées essentiellement par des agriculteurs sédentaires, le travail de la terre occupe le paysan une grande partie de l'année, tandis que la longue saison sèche sahélienne se traduit par six mois voire plus d'inactivité. Beaucoup vont travailler pendant cette période dans les plantations forestières du sud, mais les troubles en Côte d'Ivoire de ces dernières années ont perturbé cette migration saisonnière. Les « accidents » climatiques se traduisent chaque fois par des exodes des nomades vers des terres plus herbeuses où les conflits avec des agriculteurs à la limite de la survie créent les conditions idéales au recrutement des « naufragés de la sécheresse » par des organisations politiques. C'est ainsi que les guerres du Tchad, un pays gouverné par des nomades et dont la religion ne structure pas la société comme en Mauritanie, n'ont aucune peine à rassembler des combattants à chaque reprise de conflit. Au Niger et au Mali, ce n'est plus de guerre qu'il s'agit, mais d'insécurité, les ensembles touareg et maure s'attachant à structurer chacun leurs revendications sur des bases nationalistes, politiques (Sahara occidental) et économiques (Aïr, Adrar des Iforas). Des groupes pas toujours bien identifiés et affichant des buts extérieurs à ces préoccupations (Al Qaida pour la plupart) tentent de profiter de la confusion mais restent à la marge.

Quelque soit la région du Sahel, on n'assiste pas à l'émergence d'un mouvement d'ampleur capable de soulever des populations qui pensent surtout à se réfugier dans les villes où elles espèrent trouver du travail et échapper à un environnement toujours plus impitoyable.



FLUX, RÉSEAUX ET CIRCUITS DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST



Laurence Aïda Ammour³¹

NOTES

31. Consultante en questions de sécurité internationale et chercheur-enseignante au Centre de recherches sur le monde arabe et musulman (Cermam) de l'université Michel Montaigne-Bordeaux 3. Ancienne membre de la division recherche du Collège de défense de l'Otan (Rome).

32. 6 000 km d'est en ouest et 2000 km du nord au sud.

33. Ce terme renvoie « à des mafias, à des groupes, réseaux et Organisations criminelles internationales (Oct) et à des activités -trafic de drogue, trafic de migrants, traite des êtres humains, cybercriminalité, corruption et blanchiment d'argent. » J-F. Guilhaudis, *Relations internationales contemporaines*, Litec, 2005.

Des espaces en réseaux

Le Sahara, vaste et riche désert de 9 millions de km²³² que traversent pas moins de dix pays, a toujours été le territoire de nombreux flux humains, marchands, financiers, et religieux. Au moyen-âge, trois grands axes sahariens reliaient la côte atlantique au Maghreb: l'axe Aoudaghost–Fès, l'axe Tombouctou/Gao–Mzab (Algérie) et l'axe Bilma (Niger)–Tripoli. Ces routes s'appuyaient sur des oasis-relais, carrefours de commerce et d'échanges : laine du nord, étoffes d'Égypte, armes, chevaux, dattes, mais aussi expansion de l'islam par la diffusion du Coran, contre sel du Mali et du Niger, esclaves et ivoire de la côte Yoruba et or de l'empire du Ghana.

Depuis deux décennies, les flux de la criminalité organisée³³ y ont trouvé largement leur place, en s'adossant aux anciens circuits et en occupant les espaces laissés vacants par les États.

Ce territoire présente la caractéristique d'être une aire de crise durable qui recouvre celle d'États affaiblis, bien qu'il revête une importance stratégique indéniable au vu des ressources naturelles qu'il recèle: pétrole et gaz, or, phosphates, coltan, diamant, cuivre, fer, charbon, nickel, zinc, bauxite, uranium, plutonium, manganèse, cobalt, argent, chrome, et bois précieux.

Malgré les atouts que l'abondance de ressources naturelles confère à cette région, la fragilité de la plupart des États et l'instabilité régionale créent ou entretiennent les conditions de l'insécurité : démographie

NOTES

34. Défini comme l'ensemble des échanges économiques et marchands non soumis aux impôts et ne pouvant être pris en compte dans le Pib.

35. Selon le mot d'Aymeric Chauprade.

galopante (sauf au Maghreb qui connaît une transition démographique) ; États qui attirent ou produisent de l'illégal ; délitement des autorités légales ; généralisation de la corruption à toutes les couches sociales ; pauvreté endémique ; persistance de l'esclavage malgré son interdiction ; conflictualité durable qui génère des déplacements brutaux et durables de populations (réfugiés, déplacés) et des migrations illégales. En conséquence, les populations sont souvent contraintes de faire allégeance à des groupes criminels ou rebelles pour bénéficier des retombées des trafics ou pour obtenir une protection. À cela s'ajoutent une insuffisance alimentaire chronique et des famines répétées, une urbanisation désordonnée, des épidémies à grande échelle (sida, paludisme), le pillage des ressources naturelles, la mise en place d'économies parallèles (secteur informel³⁴) et du racket et enfin la sanctuarisation de groupes terroristes ayant besoin d'une base territoriale pour agir transnationalement.

Les États y sont la plupart du temps les protagonistes des conflits armés : l'ensemble des conflits en cours dans la sous-région depuis plusieurs années, sont des « guerres civiles », c'est-à-dire des situations de violence armée mettant aux prises des acteurs nationaux. L'État étant généralement un acteur ou la cause principale des affrontements, les buts politiques affichés en début de conflit armé s'effacent à la longue et s'entremêlent peu à peu à des buts crapuleux. Par conséquent, il est peu probable que ces fragiles institutions puissent devenir les protagonistes d'une paix et d'une stabilité durables dans un contexte de plus en plus complexe et violent.

L'évaluation des enjeux de sécurité dans cette région à travers le prisme des flux montre que les espaces transsahariens, loin d'être des territoires hermétiques et compartimentés, se chevauchent et se recourent dans un périmètre plus vaste que le Sahel lui-même, allant de l'Atlantique au Soudan, et de la Méditerranée au golfe de Guinée. Il s'agit donc d'une zone dans laquelle le désert repousse les frontières³⁵ et où des espaces lacunaires, des angles morts pourrait-on dire, jouent le rôle de sanctuaires propices aux activités illicites.

Cette région connaît un double phénomène concomitant et paradoxal : d'un côté la transnationalisation des espaces sahélo-sahariens et ouest-africains à travers les activités criminelles ; de l'autre, un processus de fractionnement des territoires à travers les conflits armés :

- la conjonction et/ou la superposition entre espaces étatiques et zones grises est en constante extension, et prend forme à travers un ensemble de réseaux et de jeux d'alliances politiques, économiques, ethniques, et sociaux dont le levier est une corruption endémique qui rend opaque les liens entre sphères publiques et sphères privées et permet une adaptation et une continuité des

NOTES

pratiques criminelles dans toute nouvelle configuration. La géographie humaine y joue aussi un rôle important dans la mesure où elle obéit à des logiques claniques ou familiales qui modèlent les formes de l'échange, les types d'allégeances, les vassalités ou les conflits armés ;

- les conflits opèrent une fragmentation de l'espace national non contrôlé par l'État sur lequel se greffent des réseaux transnationaux (qu'ils soient locaux ou régionaux, politiques ou économiques), intégrant ainsi le territoire national au système international.

Depuis la fin du monde bipolaire, l'une des caractéristiques des réseaux criminels, est qu'ils sont devenus un paramètre incontournable des relations internationales et, pour le continent africain, un puissant facteur d'intégration dans la mondialisation. La ressource criminelle tend ainsi à se substituer aux configurations stratégiques dans lesquelles les États africains se positionnaient durant la guerre froide.

La seconde caractéristique de ces réseaux réside dans leur capacité à agir dans plusieurs domaines à la fois et à changer d'échelle (locale, régionale, internationale) selon leurs besoins, ce qui interdit de les confiner dans des catégories définitives.

La troisième caractéristique est qu'ils redessinent une nouvelle cartographie des territoires dont les frontières ne se superposent pas aux frontières nationales, puisqu'elle est le fait de groupes, mouvements, filières, routes, ou circuits en constante redéfinition, capables de s'adapter à chaque nouvelle situation et de contourner les obstacles qu'ils rencontrent.

L'amplitude et l'imbrication des flux criminels est telle qu'il serait vain de les séparer tant ils sont étroitement solidaires, et l'on ne peut appréhender la problématique de la criminalité organisée sans l'envisager comme un tout, car ses activités et les trafics d'opportunité sont adossés les uns aux autres, et leurs ressorts interdépendants.

Cependant, pour les besoins de l'analyse, les différents types d'activité seront étudiés séparément, une méthodologie utile pour en comprendre les modalités particulières. Il s'agit :

- de la contrebande de produits licites ;
- de la production et du trafic de stupéfiants ;
- du trafic d'armes légères ;

NOTES

- du pillage des ressources naturelles et des matières premières ;
- du développement d'un islam radical et de ses nouvelles stratégies ;
- des migrations illégales associées au trafic d'êtres humains.

ÉTAT DES LIEUX

Du commerce de produits licites à la contrebande de produits illicites

Le commerce de produits licites existe depuis très longtemps aux frontières terrestres de l'Algérie, du Mali, du Niger, de la Mauritanie et du Maroc et concerne :

- les denrées alimentaires de base subventionnées par les États algérien et marocain ;
- les véhicules ;
- les cigarettes.

Il fait partie de ce que l'on appelle le commerce informel très répandu dans toute l'Afrique. Dans un premier temps il s'agissait d'échanges transfrontaliers de proximité qui ont longtemps profité aux populations locales, et dont la fonction a toujours été de combler les pénuries alimentaires et la pauvreté. C'est de cette manière qu'un certain degré de sécurité alimentaire a pu être maintenu dans la zone sahélienne. En effet, les frontières, loin d'être des barrières pour les échanges informels transnationaux, créent des différences de contexte qui, intelligemment exploitées, peuvent présenter des avantages supplémentaires et dynamiser les réseaux. À cela s'ajoute le négoce informel traditionnel d'articles d'usage courant que l'on trouve sur tous les marchés des villes d'une même sous-région.

Le négoce par camions a débuté après la seconde guerre mondiale, mais aujourd'hui, il se pratique dans des véhicules plus petits et plus discrets. Il concerne de plus en plus les échanges officiels et non-officiels de véhicules neufs et d'occasion³⁶, de bétail (qui peut rapporter jusqu'à 1 million de FCFA/an) et de tabac (entre 5 et 15 milliards de FCFA/an).

36. Selon *Europol*, 1 300 000 véhicules sont volés chaque année dans l'Union européenne dont une grande partie est acheminée en Afrique.

NOTES

37. Laurence Marfaing, « Des échanges, des routes et des hommes... L'espace Sénégal-Mauritanie-Maroc tel qu'il survit : Dakar/Agadir 2003 », in Eric Guerassimoff, *Migrations internationales, mobilités et développement*, L'Harmattan, 2003.

38. ONUDC, *Transnational trafficking and the rule of law in West Africa: the threat assessment*, juillet 2009.

39. *Ibid.*

40. « L'armée fait avorter une opération de trafic de drogue à la frontière avec l'Algérie », *Jeune Afrique*, 3 février 2009.

Le commerce maritime informel de marchandises se fait par les ports de l'Atlantique. Nouakchott, « *considéré comme port franc dans toute la sous-région, étant donné le peu de taxes qui y sont perçues est l'un d'eux*³⁷ ». De là, les produits sont vendus au Maroc ou sont échangés aux Sahraouis contre chameaux, chèvres, cigarettes ou denrées agricoles. Les cigarettes de contrebande arrivent à Nouakchott, passent clandestinement au Maroc, via Nouadhibou, et sont revendues sur le marché ouest-saharien à Dakhla, Laâyoune et Tan-Tan, au Sénégal, et en Algérie. Le Sahara occidental joue le rôle de centre de distribution régional pour toute l'Afrique du nord. Le transport est assuré par des chauffeurs locaux, fins connaisseurs du désert, payés entre 450 et 680 dollars par voyage³⁸.

En effet, la Mauritanie est l'un des trois « *hubs* » pour l'entrée des cigarettes de contrebande, avec les ports de Lomé, Cotonou et ceux de Guinée.

Les cigarettes proviennent essentiellement de Chine, du Vietnam, d'Europe de l'est et du sud ainsi que des zones hors taxes des Émirats du Golfe et des paradis fiscaux. Elles n'arrivent pas directement des pays d'origine : leur commercialisation s'effectue par l'intermédiaire de compagnies qui les font transiter par des centres d'investissement *off shore*.

Pour 2007, la consommation annuelle de cigarettes de contrebande est estimée à 21 milliards en Afrique du nord et à 11 milliards en Afrique de l'ouest, ce qui représente, avec un ajustement conforme aux prix de vente nationaux, l'équivalent monétaire annuel de 455 millions de dollars et de 11 milliards de dollars, respectivement³⁹.

Il peut y avoir connexion entre contrebandiers de produits licites et trafiquants de drogue : l'opération des forces armées royales marocaines à la frontière algérienne menée début février 2009, a établi l'existence d'un réseau de trafiquants de cigarettes et de drogue impliquant des Marocains, un Mauritanien et des éléments du Front Polisario installés à Tindouf⁴⁰.

Ces exemples illustrent l'existence d'une économie de troc très répandue et ancienne dont les principes s'appliquent à d'autres types d'échanges de produits licites vendus illégalement. Ils révèlent également la multiplicité des combinaisons possibles et une grande fluidité non seulement géographique mais aussi dans la nature des biens concernés par le trafic, mélangeant produits licites et illicites.

NOTES

41. Et l'héroïne dans une moindre mesure.

42. *Rapport sur les drogues dans le monde*, ONUDC, juillet 2009.

43. *La Stampa*, 13 juillet 2009.

Les nouvelles routes de la drogue

Comme n'importe quel acteur économique, les producteurs de drogue adoptent des stratégies mondiales en fonction des opportunités et des obstacles, à savoir les facilités locales, la corruption de la classe politique et les marchés. L'intégration de l'Afrique saharienne et subsaharienne dans l'économie des drogues date des années 80 et concerne principalement le cannabis (et la résine de cannabis) et la cocaïne⁴¹. Elle suit les grandes tendances de la globalisation des marchés, et participe de fait aux relations internationales (illicites) en touchant les secteurs financiers, sociaux et politiques, commerciaux et sanitaires.

L'Afrique est ainsi devenue l'espace stratégique de négoce des drogues en provenance d'Amérique latine. Les Nations Unies estiment que les revenus du trafic de drogue sont largement équivalents à celui d'un État développé comme l'Espagne. D'une part, le renforcement de la répression par les États-Unis et le Canada a poussé les narcotrafiquants à chercher de nouvelles voies pour écouler leurs produits et à délocaliser leurs débouchés vers le marché européen. D'autre part, la baisse de la consommation de cocaïne en Amérique du nord et sa hausse concomitante en Europe, ont ouvert les nouvelles routes pour ce marché plus proche de l'Afrique. Près de 27 % de la drogue consommée en Europe transitent par l'Afrique de l'ouest. Enfin, le degré élevé de corruption facilite grandement l'entrée des cargaisons sur le continent. Ce trafic a pris une telle ampleur, que de zone de transit et de commerce, l'Afrique est devenue zone de consommation de cannabis, de cocaïne et même de drogues dures à grande échelle. La quantité de cocaïne qui passe par les pays de la sous-région est estimée à environ 40 tonnes par an, ce qui représente environ 1,8 milliards de dollars⁴².

« *Même les trafiquants d'héroïne iraniens et afghans veulent faire de l'Afrique la plaque tournante de leur commerce.* » dit Roberto Saviano, pour qui « *l'Afrique est blanche. Blanche de la cocaïne*⁴³ ».

En effet, le continent nord et ouest africain présente de nombreux avantages pour les cartels sud-américains :

- c'est un territoire plat dont les frontières sont peu surveillées ;
- les diasporas jouent un rôle prépondérant dans les échanges transnationaux ;
- les polices locales sont formées à l'ordre public et pas à l'investigation ;

NOTES

44. Ahmedou Ould-Abdallah, représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique occidentale, cité in Xavier Raufer, « Cocaïne : l'Europe inondée. Une offensive mondiale des narcos », *Cahiers de la sécurité*, n° 5, juillet-septembre 2008.

45. Pascale Perez et Laurent Laniel, « Croissance... et croissance de l'économie du cannabis en Afrique subsaharienne (1980-2000) », *Hérodote*, n°112, 1er trimestre 2004.

- la corruption est généralisée à tous les niveaux des appareils étatiques ;
- les fichiers nationaux sont inexistants ;
- les moyens de détection sont faibles ;
- les systèmes judiciaires sont inadaptés, désuets et vulnérables à la corruption (en Mauritanie, le délit de passeur n'est puni que d'un mois d'emprisonnement).

Les portes d'entrée africaines des drogues en provenance de Colombie, du Venezuela et du Brésil sont les ports de Guinée Bissau et du Cap-Vert au nord, et ceux du Ghana au sud. De là, les cargaisons de drogue sont réparties entre le Nigéria (avec un réseau de passeurs vers l'Europe), la Guinée, le Sénégal, la Mauritanie, et remontent vers le Maroc et l'Algérie. On parle désormais de narco-États⁴⁴.

Le cannabis et la résine de cannabis: de la culture locale à l'importation

La culture locale du cannabis

Si l'Afrique est une terre de production du cannabis, c'est d'abord parce que sa culture offre une rentabilité énorme (comme c'est le cas en Afghanistan d'ailleurs). Son expansion dans les années 80-90 en a fait une culture de rente, bien plus avantageuse que les cultures traditionnelles. « (...) en Côte d'Ivoire (...) un hectare de cannabis rapporte 100 fois plus qu'un hectare de manioc et 10 fois plus qu'un hectare d'arachide. La valeur ajoutée pour une journée de travail y est 7,5 fois supérieure pour le cannabis que pour le cacao⁴⁵ ». La culture du cannabis offre aussi aux paysans la possibilité de tirer des revenus convenables de superficies plus petites et de compenser ainsi la réduction des terres cultivables. Au Maroc, cette production rapporte 200 millions de dollars aux paysans et génère 12 milliards de dollars de bénéfices pour les trafiquants.

La seconde raison tient aux réseaux de trafiquants déjà existants (essentiellement nigériens et ghanéens) qui ont incité les petits cultivateurs à s'adonner à la production de cannabis. Ce faisant, les trafiquants de cannabis se sont soit greffés aux réseaux vivriers traditionnels en utilisant leurs moyens logistiques et leurs circuits, soit les ont carrément supplantés.

NOTES

46. Interview de Jean-Michel Colombani, in Céline Raffalli, « La cocaïne passe par l'Afrique », *Valeurs actuelles*, 23 mai 2008.

47. Près de 15 tonnes saisies depuis le début de l'année 2009 et un réseau démantelé le 11 janvier dernier dans lequel étaient aussi impliqués 69 militaires. Voir « 4,5 tonnes de drogue saisies au nord-est du pays », *Jeune Afrique*, 3 février 2009. Voir aussi *Le Figaro*, « Maroc: 413 kg de haschich découverts », 25 février 2009.

La production africaine de cannabis a de cette façon fait reculé la pauvreté pour de nombreux petits producteurs dans les zones rurales, en leur offrant une alternative économique lucrative, et ce d'autant mieux que la consommation locale, non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes, est en forte progression.

Le cannabis et la résine de cannabis importé

Selon le chef de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis), « *l'Afrique joue principalement le rôle de " hub " . (...) Les routes du cannabis traversent le Mali ou la Mauritanie jusqu'au Maghreb. De nouvelles pistes se dessinent vers la Libye et l'Égypte*⁴⁶ ». Une fois sur place, les grosses cargaisons prennent la mer dans des containers frigorifiques, les plus petites sont chargées sur des 4 x 4.

Le Maroc est le plus grand producteur régional de cannabis, malgré la nouvelle politique anti-drogue adoptée par ce pays depuis 2005 : les surfaces cultivées sont en effet passées de 134 000 ha en 2003 à 50 000 ha en 2008, et la production de résine de cannabis a chuté d'environ 60 % depuis l'entrée en vigueur de cette politique d'éradication. Mais l'effet involontaire de cette répression, encourage les trafiquants à se tourner vers la cocaïne et à réorienter les filières traditionnelles du cannabis.

Ce pays est l'un des favoris des cartels colombiens, en raison de sa position géographique sur le littoral atlantique, de la porosité de ses frontières, de la corruption dans les milieux de la sécurité⁴⁷ et des itinéraires déjà balisés des routes du cannabis. Les Nigériens, connus pour leur activisme dans le croissant d'or (Pakistan, Inde, Afghanistan), y travaillent en étroite collaboration avec les cartels sud-américains.

L'Algérie, est devenue la nouvelle la route est-ouest du cannabis. Des régions du sud-ouest, en particulier Béchar, le long de la frontière avec le Maroc, la marchandise est acheminée vers la Tunisie et la Libye via Ouargla et El Oued, alors qu'auparavant celle-ci passait plus au nord, par l'Oranie.

Pour les spécialistes, ce redéploiement des circuits de la drogue, s'explique par la fermeture des frontières européennes qui constituaient les premières portes d'entrée de la résine de cannabis en Europe (par les ports espagnols, français, portugais et belges).

Progressivement, on observe un changement de statut de l'Algérie, au fur et à mesure que les obstacles se font plus nombreux côté marocain : de statut de pays de transit, elle est devenue pays de culture (région d'Adrar), et de consommation, y compris d'héroïne.

NOTES

La cocaïne

Bien qu'elle ne soit pas produite en Afrique, selon Interpol, environ 50 tonnes de cocaïne d'une valeur de 1,8 milliards de dollars circulent illégalement en Afrique de l'ouest chaque année. Depuis la fin des années 90, la cocaïne des cartels sud-américains arrive par mer en Guinée Bissau et au Sierra Leone, remonte vers le Sénégal et la Mauritanie, puis vers le Maroc et l'Algérie pour finir en Europe. Depuis 2000, la culture de la coca a baissé de 18 % en Colombie, mais elle a augmenté de 6 % en Bolivie et de 4,5 % au Pérou, ce qui a « compensé » le manque à gagner pour les narcotrafiquants. D'autres pays de provenance existent également comme l'atteste la saisie de 72 kg de cocaïne au Ghana en juin dernier, pour une valeur de 7 millions de dollars, dans un container arrivant d'Équateur.

La voie terrestre passe par la Mauritanie et le Maroc, et la voie aérienne par Bamako, Casablanca ou Dakar.

L'Organisation des Nations Unies contre la drogue et la criminalité (Onudc) associe ce trafic à une recrudescence de la violence, à la contrebande des armes de petit calibre, et à une hausse progressive de la criminalité et de la corruption. Selon le rapport Onudc d'octobre 2008⁴⁸, « *il semble y avoir deux flux parallèles. Le premier implique principalement d'importantes cargaisons maritimes et aériennes privées. Il est détenu et géré par des sud-américains. En échange de l'aide logistique fournies pour ces cargaisons, les ouest-africains sont payés en cocaïne. Cela a créé un second flux, car ces derniers revendent ces drogues en Europe et ils utilisent généralement des vols commerciaux comme moyen de transport* ». « *Même les trafiquants d'héroïne iraniens et afghans veulent faire de l'Afrique la plaque tournante de leur commerce* ».

Au Maghreb, les introducteurs de la cocaïne, auprès des producteurs-négociants de haschich, sont tous originaires d'Afrique subsaharienne, eux-mêmes au service de Colombiens et des « cartels nigériens » installés dans les pays du golfe de Guinée et les îles du Cap vert⁴⁹. Tout récemment, à Conakry, Interpol a eu la confirmation du rôle que jouent les ressortissants sud-américains en Afrique après la découverte de laboratoires clandestins abritant des produits chimiques servant à fabriquer des drogues synthétiques (ecstasy et héroïne). Là encore les personnes interpellées étaient des proches de Moussa Conté (arrêté en février pour trafic de cocaïne), fils de l'ancien président guinéen Lansana Conté récemment décédé⁵⁰.

48. « Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'ouest ».

49. Abdelmalek Essaih, directeur général de l'Office national algérien pour la lutte contre la drogue. Selon l'Onudc, les Nigériens représentent 57 % des « mules » interpellées sur des vols commerciaux au départ de la majorité des pays de la CEDEAO.

50. Voir le récit de son arrestation récente pour trafic de drogue in *Jeune Afrique* du 24 février 2009.

NOTES

51. Malgré les élections législatives de novembre 2008 qui pouvaient laisser présager une amélioration de la situation interne ; voir International Crisis Group Report, « Guinée Bissau: construire un véritable pacte de stabilité », *Briefing Afrique*, n° 57, 29 janvier 2009. Le président Joao Bernardo Vieira assassiné le 2 mars dernier après être parvenu au pouvoir en 1980 à la faveur d'un putsch et avoir passé 23 ans à la tête de la Guinée Bissau, avait probablement trempé dans le trafic de cocaïne colombienne vers l'Europe. Coups d'État, tentatives de coups de force et mutineries ont ponctué l'histoire de cette ex-colonie portugaise, depuis son indépendance en 1974, où l'armée constitue l'armature de l'État dans ce petit pays rural, classé parmi les plus pauvres du monde. Voir aussi International Crisis Group, « Guinea-Bissau: Beyond the rule of the Gun », *Africa Briefing*, n°61, 25 juin 2009.

52. Voir l'interview de Antonio Maria Costa, directeur exécutif de l'Onudc, in *Afrik.com*, « Ces États risquent de devenir des États coquilles », 21 juillet 2009.

La Guinée Bissau est la plateforme la plus importante du trafic en provenance d'Amérique du sud. Ceci s'explique par l'existence d'une façade maritime constituée de nombreuses îles de l'archipel des Bijagos impossibles à surveiller dans leur intégralité, et faisant face au continent sud-américain. La seconde raison, d'ordre politique, réside dans la faiblesse de l'État, dans lequel les relais locaux au trafic de drogue atteignent les plus hautes sphères du gouvernement comme l'atteste l'implication de l'ancien chef d'état-major, auteur d'une tentative de coup d'État en août 2008⁵¹. Les assassinats politiques liés à des différends entre groupes militaires et politiques rivaux sont devenus monnaie courante dans ce pays. Des narcotrafiquants colombiens et vénézuéliens semblent avoir infiltré l'armée et même la police. Deux officiers avaient été interpellés en 2007 en compagnie de Sud-Américains alors qu'ils transportaient 374 kg de drogue et l'ex-chef d'état-major général de la marine, réfugié en Gambie, est accusé d'être le cerveau du trafic de la cocaïne dans son pays⁵¹. Ces conditions favorables ont provoqué l'installation à demeure et massive de nombreux ressortissants colombiens, vénézuéliens et nigériens, trafiquant avec les cartels sud-américains. Les drogues arrivant par mer ou par air, sont réceptionnées par les militaires qui y trouvent une source d'enrichissement personnel et d'accession au pouvoir de l'État et à ses ressources⁵².

L'instabilité touche également le Sénégal et la Gambie : la rébellion casamançaise s'est financée grâce au trafic international de cocaïne. De récentes mesures de surveillance, bien que timides, ont contraint les trafiquants à reporter une part de leurs activités vers la Gambie dont les circuits traversent désormais la Casamance et la Guinée.

Le Cap-Vert, archipel n'étant soumis à aucun contrôle de ses eaux territoriales, est aussi le lieu idéal de débarquement des cargaisons provenant du Brésil.

La Mauritanie s'est peu à peu transformée en marché de gros de la cocaïne, envoyée au Sénégal et au Maroc vers l'Europe. Les containers de poissons remontant de Nouadhibou vers l'Europe sont les caches choisies pour ce type de transport.

Au Maroc le trafic de cocaïne est en hausse constante depuis les années 90, suite à la politique d'éradication des cultures de cannabis. Ce pays apparaît comme une véritable zone de transit de plus en plus empruntée par les « mules », ou passeurs payés pour transporter la drogue dans leur estomac.

L'Algérie, est une zone de transit est-ouest des drogues dures arrivant du sud (Mali et Niger principalement). La vaste région qui s'étend de Tamanrasset à Aïn Guezzam constitue un terrain d'élection pour les trafiquants et la région de Nâama est le point

NOTES

53. La dénomination officielle est : « armes légères et de petit calibre » ou ALPC que nous utiliserons dans la suite de l'article.

54. Protocole sur les armes à feu entré en vigueur le 3 juillet 2005.

55. Conférence ministérielle sur le commerce des armes légères, Genève, le 12 septembre 2008.

56. Groupe de Recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Afrique de l'Ouest: vers une convention sur les armes légères*, 2005/4.

d'introduction de la drogue, avant qu'elle ne soit convoyée vers la Tunisie et la Libye via la ville de Tiaret.

Le trafic de stupéfiants se superpose souvent à la filière de l'armement et à celle du diamant, toutes deux contribuant à financer les guerres locales, à enrichir les chefs de guerre et les anciens combattants désœuvrés.

Conflits locaux, trafic d'armes légères⁵³ et pillage des ressources

Selon les Nations Unies, « *les armes illicites arrivent en Afrique de l'ouest (...) en provenance d'Europe centrale et orientale, de la Fédération de Russie, de la Chine ainsi que d'autres pays d'Afrique. Beaucoup d'armes sont initialement entrées légalement en Afrique, mais le détournement des circuits légaux vers les circuits illégaux est encouragé par la corruption, les saisies d'armes et une gestion laxiste des stocks. Les bénéfices provenant de ce détournement vont aux revendeurs et aux courtiers, qui sont des acteurs non-étatiques, plutôt qu'aux gouvernements⁵⁴* ».

Le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) parle de 100 millions d'armes légères en circulation dans toute l'Afrique⁵⁵. Pour l'Afrique de l'ouest seule, le chiffre serait de 8 millions⁵⁶, et 100.000 kalachnikovs circuleraient au Sahel. Il s'agit le plus souvent de vieux stocks militaires dont les ex-pays du Pacte de Varsovie se débarrassent et dont les cargaisons sont gérées par des fonctionnaires corrompus qui les vendent à des intermédiaires, lesquels les acheminent par voie aérienne en plusieurs étapes pour brouiller les pistes.

Ce trafic se complique toujours plus avec l'apparition de courtiers qui sont l'interface entre l'acheteur, le vendeur, le transporteur, le bailleur de fonds et l'assureur pour organiser les transferts. Difficilement contrôlables, en tant qu'acteurs privés, ils sont à la charnière entre le licite et l'illicite, et leur relation avec les États reste pour le moins trouble et opaque. Exploitant les vides juridiques, falsifiant les documents, ces courtiers souvent en collusion avec des agents de l'État, sont les acteurs les plus difficiles à surveiller et à appréhender en particulier dans les zones grises comme l'est la région sahélienne et ouest-africaine.

Les conflits régionaux et les rébellions internes jouent un rôle déterminant dans le transfert des ALPC : elles ont alimenté la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria, la Sierra Leone, les groupes touarègues en révolte au Mali et au Niger, le conflit de la Casamance, etc.

NOTES

57. Voir Laurence Ammour, « À qui profite le gel du conflit du Sahara occidental? », *Research Paper*, n°30, novembre 2006, Collège de Défense de l'Otan, Rome.

58. Service de coopération technique internationale de police (France).

59. Décembre 2008.

60. Benjamin Valverde, *Le trafic illicite d'armes légères*, DESS de géopolitique, université Paris I Panthéon-Sorbonne, École normale supérieure, septembre 2004.

61. Salima Tlemçani, « Trafic d'armes aux frontières de l'Algérie », *El Watan* (Alger), 15 mai 2008.

Le déclin politique et la décomposition du Front Polisario⁵⁷ ainsi que la proximité entre le Sahara occidental et la Mauritanie, ont créé un espace lacunaire dont profitent des éléments de cette organisation pour s'enrichir en pratiquant la contrebande d'armes, le passage des migrants clandestins vers la côte atlantique du Sahara occidental puis vers le Maroc, ou encore la contrebande de cigarettes. Selon l'expert du Sctip⁵⁸ basé à Nouakchott, les Sahraouis, bons connaisseurs de la zone jouxtant la Mauritanie et le Sahara occidental, sont capables de faire passer n'importe qui par le point dit « PK55 », fameux champ de mines censé séparer ces deux territoires⁵⁹.

Les camps du Front Polisario du sud-est algérien, mais aussi le sud de la Libye ou le nord du Mali, sont également des zones de transit. Ainsi, en raison de sa position stratégique, la ville de Tindouf représente le point de passage idéal entre le Sahel de l'est et le Sahel de l'ouest. Du Tchad au Mali, de Tindouf à Zouérate, marché connu dans toute la région pour ses caches et stocks d'armes, les flux criminels empruntent des itinéraires de plus en plus diversifiés sur un espace désormais de plus en plus vaste.

L'un des grands défis du trafic d'ALPC réside dans la compromission des autorités politiques et militaires dans les opérations de vente, d'achat ou d'échanges d'armes. Contrairement au trafic de drogue, le trafic d'armes ne peut en effet se faire sans l'aval des États et la complicité de fonctionnaires à différents échelons, et sans des réseaux organisés capables d'assurer le transport et l'écoulement des cargaisons⁶⁰. Ainsi, dans les années 90, un important réseau de trafic d'armes de poing dissimulées dans des containers et importées d'Égypte en direction de pays africains via l'Algérie, a été possible grâce aux autorisations douanières.

Le terrorisme est également un facteur aggravant et un accélérateur du trafic d'armes: la guerre civile qu'a connue l'Algérie a amplifié grandement le phénomène et permis aux groupes terroristes locaux et étrangers de s'approvisionner plus facilement dans les villes d'Ouargla, Tamanrasset, El Oued, ou encore Batna où les armes arrivent par les frontières malienne et nigérienne. Sur les frontières est et ouest de l'Algérie, des mines antipersonnel et des engins explosifs passent des réseaux de contrebande aux mains des terroristes. Les premiers, protégés par les groupes terroristes, acheminent leur marchandise en toute sécurité, alors que les seconds peuvent obtenir une recommandation auprès des négociants d'armes œuvrant au Sahel⁶¹.

Les ALPC servent aussi d'un conflit à l'autre : elles sont soit recyclées pour d'autres combattants ou pour la criminalité locale, soit vendues aux pays voisins pour d'autres conflits en cours ou à venir. Cette circulation favorise non seulement la constitution de nouveaux groupes armés mais incite aussi à l'apparition de

NOTES

62. « Trafic d'armes au Sahara: la mafia du Polisario orchestrée par Abdelaziz », *La Gazette du Maroc*, 19 octobre 2007. Dans certains pays africains, un AK-47 ne coûte que 6 livres sterling.

63. Dits « diamants du sang ».

64. Jean-François Thony, « Mécanique et géopolitique du blanchiment d'argent », *Ramsès* 2003, p. 79. Voir aussi David Mugnier, « Les diamants et les relations internationales illicites », *La Revue internationale et stratégique*, n°43, automne 2001.

65. Francis Langumba Keili, « Le problème des transferts d'armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest », *Forum du désarmement*, n°4, 2008.

66. Il peut s'agir de détentions individuelles comme ce fusil Fal saisi chez un agent des forces auxiliaires à Laâyoune en 2006, ou de détention criminelle collective comme le stock d'armes introduit au Maroc depuis la Mauritanie la même année.

67. *Relations internationales contemporaines*, Litec, 2005, p. 613.

nouveaux conflits. « Généralement les armes proviennent des pays voisins, dans des zones de conflit où opèrent des marchands d'armes qui ont pignon sur rue dans les pays de l'est (...). On trouve également dans le lot, des armes récupérées dans les conflits armés de la région, comme les conflits internes du Tchad, les troubles du Darfour et même celles utilisées dans la guerre civile au Liban qui ont été retrouvées chez les maquisards du GSPC⁶² ». Même si leurs motivations sont différentes, il y a cependant bien convergence d'intérêts entre organisations criminelles, guérillas et groupes terroristes. Cette convergence va bien au-delà du continent africain tant au regard de l'origine des armements que des circuits qu'ils empruntent.

Le trafic d'armes se combine aussi avec le pillage des ressources naturelles mêlant les intérêts de certains groupes économiques internationaux, de marchands d'armes et de chefs d'État. On parle alors de « kleptocraties ». C'est le cas tout particulièrement des diamants⁶³, dont l'exploitation en Sierra Leone ou au Liberia a donné naissance à de véritables économies de guerre⁶⁴.

Un autre aspect peu évoqué concerne les armes artisanales fabriquées par les forgerons africains. Il y en aurait 75 000 au Ghana. Elles représenteraient la majorité des 125 000 armes non enregistrées dans ce pays⁶⁵.

Enfin, la prolifération est aussi facilitée par des moyens légaux. Durant les nombreux conflits qu'a connu le continent, certains États ouest-africains, incapables d'assurer la protection de leurs citoyens, ont assoupli leur législation sur le port d'armes pour inciter les civils à s'armer. D'autres États, pour compenser leur incapacité à contrôler leur vaste territoire, ont laissé les tribus s'armer pour se protéger ou pour maintenir l'ordre, ce qui a considérablement accru l'essor du trafic d'armes et leur dissémination⁶⁶.

Les connexions entre ex-combattants, gangs locaux, chefs de guerre et milices, font que ce trafic se situe à l'intersection de la criminalité et du terrorisme. Comme le dit Jean-François Guilhaudis, « *le terrorisme n'est que l'aspect le plus spectaculaire d'une criminalité multiforme (...)*⁶⁷ ».

Le terrorisme: du national au régional

Le trafic d'armes légères présente la même topographie que les autres activités criminelles, y compris le terrorisme. Les réseaux terroristes participent à la criminalité internationale et bénéficient grandement de ces trafics pour acquérir les armes nécessaires. C'est

NOTES

68. Jean-Luc Marret, « Évolutions récentes du GSPC "Al-Qa'ida au Maghreb islamique" : un redéploiement historique », *Note de la FRS*, Washington, 12 mars 2007.

69. Mathieu Guidère, « La Tentation internationale d'Al-Qaïda au Maghreb », *Focus Stratégique*, n°12, IFRI, décembre 2008, pp. 13-14.

70. *Op. cit.* p. 16.

pourquoi, il ne peut y avoir de lutte anti-terroriste sans lutte globale contre toutes les formes de criminalité, leur imbrication et interdépendance étant désormais attestée. Ces deux activités se nourrissant l'une de l'autre, il existe une alliance objective entre crime organisé et terrorisme, alimentée par leurs intérêts convergents : les organisations criminelles profitent des actions violentes des organisations terroristes et des guérillas ou des rébellions, tandis que ces dernières bénéficient des financements que les activités criminelles sont en mesure de leur fournir.

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale algérienne (septembre 2005), a entraîné la libération d'un grand nombre de militants du GSPC, dont une partie est retournée dans les rangs de cette organisation et dont la présence au Sahara, mais aussi au Darfour ou en Irak, s'est vérifiée ultérieurement⁶⁸.

Depuis les attentats d'avril 2007 au Maroc et en Algérie, la connexion opérationnelle entre les différents groupes maghrébins est devenue réalité. En 2006, les services de sécurité marocains ont acquis la preuve de l'alliance de plusieurs groupes islamistes d'Afrique du Nord. Il s'agissait du GSPC algérien (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), du GICM marocain (Groupe islamique combattant au Maroc), du GICL libyen (Groupe islamique combattant en Libye) et du GICT (Groupe islamique combattant en Tunisie), ainsi que d'autres groupuscules de divers pays sahéliens, en particulier de Mauritanie, du Mali et du Niger⁶⁹. En mars 2007, la presse marocaine annonçait que le quartier général du Conseil consultatif de la nouvelle organisation désormais rebaptisée Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqim) se trouverait dans le sud-est algérien.

Ainsi, l'Aqim est passé du statut de pourvoyeur de combattants pour l'insurrection irakienne dans les années 2004-2006, à celui de fédérateur des mouvements salafistes nord-africains et a ainsi élargi son champ d'action qui désormais transcende les frontières nationales grâce à l'installation d'un commandement central des groupes de plusieurs pays de la zone sahélo-maghrébine. Sa plateforme d'entraînement et son centre de formation, accueilleraient des Tunisiens, Libyens, Marocains et Mauritaniens notamment, mais aussi des militants originaires du Niger, du Nigéria, du Tchad ou du Mali⁷⁰.

« La zone nord de la Mauritanie est une zone de trafic et de contrebande notoire et c'est également une zone où naviguent des éléments d'Aqmi. À l'époque d'Ould Taya, le pouvoir mauritanien avait le contrôle de cette zone notamment parce que le président Ould Taya avait indirectement la main mise sur les trafics en partie grâce aux alliances passées entre sa tribu (les Smacid) et la grande tribu Rgueibat (qui contrôle le Polisario). Cette configuration a changé et la zone s'est " internationalisée ", avec l'apparition de nouveaux

NOTES

71. Il s'agissait alors de Sidi Ould Cheikh Abdallahi renversé en août 2008.

72. Alain Antil, « Mauritanie: menaces sécuritaires sur une jeune démocratie », *Actuelles de l'IFRI*, 2, 2005.

73. Pour le seul mois de février 2009, l'Algérie a connu trois attentats (le 12/02 à Foum El-Metlag, le 15/02 à Tebessa, le 25/02 près de Jijel). Entre mai et juillet 2009, il y a eu quatre embuscades : le 20 mai contre des gendarmes à Médéa, le 26 mai contre des militaires à Biskra, le 2 juin à Boumerdès (région d'Alger) et le 19 juin à Bordj Bou Arréridj contre des gendarmes qui escortaient des travailleurs chinois.

74. Emily Hunt, « Islamist Terrorism in Northwest Africa. A 'Thorn in the Neck' of the United States? », *Policy Focus*, n° 65, February 2007, The Washington Institute for Near East Policy.

75. Voir *Jeune Afrique* du 19 février 2009, « Niger Terrorisme : Al Qaïda signe son premier raid ».

76. Wesley Clark, Stu Ezeinstat, Bill Zartman entre autres.

77. Voir *Why the Maghreb matters: Threats, Opportunities, and Options for Effective American Engagement in North Africa*, Potomac Institute for Policy Studies and The Conflict Management Program, The John Hopkins University, 31 mars 2009.

acteurs (Touaregs, réseaux de passeurs et de trafiquants de drogue, alliances ponctuelles entre tribus maures ou tout du moins entre individus se revendiquant de tribus, etc.). Le pouvoir actuel⁷¹ n'a semble-t-il, plus la capacité totale de connaître totalement ce qui se passe dans cette zone et à la contrôler⁷² ». Le nouveau président Mohamed Ould Abdelaziz, semble décidé à combattre les cellules terroristes installées dans son pays, en particulier dans le nord, aux confins avec le Mali : selon les services de renseignements mauritaniens, les ramifications des cellules locales mènent jusqu'en Gambie, au Mali et dans les maquis algériens. À l'inverse, des Mauritaniens sont impliqués dans certaines attaques en Algérie et au nord du Mali.

L'attentat par un jeune Mauritanien contre l'ambassade de France à Nouakchott le 8 août dernier confirme que la Mauritanie est devenue à la fois le territoire de recrutement et la cible des salafistes et inaugure un nouveau mode d'action, celui des attentats-suicide, encore inconnu à cette date dans ce pays.

En effet, le changement de nom de GSPC en Aqmi a coïncidé avec un changement dans le mode d'action et avec un programme qui ne s'inscrit plus dans un agenda purement algérien. Depuis 2006, c'est la technique de l'attentat-suicide inspirée des modes d'action utilisés en Irak, comme ce fut le cas à Alger le 11 avril 2007 et à Casablanca, puis en 2008 et 2009⁷³. L'invasion de l'Irak par les troupes américaines a stimulé le développement et la diffusion de réseaux de recrutement dans les pays maghrébins et sahéliens et près de 25 % des attaques suicides commises en Irak ont été l'œuvre de Maghrébins, essentiellement Algériens⁷⁴.

À cela s'ajoute depuis quelques années la pratique des enlèvements, comme récemment au Niger où l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu pour le Niger, Robert Fowler, et son collègue Louis Guay, ont été kidnappés par la branche nord-africaine d'Al-Qaïda⁷⁵. Plus grave encore, un ingénieur britannique enlevé par des touaregs au nord du Mali début 2009, a été livré à un groupe lié à Al-Qaïda qui l'a assassiné au mois de juin dernier.

Un récent rapport spécialement destiné à la nouvelle administration américaine et préparé par des experts reconnus⁷⁶, évalue l'augmentation des attentats à plus de 400 % depuis le 11 septembre 2001⁷⁷ et estime que si rien n'est fait, Aqmi pourrait prendre le contrôle des gisements de gaz et de pétrole en Mauritanie, au Mali et au Niger, beaucoup moins sécurisés qu'en Algérie. « Les Américains considèrent la bande du Sahel comme un camp d'entraînement grandeur nature, destiné à former puis envoyer des combattants en Irak et en Afghanistan⁷⁸ » .

NOTES

78. Azza Turki, « Coopération tous azimuts contre l'ennemi n°1 », *Réalités*, 18 mai 2009.

79. Voir *Jeune Afrique*, « La guerre des mots », 20 mai 2009. La dernière attaque qui a ciblé un convoi militaire malien avait fait 26 morts.

80. Algérie, Tchad, Libye, Niger, Mali.

81. Voir « Al-Qaïda presence in Nigeria has been kept under wrap », *Worldanalysis*, 3 août 2009 ; voir aussi Mohamed Boufatah, « Le GSPC infiltre les rebelles nigériens », *L'Expression* (Algérie), 3 août 2009.

La coopération antiterroriste entre pays frontaliers (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie, Libye) reste à ce jour dispersée et ponctuée de désaccords entre pays frontaliers. L'Algérie, médiatrice entre Bamako et la rébellion touarègue, s'en était pris aux autorités maliennes pour leur « laxisme » envers Aqmi à qui elles auraient payé une rançon dont le montant aurait servi à armer les maquis salafistes algériens⁷⁹. Les blocages sont aussi dus à la querelle de *leadership* entre l'Algérie et la Libye dans la zone stratégique de Kidal, au nord du Mali, où la présence de pétrole et d'uranium vient d'être révélée.

Malgré une première rencontre des ministres des affaires étrangères de cinq pays sahéliens le 12 novembre 2008 à Bamako⁸⁰, la coopération militaire souffre d'un manque de coordination. C'est pourquoi une réunion des chefs des états-majors algérien, nigérien, mauritanien et malien s'est tenue dans la sixième région militaire de Tamanrasset les 12 et 13 août dernier, dont l'ordre du jour doit aborder également la préparation d'un sommet élargi sur la sécurité et le développement dans le Sahel, réclamé depuis longtemps par Bamako. Le Forum international du continent africain (Fica) réuni en France du 13 au 20 mai 2009 avait aussi pour thème la sécurisation des frontières et l'intégrité territoriale des États africains.

Les évènements récents du Nigéria laissent entrevoir les accointances qui semblent exister entre djihadistes maghrébins et ouest-africains et l'étendue des ramifications terroristes qui atteint désormais l'Afrique tropicale : selon les renseignements nigériens, les membres du groupe *Boko Haram* auraient été formés en Algérie dans les rangs de l'Aqmi. « *Un premier groupe de personnes recrutées par l'Algérie Khaled Bernaoui, sont parties s'entraîner en 2006, (et) le neveu d'un ancien gouverneur du nord-est (du Nigéria, région à majorité musulmane), a été impliqué dans la coordination de la secte. De même qu'un ancien président du gouvernement local de l'État du Niger*⁸¹ ». Ce groupe serait ainsi lié à Al-Qaïda par l'intermédiaire de certains de ses membres ayant combattu en Afghanistan.

Avec le retrait des troupes américaines d'Irak, la question de la transnationalisation du terrorisme maghrébin et de l'avenir de ces combattants libyens, marocains, algériens, et tunisiens, reste posée. Leur retour au pays représente une menace et pose le défi de leur radicalisation et de leur capacité de nuisance réelle pour la stabilité de ces pays et des pays voisins directement affectés. Ayant acquis des compétences en matière de combat urbain, ils pourraient les utiliser une fois de retour au Maghreb, et inaugurer ainsi des nouvelles formes d'insurrection inconnues jusqu'ici en Afrique occidentale.

NOTES

82. La CEDEAO comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo. La Mauritanie vient de la rejoindre.

83. L'étude WALTPS a pour but de mieux comprendre les grands mouvements qui transforment la région depuis environ un demi-siècle et de réfléchir aux prolongements qu'auront ces mouvements au cours des prochaines décennies. À partir d'hypothèses sur le sens des transformations futures, elle tente d'esquisser une vision régionale pour 2020. Étude prospective, elle propose un projet qui devra être mis en œuvre par les Africains, tout en invitant les acteurs extérieurs à y prendre part.

Les parcours migratoires, le trafic illicite de migrants et le trafic d'êtres humains

Les guerres africaines sont un facteur aigu d'insécurité pour les hommes et les agents économiques et conduisent à généraliser les migrations et les déplacements de populations (réfugiés).

Les migrations en soi ne représentent pas une menace directe à la sécurité, mais dès lors que les migrants sont des groupes vulnérables et aux abois, ils peuvent être victimes de pratiques et d'agents criminels (passeurs et guides touarègues ou sahraouis) ; ils peuvent être contraints par les circonstances de s'impliquer dans des trafics dont le degré de gravité peut varier.

En outre, les migrations représentent une opportunité économique pour les groupes criminels organisés en réseau, de l'Afrique vers l'Europe. Si la situation d'illégalité des migrants crée leur fragilité et leur dépendance envers les trafiquants et les contrebandiers de toute sorte, elle n'en fait pas forcément des criminels.

Des migrations intrarégionales aux flux internationaux

Les migrations ouest-africaines ont longtemps été des migrations saisonnières légales dirigées vers la sous-région. Ceci s'explique par le droit à la libre circulation en vigueur dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO)⁸². C'est seulement depuis les années 80, que des formes de migrations nouvelles apparaissent, à savoir les migrations intercontinentales. Les pays du Maghreb deviennent alors des étapes et/ou des lieux de transit dans les stratégies migratoires des Subsahariens vers l'Europe.

Des estimations réalisées à partir des recensements de la population indiquent que les pays de la région abriteraient aujourd'hui environ 7,5 millions de migrants originaires d'un autre pays ouest-africain, soit près de 3 % de la population régionale. Ce taux, en hausse depuis 1990, dépasse largement celui de l'Union européenne qui est de 0,5 %.

L'étude WALTPS (*West Africa Long Term Perspective Study*)⁸³ sur les perspectives à long terme en Afrique de l'ouest, estime que près de 30 millions d'Africains de l'ouest ont changé de pays de résidence entre 1960 et 1990, soit en moyenne un million de personnes chaque année. En dépit des approximations statistiques, l'Afrique occidentale apparaît donc comme une zone d'intense brassage de populations.

NOTES

84. Migrations intra-régionales, réunion CSAO/OCDE, 25-26 janvier 2007, Berlin.

85. Hein de Haas, *The Myth of Invasion. Irregular Migrations from West Africa to the Maghreb and the European Union*, Research Report, Migration Information Policy Institute, University of Oxford, October 2007. Voir aussi du même auteur, « The Inconvenient Realities of African Migrations to Europe », *Third World Quarterly*, 2008, 29(7), pp. 1305-1322.

L'Afrique du nord pour sa part connaît une situation inverse : les migrations vers les pays développés sont très supérieures aux migrations intrarégionales⁸⁴.

Il est extrêmement difficile, voire impossible, d'évaluer le volume des migrants illégaux dans cette région. « 65 000 à 120 000 Subsahariens entreraient au Maghreb (la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et la Libye) chaque année, dont on croit que 70 à 80 % migrent vers la Libye et 20 à 30 % vers l'Algérie et ensuite le Maroc. Selon diverses estimations, au moins 100 000 migrants subsahariens vivraient actuellement en Mauritanie ainsi qu'en Algérie, 1 à 1,5 million vivraient en Libye, et entre 2,2 et 4 millions, principalement des Soudanais, vivraient en Égypte⁸⁵ ».

Remodelage constant des itinéraires et diversification des zones de départ

Le durcissement des réglementations européennes et des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen, le renforcement du contrôle des frontières dans les pays maghrébins eux-mêmes, ont déplacé les parcours migratoires, vers les zones de contact entre le Maroc et l'Espagne (enclaves de Ceuta et Mellila, et plus récemment Îles Canaries), puis vers la frontière algéro-marocaine, les frontières algéro-nigérienne, algéro-malienne et algéro-libyenne, ainsi que dans l'espace frontalier situé entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

De plus les crises (conflits armés ou non) ont provoqué une expansion très rapide des migrations de personnes en situation irrégulière au départ et à l'intérieur de l'Afrique depuis le début des années 90. Ainsi plus les contraintes à la circulation à l'intérieur de la région sont importantes (crises ivoirienne par exemple, ou entre la Mauritanie et le Sénégal qui ont vu des flots de personnes expulsées chercher refuge dans d'autres pays), plus la pression à l'émigration en dehors de la région augmente.

Les travaux de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Dakar montrent également que le schéma migratoire relativement simple d'il y a une quinzaine d'années est en train de disparaître. Les « vieux couples migratoires » sont désormais remis en question : un pays ouest-africain et un pays européen (Sénégal ou Mali vers la France, Nigeria vers le Royaume-Uni, Ghana vers l'Allemagne, etc.) ; deux pays ouest-africains (Burkina Faso ou Mali vers la Côte d'Ivoire, Guinée vers le Sénégal, Ghana et Niger vers le Nigeria, Sénégal vers la Mauritanie, etc.).

On fait désormais face à une réalité beaucoup plus compliquée et beaucoup plus changeante. Ainsi des pays autrefois pays d'immigration, notamment pour les ressortissants des pays voisins, sont devenus des

NOTES

86. Selon Sasia Spiga, Tamanrasset a ainsi vu sa population passer de 3 000 personnes (dont 332 Subsahariens) en 1966, à 65 000 personnes dont 31 300 Subsahariens en 1998, essentiellement des Nigériens, et des Maliens ; voir *La Dynamique urbaine post-migratoire à Tamanrasset*, colloque sur « Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales », Migrinter, Poitiers, avril 2002.

87. Ali Bensaâd, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n°1. Selon cet auteur, cette ville verrait passer annuellement des Nigériens (environ 45 %), Ghanéens (30 %), Nigériens (13 %), Maliens (6 %), Tchadiens (2 %), et les 4 % restants pour les Burkinabé, Béninois, Guinéens, Sénégalais, Libériens, Sierra Léonais, Ivoiriens, Togolais, Bissau-guinéens, et Camerounais. Récemment, les Pakistanais dont les réseaux ont été contraints de dévier leurs anciens itinéraires par l'Europe de l'est, pour des raisons de surveillance accrue, ont fait leur apparition dans cette ville.

pays d'émigration, comme le Sénégal, ou les pays maghrébins. De ce fait, les mécanismes qui structuraient le système migratoire ouest-africain ne reposent plus sur une bipolarité des échanges sud-sud ou sud-nord, mais traduisent la complexité grandissante du contexte dans lequel ces flux s'opèrent.

En conséquence, depuis les années 90, la zone géographique concernée par les routes migratoires est plus vaste que le Sahel lui-même puisqu'elle englobe des régions toujours plus éloignées les unes des autres : des zones de départ situées toujours plus au sud (pays ouest et centre-africains) et celles d'arrivée (le Maghreb) entre lesquelles le Sahel est souvent une zone de passage ou d'installation plus ou moins longue. En effet, sur leur parcours migratoire, il arrive bien souvent que les migrants illégaux se retrouvent bloqués dans les villes sahariennes et que leur projet migratoire subisse des modifications en fonction des obstacles rencontrés ou des changements de cap et d'objectif. Ceci les contraint à repenser sans cesse leurs itinéraires. Les pauses sur le parcours peuvent durer des mois, voire des années, et ont souvent pour but de se refaire un pécule (légalement ou illégalement) afin de poursuivre la migration.

Une urbanisation en expansion

La reconfiguration des parcours migratoires a induit le développement spectaculaire d'agglomérations urbaines qui, en termes de flux humains et marchands, ont supplanté les capitales. Le nombre d'implantations urbaines de plus de 100 000 habitants, véritables plaques tournantes de l'immigration africaine, a ainsi augmenté considérablement depuis une vingtaine d'années. On est passé d'un désert d'oasis à un désert de villes. S'y est mis en place une économie de transit avec restaurants, cafés, gargottes, parkings à camions, centres téléphoniques et « agences de voyage » pour les migrants.

Certaines villes qui autrefois n'étaient que des oasis de commerce transsaharien traditionnel, sont devenues des carrefours migratoires incontournables : Tamanrasset⁸⁶ (Algérie) et Agadez (Niger), mais aussi Nouadhibou en Mauritanie, Sebha et Koufra en Libye, Abéché au Tchad, Gao au Mali ou encore Oujda au Maroc malgré la fermeture de la frontière algéro-marocaine depuis 1994.

C'est là que les passeurs et les intermédiaires effectuent la sélection entre migrants selon leur destination, et que les filières de convoyage se mettent alors en place, toujours adossées à des réseaux marchands.

Agadez, grande ville du Sahara nigérien, relais très ancien des échanges transsahariens est-ouest et nord-sud, enregistrerait annuellement le passage de 65 000 migrants africains vers le Maghreb⁸⁷. L'augmentation du nombre de migrants subsahariens vers le Maghreb au début des

NOTES

88. La Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée, définit ce trafic comme « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contraintes (...) aux fins d'exploitation ». En 2003, les Nations Unies ont adopté un protocole visant à simplifier la poursuite judiciaire des trafiquants d'être humains.

89. *Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe*, Nations Unies, Office contre la drogue et le crime, juillet 2006.

90. « Êtres humains, armes, diamants, bois, etc... L'Afrique de l'ouest dépouillée », Agence Fides, 30 octobre 2006.

années 90, a coïncidé avec une diversification de leur provenance. Initialement sahélienne, la migration puise toujours plus au sud, et s'étend aujourd'hui à toute l'Afrique de l'ouest, jusqu'aux rives du Golfe de Guinée (Nigéria) et à l'Afrique centrale (Cameroun, Congo).

Le désert du Sahara n'est donc pas un espace vide ou inhabité ; il est au contraire le lieu de flux intenses et constants, et les implantations humaines y sont densément peuplées, cosmopolites et actives. En trente ans, le Sahara a gagné 5 millions d'habitants.

Migrations et traite d'êtres humains

Les migrations illégales peuvent faire l'objet de la traite des personnes⁸⁸ mais pas toujours : les migrants les plus nantis financièrement à leur départ réussissent mieux leur parcours migratoire ; ceux qui disposent de peu de moyens finissent la plupart du temps par tomber aux mains de passeurs ou de contrebandiers.

Le trafic de migrants est défini par le protocole des Nations Unies comme « *un acte permettant l'entrée clandestine d'une autre personne dans un État moyennant un avantage. (II) se distingue de la traite de personnes, dont la migration n'est pas entièrement volontaire et qui sont invariablement exploitées par les trafiquants. Entre les deux, il existe de nombreuses pratiques, dont beaucoup sont manifestes en Afrique*⁸⁹ ».

Pour ce qui concerne les femmes et les enfants, les groupes criminels nigériens, sont en mesure d'opérer non seulement en Afrique de l'ouest mais aussi en Afrique du sud et en Europe. « *Les trafiquants gagnent 10 à 20 000 dollars par enfant et de 12 000 à 50 000 dollars pour chaque femme victime de la traite. (...) Les femmes peuvent venir en Europe sur le marché de la prostitution; les enfants en général sont envoyés dans les plantations locales*⁹⁰ ». Selon l'Organisation internationale du travail, chaque année 200 000 à 300 000 enfants sont victimes du trafic en Afrique de l'Ouest. Les routes de la traite des personnes couvrent le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Togo, le Cameroun, le Burkina Faso et la Guinée.

NOTES

91. Rapport de l'Onudc, Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'ouest, octobre 2008.

92. Conférence sur « Contrôler les trafics pour assurer la stabilité de l'État : retour sur le cas mauritanien », lors du séminaire : « Questions sécuritaires aux marges de l'espace méditerranéen : la zone sahélo-saharienne » organisé par l'Ifri, le 5 décembre 2008 à Paris. Voir aussi Abdallah ben Ali, journaliste à *Jeune Afrique*, qui affirme que « la Mauritanie est devenue une des plus importantes plateformes de toutes sortes de trafics, allant de l'émigration clandestine aux cigarettes, en passant par les voitures haut de gamme volées en Europe, et bien entendu la drogue ». Il ajoute que « l'ancien régime avait érigé la corruption et l'enrichissement facile au stade de valeurs nationales suprêmes », cité dans *Libération*, « En Mauritanie, un trafic de drogue éclabousse des notables », 25 mai 2007.

ENJEUX SECURITAIRES

La corruption, facteur essentiel à l'existence du crime organisé

Le contexte dans lequel les activités criminelles sont possibles est celui de la corruption, premier fléau à la sécurité et à la stabilité régionales. En effet, les routes des trafics ne suivent pas nécessairement les itinéraires les plus directs, mais s'adaptent aux meilleures conditions de passage, en l'occurrence les régions où les États sont faibles. L'Afrique est pour diverses raisons, « le foyer des États les plus faibles du monde, en termes de capacité à faire respecter l'autorité de la loi sur leur territoire⁹¹ ». Les agents de l'État sont en effet souvent fortement impliqués dans les réseaux illégaux (par exemple des garnisons revendent une partie des marchandises qui leur sont destinées) : ceci permet le passage du légal à l'illégal au profit d'acteurs privés. Les réseaux sociaux et familiaux entre policiers, douaniers et militaires aux frontières sont souvent les mêmes. En conséquence, la corruption n'est pas forcément perçue comme un délit mais comme une redistribution des revenus à large échelle. Le trafic n'est pas alors considéré comme un risque mais fait office de rente là où il y a connexion avec des acteurs gouvernementaux. Selon Alain Antil, l'ancien président de la Mauritanie redistribuait les revenus des trafics au sein de son clan, le contrôle de l'économie criminelle étant réparti entre certaines familles dominantes bénéficiant de la rente du trafic de cigarettes et d'armes arrivant par containers à Nouakchott⁹². Enfin, les réglementations sur le commerce étant inadaptées à ces zones, donc inapplicables, les migrations de personnes sont alors souvent associées au trafic d'êtres humains.

Imbrication des jeux politiques et criminels

Comme on l'a vu, à la source de la criminalité organisée transnationale en Afrique, il y a la corruption, symptôme des dysfonctionnements politiques et économiques des États qui minent l'ensemble des institutions. Phénomène économique autant que politique, la corruption se nourrit d'un environnement instable et violent. Elle reste une pratique improductive, qui bloque la circulation des élites (népotisme), pérennise les groupes de clientélisme, et entretient la confusion entre sphère publique et biens privés. Répandue à tous les échelons des sociétés, elle concerne aussi bien les élites proches du pouvoir, que les cadres et les fonctionnaires intermédiaires, les militaires, les forces de sécurité et tout agent de l'État en mesure de négocier une position de pouvoir. À chaque palier, les acteurs prélèvent leur part de la rente, que celle-ci provienne du commerce de produits licites, de la contrebande de cigarettes, de l'exploitation ou du pillage des ressources naturelles, des gains du trafic de drogue ou d'armes, ou des flux humains clandestins.

NOTES

93. Bien que le terrorisme ne figure pas parmi les crimes internationaux relevant de la compétence de la cour pénale de justice.

94. François Constantin, « L'informel internationalisé ou la subversion de la territorialité », *Cultures et conflits*, n°21-22, printemps-été 1996.

95. Le Club du Sahel a été créé en 1976 à l'initiative de quelques pays membres de l'OCDE pour apporter un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays victimes de la sécheresse. En 2001, le Club en élargissant son champ d'action à toute l'Afrique de l'ouest, est devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (CSAO) avec 17 pays membres. Aujourd'hui, la mission du CSAO consiste à identifier les questions stratégiques relatives au développement à moyen et à long terme de la région.

La criminalité, un facteur géopolitique

Les trafics locaux ou transnationaux dont les acteurs étatiques et non-étatiques tirent leurs ressources pour s'enrichir ou pour financer les guerres, sont si diversifiés qu'ils sont à l'intersection entre conflits et activités criminelles. En ce sens, la criminalité en Afrique représente un danger stratégique trop souvent sous-estimé par les pays occidentaux qui ne s'attachent qu'à la partie émergée de l'iceberg, la migration. Le crime organisé peut déstabiliser les États en les gangrénant par la corruption, en s'accaparant de régions entières (zones de guerre, de prédation, de production de drogues, de diffusion de drogues), en minant l'économie des pays (déroutage des flux financiers non réinjectés dans le système national et/ou blanchiment d'argent sale), en produisant de la violence (terrorisme⁹³) et de l'insécurité chronique, et en étant une menace pour la population (réfugiés, migrants).

Composante criminelle des conflits, les trafics illicites sont à la fois le moteur et le résultat de ceux-ci. En ce sens la criminalité est un facteur géopolitique qui possède sa propre réalité et qui subvertit⁹⁴ les territoires car, tout comme le terrorisme, elle parvient à survivre et à prospérer en se passant de base territoriale.

L'interconnexion avec les conflits s'explique par le fait que les structures criminelles ont toujours besoin de développer des activités sectorielles. Cette sectorisation permet aux réseaux de se pérenniser, de densifier le maillage des territoires de non-droit et de s'adapter à chaque nouvelle situation de blocage. Parallèlement, elle multiplie la nature des menaces et en accentue le degré de dangerosité pour les États et les institutions, et les complexifie pour les instances et les organisations chargées de lutter contre le crime.

Les migrations, un enjeu éminemment politique

Pour le CSAO⁹⁵ et la CEDEAO les migrations sont un phénomène naturel qu'il convient d'accompagner. La nécessité de combattre les migrations clandestines y est clairement exprimée, mais en replaçant cet objectif dans une stratégie globale d'accompagnement de la mobilité humaine à l'intérieur de la région et vers le reste du monde. Cette vision est clairement exposée dans un document coproduit par le CSAO et la CEDEAO en 2006, appelé « *Atlas des migrations ouest africaines* », qui présente des éléments peu pris en compte ou même négligés dans les débats internationaux comme par exemple l'impératif de garantir les flux de travail saisonnier. Le CSAO a également produit un document d'analyse intitulé « *Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines* », où sont exposées les perceptions ouest-africaines des migrations.

NOTES

96. Déclaration commune d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, « La sécurité notre mission commune », *Le Monde*, 3 février 2009, « Pour nous, il est clair que notre politique de sécurité doit être définie de manière plus large. Outre les questions proprement militaires, elle doit prendre en compte la situation financière internationale, les approvisionnements énergétiques ou les questions migratoires ».

97. Voir notes 52 et 53.

Les problèmes de migration devraient figurer sur l'agenda de la coopération entre l'Union européenne, le Groupe parlementaire de la CEDEAO sur les questions de population et de développement, et l'Union africaine, notamment dans le contexte du Cadre stratégique de l'Union africaine pour une politique de migration en Afrique, afin d'élaborer un programme d'activité commun UE – UA sur la migration et les sujets connexes, ainsi que des initiatives concrètes pour mieux gérer la migration et faire face à la migration irrégulière, à la traite et au passage clandestin d'êtres humains. Le plan d'action de Lagos et l'acte final du cadre de Lagos pour l'établissement d'unions de coopération subrégionales sont censés favoriser une intégration économique à l'échelle du continent qui faciliterait la mobilité intrarégionale de la main-d'œuvre et favoriserait un développement autosuffisant dans la région. C'est pourquoi, le traité de la communauté économique africaine engage la plupart des nations à prendre les mesures en faveur de la libre circulation des populations et pour leur assurer les droits de résidence et d'installation.

Les migrations transnationales sont donc à distinguer des migrations intrarégionales. Elles ne représentent pas un risque direct pour la stabilité des pays concernés, même si la question migratoire reste un enjeu crucial de sécurité pour l'Europe et ses voisins du sud, comme l'on évoqué récemment la chancellerie allemande et le président français de la République⁹⁶. Certes, les risques inhérents à toute migration illégale et aux dangers qui lui sont associés de près ou de loin, sont bien réels et ne concernent pas seulement les pays directement impliqués (pays ouest-africains et maghrébins), mais aussi les pays européens. La proximité euroméditerranéenne y compris dans sa profondeur africaine et les intérêts partagés de part et d'autre de la Méditerranée, obligent à une définition commune des menaces et à une coopération en matière sécuritaire dont le contenu mérite d'être encore approfondi, malgré les divers accords et programmes déjà existants.

Le nombre croissant des migrants irréguliers et la complexité des configurations migratoires à l'intérieur de la sous-région de l'Afrique de l'ouest et à travers celle-ci nécessitent une approche interétatique coopérative plus cohérente de la question migratoire.

C'est pour garantir une gestion moins crispée et plus sereine de l'espace Schengen, la création et le renforcement d'un espace similaire en Afrique de l'ouest que le protocole sur la libre circulation entre les pays de la CEDEAO a été mis en place⁹⁷. C'est pourquoi la CEDEAO devrait devenir un interlocuteur prioritaire dans le débat sur les migrations ouest-africaines vers l'Europe. L'enjeu est important car pour l'heure, les stratégies de lutte contre les migrations clandestines pourraient avoir des incidences négatives imprévues sur la libre circulation en Afrique de l'ouest et donc sur les migrations de travail saisonnières.

NOTES

98. Voir liste en annexe.

99. Selon les sources croisées de l'OCDE, du FMI et du Pnud, ce chiffre ressort de l'étude pour 30 pays (sur 53) représentant 86 % de la population du continent et 90 % de sa production.

100. En 2009, ce chiffre devrait descendre à 3 % d'après le FMI en raison de la crise mondiale actuelle. La chute du prix des matières premières risque également de pénaliser le continent africain. Voir la réunion des ministres des finances avec le FMI à Dar-es-Salam (Tanzanie) les 10-11 mars 2009 visant à préparer un partenariat renforcé avec l'Afrique.

Une pléthore de dispositifs, d'initiatives, et de programmes

Malgré le nombre considérable de dispositifs économiques, législatifs, militaires, policiers, régionaux et internationaux, mis en place pour le Maghreb et l'Afrique sahélienne et occidentale par les pays africains eux-mêmes, l'Union européenne, l'Otan et les États-Unis⁹⁸, les actions pour lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme restent dispersées et atomisées en fonction d'objectifs partiels et sectoriels, et selon les priorités et les intérêts particuliers des États ou des groupements d'États. En outre, la multiplicité des organisations régionales et sous-régionales et la variété des accords bilatéraux et multilatéraux, en conduisant à une certaine confusion, ont dilué les vrais enjeux de sécurité et dispersé les efforts.

Participer à des dispositifs internationaux non coordonnés dont les domaines d'action sont multiples, ne suffit pas à combattre les flux et les activités criminelles car le propre des flux est d'avoir des effets sur des espaces qui transcendent les territoires nationaux. Leur fluidité, leur mobilité, leur capacité d'adaptation rapide, font que les flux ne connaissent que les espaces déterritorialisés. L'intégration régionale réduirait les risques de conflit. Aussi, pour être plus efficace, la lutte contre le crime organisé, y compris contre le terrorisme, ne peut plus se concevoir à partir de catégories telles que l'intangibilité des frontières, la souveraineté, ou les rivalités pour le *leadership* régional ; elle doit au contraire s'articuler autour de domaines d'application transversaux et sur des aires régionales intégrées soumises aux mêmes problématiques et aux mêmes menaces, hors du prisme purement national.

CONCLUSION : ÉTATS RICHES, PAYS PAUVRES

Région riche en ressources naturelles, l'Afrique n'a cessé de prendre une importance stratégique croissante. Malgré des indicateurs de pauvreté encore élevés et une concentration des principaux risques mondiaux, la croissance économique moyenne du continent a été de près de 6 % en 2008⁹⁹. C'est le triplement de la demande mondiale en pétrole et en gaz depuis 2003 qui explique en partie ce taux de croissance élevé¹⁰⁰, puisque l'essentiel des investissements en Afrique va de fait au secteur de l'énergie.

Ses réserves en pétrole évaluées à 10 % des réserves mondiales, et celles en gaz à 8 %, sont appelées à jouer un rôle déterminant avec une augmentation estimée entre 40 et 50 % dans les dix prochaines années. Le dynamisme dans ce secteur est tel que la production actuelle, en continuelle augmentation, est équivalente à celle de l'Iran, du Venezuela et du Mexique réunis.

NOTES

101. Qui produit 2,6 millions de barils/jour de pétrole et 87,8 m³/jour de gaz. Depuis 1973, ce sont les principales sources de devises de ce pays.

102. La visite de Medvedev en Afrique en juin 2009 avait justement pour objectif la signature avec le Nigéria d'un accord de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et de fonder une entreprise russo-nigériane entre Gazprom et la Nigerian National Petroleum Corporation.

103. Le groupe français a signé en janvier 2009, une convention avec le gouvernement nigérien portant sur l'exploitation d'un nouveau gisement, celui d'Imouraren, à l'horizon 2012, dans lequel le groupe français détient 66,65 % des parts, et 33,35 % pour l'État du Niger.

Le Nigéria est le premier producteur de pétrole¹⁰¹ suivi par l'Algérie, la Lybie, l'Angola, l'Égypte, la Guinée équatoriale, le Congo et le Gabon. L'entrée de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Tchad, de la Mauritanie et de Sao Tomé dans le groupe des pays producteurs de pétrole, confirme que l'Afrique est appelée à jouer un rôle crucial dans la fourniture d'hydrocarbures. En témoigne l'intérêt grandissant que la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie ou les États-Unis portent à ce continent.

Les investissements des compagnies pétrolières américaines sur le continent africain sont en constante progression depuis l'an 2000, en particulier dans le golfe de Guinée. Associés à une stratégie de sécurisation des approvisionnements moyen-orientaux par les routes circum-africaines, l'exploitation des hydrocarbures africains par les États-Unis s'adosse aux déploiements militaires terrestres et à des programmes d'assistance militaire : projet de base à Sao Tomé, VIe flotte dans le golfe de Guinée et programme ACOTA (*African Contingency Operations Training Assistance*).

Le golfe de Guinée voit également son attractivité grandir avec la mise en service, fin 2003, d'un oléoduc Tchad-Cameroun qui draine 250 000 barils de pétrole par jour vers l'Atlantique et qui, à terme, donnera accès aux champs pétroliers du Soudan. La France trouve également là un intérêt stratégique pour relancer ou renforcer ses liens anciens. Elf y puise près de 60 % de sa production de pétrole. Total est prêt, avec Gazprom, à financer le projet de gazoduc transsaharien (4 000 km) qui reliera le Nigeria¹⁰² à l'Algérie via le Niger d'ici à 2015. Le champ off-shore ghanéen qui entrera en production en 2010, est considéré comme très prometteur avec 120 000 barils/jour contre 6 000 aujourd'hui. Celui de Côte d'Ivoire est estimé par la Banque mondiale et le FMI à 80 000 barils/jour. Le Tchad quant à lui est producteur depuis 2003, la Mauritanie depuis 2006. Sans compter bien sûr l'Algérie et son gaz, le Mali, troisième producteur d'or du continent, ou le Niger avec ses gisements d'uranium (exploités par la française Areva à Arlit), qui placent ce pays au second rang mondial¹⁰³.

Pour nombre de pays, une telle configuration génère des situations acquises, c'est-à-dire des économies essentiellement fondées sur la rente, qui reste un phénomène fréquent sur le continent. Ceci peut représenter un avantage pour le budget des États mais aussi un inconvénient car la rente freine la diversification des économies nationales et bloque le renouvellement du personnel politique. Comme la rente criminelle, la rente pétrolière ne favorise pas les mécanismes démocratiques.

L'exploitation par des compagnies étrangères des hydrocarbures et des autres matières premières (minerais, bois précieux) ont finalement peu d'effet sur l'amélioration des conditions de vie des Africains, excepté celles des élites au pouvoir ou proches des pouvoirs. L'interventionnisme énergétique des États-Unis, ou de la Chine supposent l'existence d'une

NOTES

104. Il est passé de 3 milliards de dollars en 1995 à 55 milliards en 2006 et à 107 milliards en 2008.

105. Contrairement aux États-Unis qui ont adopté l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), loi sur la libéralisation des échanges et la croissance en Afrique, qui permet à 37 États africains un accès facilité au marché américain pour certains produits.

106. Détournement des cargaisons de pétrole brut transportées clandestinement dans des raffineries d'Afrique de l'ouest pour y être raffinées et réinjectées sur le marché régional. Le *bunkering* exige de solides relations et la coopération entre militants armés du Delta et responsables politiques et militaires.

107. Voir International Crisis Group, *Nigeria : Seizing the moment in the Niger Delta*, Africa Briefing n°60, 30 avril 2009; Mark L. Schneider et Nnamdi K. Obasi, « Nigeria: A Violent Window of Opportunity », *Foreign Policy*, 17 July 2009. Voir aussi Richard Moncrieff, « Niger Delta Fumble », *The Wall Street Journal*, 10 juin 2009.

108. À titre d'exemple, les transferts de fonds des 3,2 millions de Marocains expatriés dans le monde ont baissé de 15 % durant le premier semestre 2009.

certaine stabilité des États africains, mais reste à savoir ce que l'on peut faire de cette stabilité si elle n'est pas orientée vers l'accès aux ressources, les investissements, les infrastructures ou le développement des réseaux commerciaux nationaux et régionaux. Pékin a vu son commerce avec l'Afrique multiplié par 35 en treize ans¹⁰⁴ : mais les importations chinoises font concurrence aux produits locaux car elles ne sont pas compensées par l'exportation de produits africains vers la Chine. Ce mécanisme ne fait qu'augmenter le déficit du continent africain¹⁰⁵.

En matière de prédation des ressources par les États eux-mêmes, le cas du Nigéria est à ce titre exemplaire: pays très riche en ressources fossiles, son Pib en 2004 n'est que de 560 dollars (derrière le Soudan), et la situation économique et sanitaire des Nigériens est en constante dégradation depuis les années 1970. Cet écart s'explique par une corruption généralisée et le détournement des revenus du pétrole par le personnel au pouvoir : ainsi, en octobre 2005, la Suisse a remboursé au Nigéria la somme de 450 millions de dollars que le président Abachak, mort au pouvoir en 1998, avait placé sur ses comptes personnels à Genève. Pendant 28 ans de régimes militaires, les officiers se sont placés à la tête des compagnies nationales aériennes, maritimes, immobilières et pétrolières. L'accroissement de l'instabilité et de l'insécurité dans la région du Delta, les sabotages contre les installations pétrolières et le *bunkering*¹⁰⁶ revendiqués par le « Mend » (Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger), sont le résultat d'une exploitation pétrolière qui ne profite aucunement aux populations locales, qui a causé la pollution de leurs territoires et les a obligé à abandonner leurs activités traditionnelles, à savoir la pêche et la culture vivrière¹⁰⁷. Le « Mend » a récemment menacé de saboter le projet de gazoduc transsaharien Nigeria – Niger – Algérie s'il n'obtenait pas gain de cause.

De même, l'insécurité qui règne au nord du Niger est liée à la hausse des cours mondiaux de l'uranium. L'intérêt des Chinois, des Canadiens et des Français (par Areva à Arlit) pour les gisements nigériens, mais surtout l'absence de retombées économiques pour les populations de la région, a provoqué l'insurrection du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) qui réclame une meilleure répartition des revenus issus de l'exploitation de cette ressource.

Aujourd'hui, la récession qui touche les pays développés conduit déjà à une baisse de leur demande en matières premières, principales sources d'exportation de nombreux pays africains dont 50% sont pétroliers. Selon le FMI, les investissements directs étrangers devraient diminuer (- 20 % prévus en 2009) et on devrait assister à une coupe dans les aides publiques au développement. Enfin, le volume des transferts de fonds effectués par les travailleurs émigrés et qui permettent de faire vivre des millions de familles, devrait subir une diminution globale de 7,3 % pour 2009 selon la Banque mondiale¹⁰⁸.

NOTES

109. Marie-Béatrice Baudet, « Les flux de capitaux vers l'Afrique vont se tarir », *Le Monde*, 13 octobre 2008.

« La question de la volatilité des prix des matières premières, énergétiques comme alimentaires, qui avaient flambé jusqu'à l'été 2008 et qui aujourd'hui sont en forte baisse, (...) a des répercussions sur les rentrées fiscales des États africains, dont certains pourraient voir leur déficit budgétaire s'aggraver. (...) La hausse du prix des matières premières et énergétiques pendant les sept premiers mois de l'année a non seulement provoqué des émeutes de la faim mais a aussi relevé les taux d'inflation dans de nombreux États¹⁰⁹ ». L'Afrique qui ne représente que 3 % du commerce mondial, voit ainsi s'aggraver dramatiquement sa dépendance alimentaire, et les risques de troubles sociaux liés à la paupérisation d'une grande masse d'Africains. La croissance n'a donc pas réduit la pauvreté ni amélioré le niveau de vie des populations.

Le contexte économique pourtant prometteur et les potentialités considérables des pays africains, n'ont pas permis le développement et la stabilité du continent. Mondialisée plutôt que mondialisatrice, l'Afrique connaît une faible insertion dans les flux commerciaux et financiers internationaux et un endettement important. L'existence de richesses naturelles, plutôt que d'être un atout, s'avère être un facteur de stagnation dès lors qu'elle est sous le contrôle total de systèmes politiques prédateurs et corrompus : les richesses sont à la fois le moteur des conflits et l'enjeu de ces conflits. Selon la Banque mondiale, un pays possédant des hydrocarbures a neuf fois plus de risques d'être le théâtre de conflits armés qu'un État qui n'en détient pas. C'est pourquoi la volonté politique de s'attaquer en premier lieu à la corruption aux plus hauts niveaux des États reste le préalable incontournable à tout renversement de logique politique et économique.

C'est aussi pourquoi l'approche sécuritaire des intérêts étrangers a peu d'impact : la sécurisation de l'espace quotidien des populations est également primordiale dans la mesure où il ne peut y avoir de développement sans sécurité globale.

La définition d'intérêts économiques partagés et la mise en place des mécanismes de répartition des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles doivent aller de pair avec un traitement commun des menaces, entre pays africains et avec les partenaires non-africains.

Car les défis criminels auxquels l'Afrique du nord-ouest est confrontée, risquent aussi de contaminer le continent européen et de mettre en péril les fondements de sa sécurité.

**LES INITIATIVES, PROGRAMMES ET DISPOSITIFS POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'AFRIQUE DU NORD****Sur le plan économique**

La Communauté économique africaine créée en 1991 a adopté le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NepAd) en 2001 à Lusaka et la création de l'Union africaine en 2002. Le NepAd est un projet sous la tutelle de l'Union africaine qui a pour objectifs d'éradiquer la pauvreté ; de favoriser la croissance et le développement durables ; de mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation et de promouvoir son intégration à l'économie mondiale et d'accélérer le renforcement des capacités des femmes afin de promouvoir leur rôle dans le développement socio-économique.

La Communauté des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), créée en 1975, a pour objectif de promouvoir l'intégration régionale et l'union économique et monétaire entre les 15 pays membres ouest-africains. En 1990, l'aspect sécuritaire a prévalu et a abouti à la création d'une force d'interposition qui est intervenue dans les conflits du Liberia, de la Sierra Leone, et de la Guinée Bissau. En ce qui concerne les migrations, le Protocole sur la libre circulation des personnes au sein de la zone CEDEAO.

L' Union économique et monétaire ouest-Africaine (UEMOA) créée en 1994.

L'UMA (Union du Maghreb arabe) créée lors du sommet de Marrakech, en 1989, minée par le contentieux entre le Maroc et l'Algérie, en est resté pourrait-on dire au stade des fondations. Le Conseil suprême (instance de décision de l'UMA, composée des cinq chefs d'État) ne s'est pas réuni depuis 1994, année de la fermeture de la frontière algéro-marocaine.

Sur la question migratoire

Le dialogue 5 + 5 sur la migration en Méditerranée occidentale dont la VI^{ème} réunion a eu lieu en mai 2008 à Evora.

NOTES

Le processus de dialogue Euro-africain sur la migration et le développement, dont la dernière conférence ministérielle (Paris, 25 novembre 2008) a adopté un programme de coopération triennal 2009-2011, a pour objectifs l'organisation de la migration légale, la lutte contre la migration irrégulière et les synergies entre migration et développement.

Le plan d'action de Rabat de mai 2008, financé par l'UE, se concentre sur les aspects criminels et les moteurs de la traite d'êtres humains et du trafic illicite de migrants.

Le dialogue MTM (Migrations de transit en Méditerranée) lancé en janvier 2008 à l'initiative de l'ICMPD (Centre international pour le développement des politiques migratoires, 1993) fondé par l'Autriche et la Suisse, et doté du statut d'observateur aux Nations Unies, a pour objectif la prévention des migrations illégales dans la région méditerranéenne. Ses domaines d'action couvrent le trafic des êtres humains, les visas, le contrôle des frontières, les réfugiés et les personnes déplacées, les systèmes de gestion des migrations et des flux migratoires.

Le protocole visant à prévenir, supprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et le protocole contre le trafic de migrants par terre, mer et air, complètent la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Ce document présente le programme *Impact*, largement financé par l'Union européenne, que l'Onudc met actuellement en œuvre en Afrique du nord et de l'ouest. *Impact* a pour but d'aider les États du nord et de l'ouest de l'Afrique à prévenir et combattre le trafic illicite de migrants en provenance d'Afrique et à destination de l'Europe, ainsi qu'en Afrique même. L'un des objectifs clé de ce programme est d'encourager la coopération régionale en Afrique du nord et de l'ouest, ainsi que la coopération interrégionale entre l'Afrique et l'Europe : coopération opérationnelle pour la mise en application des lois en matière de prévention et de lutte contre les réseaux criminels, et coopération en termes de renforcement des capacités par le transfert des expériences et des bonnes pratiques existantes.

Le cadre stratégique de l'union africaine pour une politique de migration pour l'Afrique (Banjul-Gambie, conseil exécutif, 25-26 juin 2006) prévoit une coopération régionale et une harmonisation des politiques migratoires de main-d'œuvre ; une intégration économique régionale ; la gestion des frontières ; la mobilisation des diasporas ; la prévention des crises, la gestion et le règlement des conflits ; l'aide aux déplacés et réfugiés ; la collecte et l'analyse des données et l'échange des données sur les migrations ; et la promotion de la migration régulière et de travail.

NOTES

Les accords bilatéraux entre pays d'Afrique du nord-ouest et l'Europe (Portugal avec l'Angola, le Cap-Vert ; Espagne avec le Maroc, le Ghana, la Guinée Bissau et la Mauritanie; France avec le Sénégal ; Italie avec la Tunisie et la Libye) ou entre pays africains (Nigéria et Maroc), recouvre une coopération dans les zones côtières et le long des frontières terrestres, visant à réduire et à maîtriser la migration irrégulière et la réadmission des immigrants rapatriés, restent la stratégie dominante entre les pays européens bordant la Méditerranée et les pays du sud par lesquels transitent les migrants ou dont ils sont originaires.

Contre le trafic de drogue

Le réseau méditerranéen MedNet (Coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions), au conseil de l'Europe, « *a pour objectif de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances en matière de drogues et d'addiction entre pays du pourtour méditerranéen et pays européens donateurs membres du groupe Pompidou (échange nord-sud et sud-nord) mais également au sein des pays d'Afrique du nord (échange sud-sud). Mécanisme d'échange d'informations entre professionnels de terrain, ce réseau cherche à promouvoir l'interaction entre la politique, la pratique et la science* ». Cette initiative fait suite aux recommandations émises lors de la première « Conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne », organisée en 1999 à Malte.

Contre le crime organisé

Les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe ainsi que l'Union européenne (UE) sont à l'origine de toute une série de mesures pour lutter contre le crime organisé. Parallèlement, elles coordonnent les activités des initiatives nationales dans les différents pays. Les impacts négatifs, notamment le blanchiment de capitaux, la corruption, la traite des êtres humains, le trafic d'armes ou le commerce illégal de drogue, prennent en effet de l'ampleur sous l'effet de la mondialisation et de l'utilisation grandissante des nouvelles technologies. Dans le cadre du conseil de l'UE, il existe un groupe de travail multidisciplinaire sur la criminalité organisée (GMD), qui fonctionne comme forum pour la préparation de la politique européenne pour la lutte contre le crime organisé et les domaines similaires.

NOTES

L'Organisation des Nations Unies contre la drogue et la criminalité (Onudc) couvre plusieurs champs d'action : le développement, la lutte contre la corruption, la lutte anti-sida, le trafic des êtres humains, le trafic de drogue, la réforme de la police et de la justice, le blanchiment d'argent, le crime organisé et la prévention du terrorisme. La convention pour la lutte contre le crime organisé transnational a été signée à Palerme le 15 décembre 2000, complétée par le protocole sur les armes légères, la convention des Nations Unies sur le trafic des êtres humains, et la convention des Nations Unies sur le trafic de drogues.

Au plan sécuritaire

La coopération policière s'exerce principalement dans le cadre de la politique européenne de voisinage, à travers plusieurs agences :

- Europol, agence européenne opérationnelle instituée le 1^{er} juillet 1995 par convention internationale, dont le quartier général est à La Hague, avec un budget 2008 de 66,4 millions d'euros, donne la priorité à l'analyse et non pas à la dimension opérationnelle. Elle est chargée de la lutte contre le crime organisé et contre le terrorisme, dans les cas où l'activité criminelle en question touche au moins deux États membres. Europol simplifie l'échange d'informations, formule des rapports stratégiques et des analyses opérationnelles.

- Le réseau européen des institutions d'enseignement CePol (Collège européen de Police) créé en 1999 est devenu une agence européenne en 2005 dont le cadre général est le Processus de Barcelone. Il agit comme mandataire de l'UE pour le programme *MEDA* (2 millions d'euros pour 2004/2006), et *Euromed II* (5 millions d'euros pour 2007/2010).

- Frontex, chargée de la gestion de la coopération aux frontières extérieures de l'UE. Instituée depuis octobre 2005, son siège est à Varsovie. Les États membres restent seuls responsables de la gestion de leurs propres frontières. Cet organisme n'a pas d'accords avec les pays du sud de la Méditerranée, ni d'assistance technique, mais des programmes comme *Héra*, le long des côtes de Mauritanie et du Sénégal, et *Nautilus* en Méditerranée. À cela s'ajoute le dispositif RMM pour Réaction rapide aux migrations.

NOTES

La coopération antiterroriste, militaire et non militaire :

Le Service de coopération technique international de la police (Sctip) est un organisme français créé par décret le 14 décembre 1961 et financé principalement par le ministère des affaires étrangères. Il regroupe une centaine de délégations réparties dans 140 pays et traite de l'immigration clandestine, du terrorisme et du crime organisé.

Ajoutons bien sûr Interpol qui coopère officieusement avec l'Algérie et le Maroc dans la lutte antiterroriste et sert de médiateur entre les services de sécurité de ces deux pays.

Au plan militaire, citons le Dialogue méditerranéen de l'Otan.

Outre les États membres de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen, c'est le coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'UE, qui se consacre aux questions liées au terrorisme en harmonisant les activités de l'UE dans ce domaine. Le document de base de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme est la stratégie de lutte contre le terrorisme, dont le Plan d'action de l'EU pour la lutte contre le terrorisme fait partie intégrante. Ce sont les attentats terroristes survenus à Londres en 2005 qui ont stimulé la création de cette stratégie.

La *Trans-Saharan Counterterrorism Initiative* (TSCTI) créée par les États-Unis à la suite de l'Initiative Pan-Sahel (2002), est une initiative inter-agences civiles et militaires dont l'objectif est de combattre le terrorisme dans l'Afrique transsaharienne. 500 millions de dollars ont été investis sur six ans, pour aider les neuf gouvernements participants dans la région et entraîner leurs armées au combat anti-terroriste (le premier exercice commun fut l'opération *Fintlock* 2005). L'aspect militaire de cette initiative est l'opération *Enduring Freedom-Trans Sahara*. Créé en 2007, l'*Africa Command* (ou *Africom* basé encore à Stuttgart) avec un budget 2009 de 225 millions de dollars, a pour but d'intervenir sur les théâtres d'opérations africains.

Ajoutons également l'opération *Active Endeavour* de l'Otan lancée en 2001 à laquelle participent plusieurs pays du dialogue méditerranéen de l'Otan, et qui consiste en un déploiement de forces navales en Méditerranée chargées de lutter contre le terrorisme.

LA SÉCURITÉ DU SAHEL VUE PAR LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST



NOTES

110. Actuellement doctorant à Paris 8 pour une thèse portant sur l'armée nigériane, il s'intéresse aux questions de sécurité africaines.

Étienne Liffra¹¹⁰

Pour les États d'Afrique de l'ouest, le Sahel apparaît comme une zone d'instabilité. Bien souvent situé à leur périphérie, il est souvent délaissé par les gouvernements centraux. Il s'y est ainsi développé une frustration économique et sociale qui a contribué à renforcer les rébellions touaregs déjà existantes. Du fait de l'absence d'État, de nombreux trafics en tout genre ont également pu voir le jour (cigarettes, contrebandes d'armes, etc.).

Depuis quelques années, un autre élément est venu s'ajouter qui rend la situation plus dangereuse. Chassé par l'armée algérienne, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) est venu trouver refuge dans cette zone où les frontières demeurent poreuses et où l'autorité des États peut apparaître problématique. Ces islamistes sont amenés à tisser des liens solides avec les populations locales, et ont pu consolider leur position. En 2007, ils ont adopté le nouveau nom plus porteur d'Al-Qaïda aux pays du Maghreb islamique (Aqmi). Devant cette insécurité, certains pays d'Afrique de l'ouest se sentent plus concernés. Il convient de faire une différence entre les pays qui ne font pas partie du Sahel¹¹¹ et ceux qui en font partie¹¹².

Dans cette dernière catégorie, trois pays semblent être plus particulièrement menacés par l'insécurité dans cette région : le Niger, la Mauritanie, et le Mali. Ils concentrent bien souvent sur une partie de leur territoire les trois facteurs d'instabilité déjà évoqués : une population très pauvre, des rébellions touaregs et la présence d'islamistes. Ces pays ont donc été amenés à réagir. Le Niger a mené à plusieurs reprises en 1998, 2004 et 2005 des attaques contre le GSPC. En Mauritanie, la caserne d'El-M'riti a été attaqué par les islamistes en 2005. L'armée mauritanienne a été amenée à répliquer

111. Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Cap-Vert, Libéria, Sierra Leone, Togo.

112. Burkina Faso, Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria.

NOTES

et à capturer plusieurs combattants. Le Mali est le pays qui semble être le plus menacé, mais qui a également le plus de difficultés à mener des opérations d'envergure pour améliorer la sécurité dans le Sahel. Au nord se trouve une importante population touareg qui n'a pas hésité à utiliser la violence en 2006 pour faire valoir ses droits. C'est également dans cette zone que les islamistes chassés par les Algériens se sont principalement réfugiés. Il y a un risque réel qu'Aqmi parvienne à instrumentaliser la rébellion touareg. Le président Amadou Toumani Touré (ATT) semble s'être engagé dans une véritable guerre contre les islamistes, depuis que des attentats ont été commis sur le sol malien par des groupes islamistes. Il bénéficie à cet égard de l'aide de l'Algérie. Mais le Mali peut-il réellement faire quelque chose, étant donné ses ressources ? Il convient de rappeler qu'en 2006, il se classait 175^{ème} sur 177 selon le classement du programme des Nations Unies pour le développement pour les pays les moins avancés. Afin d'avoir une action réellement efficace, il devrait surveiller militairement 1 200 km de frontières avec l'Algérie, et 900 km avec la Mauritanie. Les autres pays d'Afrique de l'ouest ne semblent pas s'engager dans une telle lutte, soit par ce qu'ils ne sentent pas géographiquement concernés, soit pour des raisons d'instabilité politique, soit par ce qu'ils préfèrent fermer les yeux sur ce qui se passe dans leur périphérie par manque de moyens.

On peut alors s'interroger : pourquoi un espace si menaçant pour les pays d'Afrique de l'ouest n'a-t-il pas fait l'objet d'une réaction coordonnée de leur part afin de lutter contre l'insécurité ? La réponse est double.

- L'instabilité qui sévit dans la zone sahélienne semble être suffisamment grande pour inquiéter certains pays d'Afrique de l'ouest, mais elle demeure insuffisante pour pousser l'ensemble des pays de cette région à réagir ensemble.
- Le Mali a beaucoup de difficultés à réagir de façon efficace, bien que celui-ci se sente particulièrement menacé.

L'espace sahélien : une menace pour la sécurité des États de la zone, mais insuffisante pour pousser l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest à réagir ensemble

Une conjonction de facteurs particulièrement hostiles à trois États d'Afrique de l'ouest : le Niger, la Mauritanie et le Mali, mais qui pourrait s'étendre à toute la zone

L'espace sahélien représente une menace pour la sécurité des pays d'Afrique de l'ouest pour plusieurs raisons. Cette zone semble échapper à l'autorité des États. Elle a été longtemps délaissée

NOTES

économiquement par les États en raison de son caractère périphérique. Les populations elles-mêmes ont du mal à percevoir la présence du gouvernement central. Elles sont soumises à des conditions de vie difficiles. Elles ont notamment souffert de graves pénuries alimentaires en 2005. Rien qu'au Niger, 2,5 millions de personnes auraient été touchés par la famine, selon les organisations non gouvernementales. Elles ne se préoccupent qu'assez peu des frontières, car bien souvent leur délimitation s'est faite sans prendre en compte les intérêts des différentes ethnies de la région. D'importants trafics illicites s'y développent, alimentés par des réseaux mafieux.

Le Sahel constitue un terreau particulièrement favorable pour les islamistes. Les populations sont très pauvres et se sentent abandonnées par leurs États. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas pu empêcher l'implantation des islamistes dans le Sahel qui constitue pour eux un terreau particulièrement favorable. En 2004, le GSPC a été chassé du sud algérien et a dû se réfugier à la frontière du Niger et du Mali. Les islamistes étaient déjà présents dans ce dernier pays depuis 2002. Ils peuvent également trouver un accueil favorable au nord du Nigeria. En Mauritanie, l'instabilité politique leur offre la garantie de ne pas être poursuivis. L'islamisme qui s'y développe demeure fondamentalement dirigé contre les États de cette zone. On pourrait ajouter que la contrebande qui nourrit Aqmi constitue un manque à gagner en termes de ressources douanières pour chacun de ces pays.

Des solutions multilatérales nécessaires mais pourtant inappliquées

Face à une situation qui menace certains États et à terme la sécurité de l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest, plusieurs actions seraient nécessaires. Même si la plupart de ces pays ne se trouvent pas au Sahel, ils devraient agir de façon coordonnée. Il est bien évident qu'aucun d'entre eux n'aurait intérêt à ce que l'instabilité de cette zone grandisse et qu'Aqmi s'y établisse durablement. Une action commune de l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest apparaît donc nécessaire. Ils devraient d'abord se mettre d'accord sur une vision stratégique commune sur la sécurité dans le Sahel. Ensuite, ils devraient chercher à fournir plus de moyens aux pays qui se trouvent dans cette zone, afin qu'ils puissent assurer une certaine sécurité au Sahel. Enfin, une concertation devrait se faire avec les pays du Maghreb. Ensemble, ils devraient s'entendre sur plusieurs points :

- assurer le respect de l'intégrité territoriale des États, ce qui implique de ne plus soutenir les rébellions dans les États voisins ;
- mettre en place de programmes d'aides humanitaires au profit des populations locales afin d'empêcher les terroristes de les gagner à leur cause ;

NOTES

- développer et renforcer des mécanismes de coopération en matière de sécurité entre l'ensemble des pays de la zone sahélienne et la communauté internationale.

Dans de telles conditions, l'action pour renforcer la sécurité dans le Sahel pourrait apparaître réellement efficace et faire échouer les plans d'Aqmi.

Pourtant ces solutions sont loin d'être mises en œuvre. Seuls certains pays sahéliens d'Afrique de l'ouest se sentent concernés tels que le Niger, le Mali, ou la Mauritanie, mais semblent réagir sans se concerter. Au lieu d'actions communes de grande ampleur décidées par tous les pays d'Afrique de l'ouest, chacun de ces trois pays agit de façon différente et généralement sporadique. Comme le Mali apparaît particulièrement menacée, il sera sans doute en première ligne de cette lutte. Il n'a toutefois pas les moyens de réagir seul. Il va donc chercher des partenaires. ATT sait qu'il ne peut attendre une aide importante des États d'Afrique de l'ouest qui se trouvent hors de la zone sahélienne. Même pour mobiliser le Niger et la Mauritanie, il va avoir beaucoup de difficultés.

Les difficultés du Mali à avoir une action efficace

Un pays qui se veut moteur dans la lutte pour la sécurité du Sahel

Face à ces menaces venues du Sahel, le Mali apparaît comme un pays d'Afrique de l'ouest très vulnérable. ATT voudrait éviter que trois facteurs ne viennent se conjuguer qui risqueraient de remettre en cause la souveraineté du Mali.

- dans le nord de ce pays, la population demeure très pauvre et compte en son sein un important groupe de touaregs qui n'a pas hésité à se manifester par la violence quand il était trop délaissé par le pouvoir central. Elle a déjà pu représenter une grave menace pour la sécurité du pays et sa cohésion. Même si un accord de paix a été conclu à Alger le 4 juillet 2006, cette question est demeurée jusqu'à une période récente la préoccupation principale du chef de l'État malien ;

- le développement de groupes islamistes constitue également une source importante d'insécurité pour le Mali. Mais jusqu'à ce qu'ils se manifestent, ils n'apparaissaient pas aussi dangereux. Ils ont commencé à agir par des prises d'otages effectuées par des bandes locales sur des Occidentaux, et ils exigent une forte rançon. Comme ils se réfugient au nord du Mali, cela a mis ATT dans une position particulièrement embarrassante. Alors qu'il n'a pas les moyens

NOTES

113. Touré Amadou Toumani, « *Nous refusons de jouer le rôle de passeur d'argent* », Interview accordé à *El Watan*, le 25 avril 2009.

militaires de contrôler cette zone, il se retrouve accusé par l'Algérie et les pays occidentaux de complaisance voire d'aide envers les islamistes. Aqmi s'est également mise à commettre des attentats. À la fin du mois d'avril 2009, elle a lancé une attaque contre des militaires maliens, au moment d'une élection communale. Le 12 Juin 2009, un officier malien de renseignement impliqué dans la lutte contre Aqmi a été assassiné ;

- ATT craint que ces islamistes ne poussent des pays étrangers tels que l'Algérie, la France, la Grande-Bretagne ou les États-Unis, à s'ingérer directement dans ses affaires intérieures. L'armée algérienne pourrait être amenée à poursuivre officieusement des actions sur le sol malien afin d'éradiquer les terroristes islamistes qui seraient venus s'y réfugier. Dans les autres cas, ce sont les prises d'otages d'Occidentaux moyennant une forte rançon faites par les islamistes qui pose problème au président malien. Bien souvent, ils se trouvent alors au Mali. Les pays occidentaux, naturellement préoccupés par la situation, cherchent à trouver eux-mêmes des solutions, et sont amenés à s'immiscer dans les affaires du Mali. ATT a lui-même reconnu récemment que son pays « *est dans une situation très embarrassante et la plus gênante*¹¹³ ». Toutefois depuis l'exécution de l'otage britannique Edwin Der, il a tenu à réagir de façon vigoureuse en engageant une « *lutte sans merci contre les combattants islamistes* ».

Le Sahel constitue donc pour le Mali une zone dangereuse pour sa sécurité et qui risque de pousser les pays étrangers à s'ingérer dans ses affaires, notamment à cause des otages occidentaux qui sont emmenés au Mali. ATT cherche à réagir vigoureusement, mais son pays demeure relativement pauvre, et n'a pas les moyens de lutter seul de façon efficace pour améliorer la sécurité dans le Sahel. Aussi le président malien cherche-t-il des solutions dans deux directions : la tenue d'une conférence regroupant tous les pays du Sahel touchés par ce problème, et le développement d'un axe algéro-malien avec une possible extension à d'autres pays du Sahel touchés par l'insécurité comme le Niger ou la Mauritanie.

Le président malien cherche, notamment, à réunir une conférence qui regrouperait les pays du Sahel touchés par ce problème afin de trouver ensemble une solution concrète et multilatérale à ce problème. Aussi nécessaire que puisse apparaître cette conférence, elle a toujours été retardée. ATT avait lancé ce projet à la fin 2007. À l'origine, elle devait avoir lieu en août 2008, puis elle a été reportée à plusieurs reprises. Actuellement elle devait se tenir au mois de Juin 2009, mais elle a été finalement décalée au mois d'octobre 2009. Cet échec de la diplomatie malienne n'est pas nécessairement dû à une réticence des autres États, y compris ceux d'Afrique de l'ouest qui ne se sentiraient pas concernés. D'autres raisons pourraient être liées à l'instabilité de cette zone. Au vu de la situation politique en Mauritanie

NOTES

114. Touré Amadou Toumani, « Nous refusons de jouer le rôle de passeur d'argent », Interview accordé à *El Watan*, le 25 avril 2009.

115. Boudjema Mounir, « Après les allégations du président Touré. Quand le Mali protège le GSPC », *La Liberté*, le 27 Avril 2009.

et au Niger, il semblerait difficile de réunir une conférence qui prendrait des décisions importantes qui nécessiteraient un suivi sur le long terme.

ATT connaît la détermination de son homologue algérien à éradiquer la menace islamiste. Il sait que l'Algérie peut lui apporter un soutien militaire non négligeable, ainsi qu'une crédibilité qui pourrait lui permettre de rassembler d'autres pays d'Afrique de l'ouest autour de sa bannière. Il peut également limiter les risques d'ingérences de la part de l'armée algérienne. L'Algérie va accepter car elle a besoin de relais pour traquer les islamistes qui se réfugient dans le nord du Mali. À la suite d'une visite du ministre malien de la défense au président algérien en juin 2008, un accord a été trouvé entre les deux pays. L'Algérie s'engage à fournir une importante aide militaire en termes de matériel, d'armement et de formation, en échange de la promesse malienne de traquer les islamistes. Le premier avion-cargo a été reçu le 4 mai, quatre autres avions-cargos suivront. Comme l'a signalé ATT, « *toutes ces menaces sont transfrontalières, et aucun pays ne peut trouver, seul, la solution pour y faire face*¹¹⁴ ». Le président malien cherche donc à regrouper d'autres pays, afin de renforcer la lutte, mais également pour contrebalancer le poids de l'Algérie dans leur coopération. Le Niger semble être lui aussi intéressé. Il doit faire face à la venue de terroristes islamistes qui viennent se réfugier sur son sol en arrivant par l'ouest. Si le ministre nigérien de la défense, le général Moumouni Boureima, est venu parler de la sécurité du Sahel avec ses homologues algériens au début du mois de mai 2009, cette coopération n'en est encore qu'au stade embryonnaire. Ce pays reste marqué par une certaine instabilité politique provoquée par la réforme constitutionnelle voulue par le président nigérien Mamadou Tandja. Il est également envisagé d'étendre cette collaboration à la Mauritanie, mais ce pays souffre également à l'heure actuelle d'instabilité politique. Dans les deux cas, on a du mal à voir comment une collaboration de long terme pourrait s'établir maintenant.

D'après le journal algérien *La Liberté*¹¹⁵, ATT utiliserait une troisième solution afin de réduire l'insécurité dans le Sahel qui ne serait ni multilatérale ni bilatérale. Le président malien soutiendrait Aqmi avec qui il entretiendrait des contacts étroits et lui fournirait de l'équipement militaire contre la promesse de ne pas commettre d'attentats sur son sol et de lutter contre la rébellion touareg au nord du pays. Même si cette accusation paraît excessive, elle comporte une certaine part de vérité. Le président malien a nécessairement des contacts avec les terroristes d'Aqmi avec qui il a négocié à plusieurs reprises la libération d'otages occidentaux. Les Touaregs ont pu apparaître comme une menace plus grande que les islamistes. Toutefois un certain nombre d'éléments laissent à penser qu'ATT n'aurait pas intérêt à soutenir les islamistes. L'implantation durable d'Aqmi sur le sol malien constituerait un foyer trop important d'insécurité pour le pays. Bien que s'étant réfugiés dans le nord du Mali depuis quelques années, les islamistes ont prouvé qu'ils ne resteront pas inactifs et ont récemment commis des attentats. Le

NOTES

président malien a très bien perçu cette menace dès que les islamistes ont commencé à se réfugier au Mali. Comme il n'a pas les moyens de mener une action efficace de grande ampleur, il a réagi autrement. ATT avait proposé de réunir cette conférence sur la sécurité du Sahel réunissant tous les pays riverains en décembre 2007. Au mois de juillet 2008, il avait décidé avec son homologue algérien de renforcer la coopération militaire en organisant notamment des patrouilles mixtes le long de la frontière entre les deux pays. Actuellement, le président malien est à la recherche de soutiens diplomatiques afin d'avoir soit plus de moyens militaires, soit pour faire pression afin que la conférence qu'il souhaite ait bien lieu. Sa récente tournée diplomatique en Europe l'atteste bien.

Un constat d'échec ?

Face au problème de la sécurité dans le Sahel, ATT avait donc envisagé ces deux solutions : chercher à réunir une conférence des pays touchés par ces problèmes afin de trouver une solution multilatérale, et encourager la coopération avec l'Algérie en essayant d'inclure d'autres pays d'Afrique de l'ouest touchés. Même si ces deux solutions demeurent relativement récentes, elles sont loin d'avoir atteint, pour le moment, les résultats escomptés par le président malien. Selon ses propres termes, dans sa collaboration avec l'Algérie, son pays en est « *beaucoup plus au stade théorique que pratique. Il faut que nous descendions un peu sur le terrain, parce que c'est là que le problème se pose réellement*¹¹⁶ ». On a vu qu'ATT avait beaucoup de difficultés à réunir la conférence. Peut-on en conclure à une impasse dans laquelle les pays d'Afrique de l'ouest et plus particulièrement le Mali se trouveraient pour trouver des solutions à la crise sahélienne ?

Là aussi le président malien demeure lucide et le reconnaît. « *Il y a objectivement quelque chose qui bloque sur le terrain. Pourquoi tout ce temps à ne rien faire ? Pour quelle raison nous n'avons mis aucun dispositif ou système d'alerte qui puisse nous permettre de communiquer entre nous sur des menaces aussi graves ?*¹¹⁷ ». On a déjà vu que l'instabilité politique de cette zone nuisait particulièrement à la recherche d'une solution durable. Mais quand bien même, il existerait cette volonté politique pour éradiquer l'insécurité dans la zone du Sahel, les pays d'Afrique de l'ouest n'auraient pas les moyens techniques et militaires de régler le problème, que seuls les pays occidentaux ont.

Conclusion

Le Sahel apparaît comme un espace qui menace la sécurité des pays d'Afrique de l'ouest, et plus particulièrement le Mali, le Niger, et la

116. Touré Amadou Toumani, « Nous refusons de jouer le rôle de passeur d'argent », Interview accordé à *El Watan*, le 25 avril 2009.

117. Touré Amadou Toumani, « Nous refusons de jouer le rôle de passeur d'argent », Interview accordé à *El Watan*, le 25 avril 2009.

NOTES

Mauritanie. Ceux-ci réagissent plutôt de façon ponctuelle et avec de faibles moyens. Mais aucune action coordonnée de grande ampleur n'a été entreprise par tous les pays d'Afrique de l'ouest autant par manque de volonté que par manque de moyens, afin d'aider à sécuriser le Sahel. Trois facteurs pourraient toutefois faire évoluer la situation :

- Si les attentats se multiplient de façon trop importante au Niger, en Mauritanie et au Mali, et plus seulement dans la zone du Sahel, alors les pays d'Afrique de l'ouest devraient réagir. Une implication de la CEDEAO paraît difficilement concevable bien que souhaitable, tant pour des raisons structurelles que politiques.

- On observe que les pays occidentaux se sentent de plus en plus concernés par les questions de sécurité au Sahel, et plus spécifiquement dans la lutte contre Aqmi. Ils seront vraisemblablement amenés à exercer une pression plus grande sur les pays d'Afrique de l'ouest afin qu'ils s'engagent eux aussi dans la lutte pour sécuriser le Sahel. En raison de la lutte contre le terrorisme, on peut ainsi s'attendre à un engagement de plus en plus important des États-Unis dans cette zone. Le passage de l'Initiative Pan-Sahel à l'Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme (ITLCT) en 2005 est significatif.

- La coopération régionale entre certains pays d'Afrique de l'ouest et ceux du Maghreb semble encore être le remède le plus efficace face à l'insécurité de la zone sahélienne. Mais cette collaboration ne devrait pas seulement porter sur le domaine militaire. Le ministre algérien délégué chargé des relations maghrébines et africaines Abdelkader Messahel l'a rappelé dans une interview : « *Au Sahel, l'option militaire ne suffit pas*¹¹⁸ ». Il propose de développer une coopération dans plusieurs domaines : les infrastructures, les réseaux de connexion, le gaz, la recherche, la coopération transfrontalière... Aussi pertinente que puisse apparaître cette idée de coopération dans plusieurs domaines, elle n'en demeure pas moins la plus difficile à mettre en œuvre.

118. Messahel Abdelkader et Benakli Nadia, Messahel Abdelkader à l'expression « *Au sahel, l'option militaire ne suffit pas* », entretien réalisé par Nadia Benakli pour le quotidien *L'Expression* du 06 juin 2009.

LES INITIATIVES DE LA CEDEAO EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION DES CONFLITS ET DE MAINTIEN DE LA PAIX DANS LA ZONE SAHÉLIENNE OUEST-AFRICAINE

NOTES

119. Consultant en géopolitique et relations internationales et chercheur associé auprès d'organisations internationales et instituts de recherches.

*Jean-Jacques Konadje*¹¹⁹

Introduction

Dans la partie sahélienne ouest-africaine, des nids de tensions subsistent et l'on assiste aussi à l'émergence de nouvelles formes de violences, plus meurtrières et plus destructrices comme le terrorisme. Composés de 8 pays, que sont le Cap-Vert, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Tchad, l'espace sahélien ouest-africain se trouve confronté à une double rupture caractérisée d'une part par les déséquilibres politico-économiques et l'insécurité humaine dont sont victimes les populations locales. L'insécurité humaine et la pauvreté constituent les deux faces du même problème, se nourrissant mutuellement.

« *Zone de tempête* » ayant vu naître des rébellions armées et des putschs militaires, base arrière de groupes terroristes tels que la branche nord-africaine d'Al-Qaïda, le sahel ouest-africain est le théâtre de conflits internes dont certains durent depuis des années. Il s'agit notamment des crises qui sévissent en Casamance au sud du Sénégal, dans la région pétrolière du delta du Niger au Nigeria, dans la région d'Agadez au nord du Niger et dans le septentrion malien, plus précisément dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Des situations qui à ce jour, font de l'espace sahélien, la zone la plus instable et la plus conflictuelle de toute l'Afrique de l'ouest.

La circulation illégale des armes légères et de petits calibres, le trafic de drogue, la disponibilité et la mobilité de mercenaires et la perpétration d'actes terroristes dans cette zone menacent la sécurité de toute l'Afrique de l'ouest. Le statu quo observé par les organisations régionales

NOTES

120. Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest.

africaines et la communauté internationale face à cette situation alarmante nous oblige à nous interroger sur les préoccupations et les initiatives de la CEDEAO¹²⁰ en matière de sécurité, de prévention des conflits et de maintien de la paix dans la zone sahéenne ouest-africaine. Disposant d'instruments de prévention, de gestion de conflits et de maintien de la paix les plus performants parmi les organisations régionales africaines, la CEDEAO prend-t-elle des mesures appropriées pour en finir avec l'insécurité grandissante et gérer les conflits internes dans le sahel ouest-africain ? Dispose-t-elle de moyens humains et matériels nécessaires et efficaces pour intervenir dans cette zone ? La présente étude nous permettra de répondre à ces différentes interrogations. Notre analyse portera sur le rôle de la CEDEAO dans la résolution des problèmes de sécurité auxquels sont confrontés les pays ouest-africains de l'espace sahéen, une zone qui illustre bien des tensions. Elle s'articule autour de deux parties. Nous consacrerons notre première partie aux différentes actions menées par cette organisation sous-régionale tout en mettant en exergue ses limites. Quant à notre dernière partie, elle fera l'objet d'une plaidoirie en faveur d'une implication plus active de la CEDEAO dans la gestion des crises et la recherche de la paix dans la zone sahéenne.

La CEDEAO et les conflits sahéens ouest-africains : des actions symboliques et des moyens limités

La persistance des conflits dans les pays sahéens ouest-africains nous amène à nous interroger sur les préoccupations de la CEDEAO en matière de sécurité et de paix dans cette zone. Autrement dit, quelles sont les initiatives prises ou les différentes actions menées par la CEDEAO en vue de résoudre définitivement les conflits de la zone sahéenne ouest-africaine ? Il faut retenir qu'en principe la CEDEAO devrait se préoccuper des conflits des pays sahéens ouest-africains au même titre que ceux qu'ont connus d'autres pays de l'Afrique de l'ouest, plus particulièrement la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Libéria. Cependant il est important de souligner qu'au lieu de s'impliquer totalement dans les crises, les interventions de la CEDEAO dans les conflits ouest-africains sont limitées et se réduisent à des symboles, et cela pour plusieurs raisons. D'une part, la CEDEAO estime que le Protocole de 1999 ne lui permet pas de s'impliquer entièrement dans la gestion et la résolution de ces différentes crises. En effet d'après le mécanisme de prévention des crises, les conflits des pays de la zone sahéenne ouest-africaine ne remplissent pas toutes les conditions pour qu'elle puisse intervenir (militairement), d'autant plus que celui-ci ne peut être mis en œuvre que :

- en cas d'agression ou de conflit armé intervenu dans un État membre, ou de menace d'un tel conflit ;

NOTES

- en cas de conflit entre deux ou plusieurs États membres ;
- en cas de conflit interne qui menace de déclencher un désastre humanitaire ou constitue une menace grave à la paix et à la sécurité dans la sous-région ;
- en cas de violations graves et massives des droits de l'homme ou de remise en cause de l'État de droit ;
- en cas de renversement ou de tentative de renversement d'un gouvernement démocratiquement élu ;
- en cas de toute autre situation que détermine le Conseil de médiation et de Sécurité.

Selon la CEDEAO, les conflits au Sénégal, Nigeria, Mali et Niger n'entrent dans aucun des cas de figures susmentionnés. Ces conflits internes qu'abritent les différents pays sont qualifiés de médo-conflits par l'organisation sous-régionale, c'est-à-dire des crises de faible intensité ne pouvant en aucun cas constituer une menace à la paix et à la sécurité sous-régionale. La CEDEAO s'abstient donc d'une intervention militaire dans ces conflits parce qu'elle estime que leurs souverainetés intérieures ne sont pas menacées, et que par ailleurs les différents gouvernements peuvent régler leurs problèmes internes sans une intervention extérieure.

D'autre part, l'attitude des différents gouvernements concernés et la perception qu'ils ont des crises auxquelles ils sont confrontés, constituent une entrave à une intervention plus complète de la CEDEAO. La quasi-totalité des gouvernements des pays concernés ne reconnaissent pas la situation qu'ils vivent. Pour eux, leurs pays ne sont pas confrontés à des guerres civiles encore moins à des rébellions armées, mais font plutôt face à des bandes de voyous passés maîtres dans l'art de la contrebande, de trafics en tout genre et contrôlant une région. Au Niger par exemple, le régime se refuse à reconnaître la rébellion et soutient qu'« *officiellement il n'y a que du banditisme bénin* », alors que la réalité est tout autre car il existe bel et bien une rébellion touareg dans le nord du pays. Le président nigérien a toujours considéré les rebelles touaregs comme de vulgaires bandits armés et trafiquants de drogues avec qui il ne faut jamais composer. Celui-ci se refuse obstinément de négocier avec « *ces soi-disant bandits* », privilégiant l'option militaire face à un adversaire qui, curieusement, multiplie les coups d'audace et continue à faire des dizaines de morts dans les rangs des forces armées nationales et de ralentir de façon considérable les activités socio-économiques dans la région. Cependant depuis le mois de février dernier, le pouvoir central semble avoir changé de point de vue. En prenant l'initiative d'organiser

NOTES

un forum pour la paix qui a rassemblé des groupes rebelles comme le Mouvement nigérien pour la justice (MNJ) et une délégation du gouvernement nigérien, le président Tandja a certainement pris l'initiative de trouver une sortie honorable à un conflit que n'a que trop duré. Contrairement à son homologue nigérien, le président malien reconnaît l'existence de groupes insurgés sur son territoire mais évite de parler de rébellion armée et minimise leurs actions et surtout les répercussions que celles-ci ont sur les populations locales et celles des pays frontaliers. Dans la crise persistante de la région nigérienne du delta du Niger, le gouvernement central attribue le regain de violence qui embrase la région pétrolifère du pays à l'œuvre de bandes armées ou de milices voulant contrôler la gestion de la manne pétrolière. L'opération « *Restore Hope* » lancée par l'armée régulière dont l'objectif est de ramener la quiétude dans la région et permettre aux pompes à pétrole de fonctionner à plein régime vise essentiellement à éradiquer les groupes insurgés, plus particulièrement le MEND, qualifiés de bandits.

Face à ces contextes, les actions de la CEDEAO en matière de sécurité et de maintien d'une paix durable restent limitées. Elle ne peut intervenir militairement dans les conflits qu'abritent ces différents pays pour des questions de souveraineté intérieure. Pour qu'elle envisage une telle action, les États membres concernés doivent en faire la demande ; ce qui n'est pas le cas. Ainsi ses actions se réduisent à la condamnation des violences perpétrées par les belligérants des différents pays contre les populations civiles. En 2007, à la suite de la reprise des hostilités entre armées régulières et rebelles touaregs au nord du Mali et du Niger, la CEDEAO s'est contentée de « *condamner fermement les enlèvements de personnes, la circulation des armes, le trafic de drogue et l'utilisation des mines terrestres qui constituent une menace pour la population civile et posent des obstacles en matière de sécurité* ». Elle a eu la même attitude face à la crise du delta du Niger. Les actions de la CEDEAO s'inscrivent également dans la promotion du dialogue entre les protagonistes pour une recherche de paix durable ainsi que dans la diplomatie préventive notamment la médiation, la facilitation et l'arbitrage. C'est par exemple le cas, lorsqu'à la suite de sa retraite qu'elle a tenu à Niamey les 15 et 16 mai derniers et exprimant son inquiétude quant à la menace sur la stabilité politique et sociale au Sénégal en raison du déficit de dialogue, le Conseil des Sages a décidé de l'envoi d'une mission de haut niveau dans le pays afin de rencontrer les parties prenantes. Face à la persistance des conflits et aux différents dégâts qu'ils causent tant sur le plan matériel qu'humain et au regard des répercussions qu'ils pourraient avoir sur la sous-région, nous pensons que la CEDEAO devrait s'impliquer davantage dans la résolution des conflits que connaissent les pays sahéliens ouest-africains. Cela nécessite des interventions civilo-militaires sous l'égide de cette institution sous-régionale.

Plaidoyer pour une implication totale de la CEDEAO dans la résolution des conflits des pays sahéliens ouest-africains

En tant que garante de la sécurité et de la stabilité sous-régionale, il est impératif que la CEDEAO s'implique de façon totale dans la résolution des conflits des pays sahéliens ouest-africains. Contrairement au point de vue de cette organisation sous-régionale, ces conflits constituent une véritable source d'instabilité pour la sous-région et peuvent menacer la paix et la sécurité. À cause de leur persistance, la zone sahélienne ouest-africaine fait face à plusieurs défis en matière de sécurité humaine. Dans cette zone spécifique où 45 % de la population a moins de 15 ans, le phénomène des enfants soldats prend racine dans un contexte d'extrême pauvreté et de réversibilité des crises. Des pandémies telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose gagnent du terrain. Du fait des différentes rébellions et guérillas, les populations déplacées dans le sahel ouest-africain se comptent par milliers. La non-implication totale de la CEDEAO dans ces crises inscrit les pays concernés dans une fragilité et une réversibilité des sorties de crise rendant leurs structures étatiques et sociales vulnérables. La prise en compte de tous ces facteurs devrait emmener la CEDEAO à avoir une approche plus pragmatique dans la gestion des crises sahéliennes ouest-africaines avec un accent particulier sur l'aspect humanitaire, car comme le stipule le paragraphe 1 de l'article 40 de son protocole relatif au mécanisme de prévention des crises, « *la CEDEAO intervient pour soulager les populations et restaurer le cours normal de la vie dans des situations de crise, de conflit et de catastrophe* ». Il est temps qu'elle applique cet article dans les pays sahéliens ouest-africains en conflit afin que ses actions contribuent au rétablissement de l'ordre et à l'autorité de l'État sur toute l'étendue des différents territoires concernés.

La CEDEAO devrait convaincre les chefs d'État membres des pays sahéliens ouest-africains du bien fondé de son entière implication dans les conflits que connaissent cette zone et privilégier les interventions militaro-civiles dans les pays en question. Elle devrait par ailleurs autoriser l'Ecomog (*Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group*, ou Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO) à intervenir dans ces pays, même si cela se limite dans un premier temps à des missions d'observation, de rétablissement et de consolidation de la paix avec un accent sur les opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Elle devrait également « *s'inscrire dans une gestion durable des sorties de crises, notamment en ayant une approche post-conflit intégrant le développement socio-économique au niveau local. Car un post-conflit non parachevé de même qu'un déficit dans la mise en œuvre de ses programmes constituent des facteurs de réversibilité des conflits ou de retour à une certaine instabilité ; l'existence d'un voisinage instable peut aussi être une causalité à prendre en compte.*

NOTES

121. Massaër, Diallo, « La sécurité en Afrique de l'ouest : enjeu de gouvernance et de développement », réunion du groupe d'orientation des politiques du club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (CSAO/OCDE) 25 et 26 janvier 2007.

*Cela montre toute la nécessité d'une approche régionale et solidaire des questions de sécurité et de développement post-conflit en Afrique de l'ouest et sur tout le continent du fait de la diffusion régionale des crises et des conflits*¹²¹. Le développement de programmes post-conflits devrait permettre à la CEDEAO de régler définitivement des conflits comme ceux du Mali et du Niger.

Il faut aussi noter que malgré sa bonne volonté de jouer le pompier sous-régional des conflits, la CEDEAO n'a pas les moyens de sa politique. Ses structures insuffisamment développées sont souvent sujettes aux pressions politiques. Elle peine par ailleurs à trouver des ressources humaines et matérielles nécessaires et ne dispose pas de personnel compétent pour l'exécution de ses missions. Le financement des différentes missions de paix et de sécurité de cette institution sous-régionale demeure un obstacle à la recherche de la paix. Il faut noter qu'à cause de ces obstacles, la CEDEAO ne peut s'impliquer entièrement ni intervenir efficacement dans tous les conflits que connaissent ses États membres, notamment ceux de la zone sahéenne. Il serait donc important qu'elle bénéficie davantage de soutiens internationaux sur le plan financier et logistique afin de renforcer ses capacités en matière de sécurité et de maintien de la paix dans la sous-région.

Les préoccupations de la CEDEAO dans la zone sahéenne ouest-africaine devraient aussi porter sur la lutte contre le terrorisme et les trafics d'armes. En effet la nature de la région du sahel, caractérisée par des frontières désertiques difficilement contrôlables, fait d'elle une zone privilégiée pour tous les genres de trafic. Ainsi, à la contrebande et à l'émigration clandestine est désormais venue s'ajouter le phénomène du terrorisme qui utilise les voies des contrebandiers pour acheminer les armes vers les maquis d'Al-Qaïda au nord d'Algérie, mais aussi en Mauritanie. Les étendues désertiques du Ténéré servent également de base de repli pour des groupes terroristes. Il est temps que la CEDEAO renforce ses capacités en matière de lutte contre ce fléau mondial en élaborant une convention ouest-africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme, signée et ratifiée par les États membres qui la composent. Le but d'une telle convention serait d'améliorer les efforts des États dans la prévention du terrorisme et de ses effets négatifs sur la pleine jouissance des droits de l'homme, et notamment du droit à la vie, par des mesures à prendre à la fois au niveau national et dans le cadre d'une coopération entre les États membres de la CEDEAO.

La sécurité humaine dans la zone sahéenne ouest-africaine devrait être au cœur des préoccupations de la CEDEAO. Considéré comme un élément fondamental des processus de développement en général et indissociable de la sécurisation des capacités humaines, il est nécessaire d'adapter le concept de sécurité humaine aux réalités des populations ouest-africaines afin de mieux prendre en compte leurs

NOTES

besoins et intérêts. Pour cela la CEDEAO devrait mettre un accent particulier sur les vies individuelles des populations, l'importance de la société et des dispositions sociales pour renforcer de manière constructive la sécurité des vies humaines, les « *risques négatifs* » pesant sur les vies humaines et les droits humains les plus élémentaires. Dans un document intitulé *Prévenir les conflits violents*, l'OCDE considère que « *la sécurité est de plus en plus considérée comme une situation globale dans laquelle des personnes et des communautés vivent libres, en paix et à l'abri du danger, participent pleinement à la gestion des affaires publiques, jouissent de leurs droits fondamentaux, ont accès aux ressources et aux produits de première nécessité et vivent dans un environnement qui ne nuit pas à leur santé et leur bien-être. La sécurité des personnes et la sécurité des États se renforcent mutuellement* ». Pour mettre en application cette conception de la sécurité, la CEDEAO devrait prendre des initiatives permettant aux populations ouest-africaines notamment celles de la zone sahéenne d'atteindre « *la liberté de vivre à l'abri de la nécessité* » et « *la liberté de vivre à l'abri de la peur* ».

Conclusion

En définitive, il convient de retenir que la sous-région ouest-africaine apparaît aujourd'hui comme une zone en proie à des conflits armés. Ayant pris conscience que la paix constitue un préalable à tout développement humain, la CEDEAO s'évertue à mettre en œuvre une série d'initiatives en vue de prévenir et de mieux gérer les crises que connaissent ses États membres. Les différents mécanismes qu'elle a créés font d'elle l'une des organisations sous-régionales africaines les plus performantes en matière de gestion des conflits et de maintien de la paix. Grâce à son système régional de gestion et de prévention des conflits, la paix gagne du terrain dans l'ensemble de la sous-région. Ses interventions dans certains conflits ont eu des échos favorables auprès de l'Union africaine et de la communauté internationale. Cependant son implication dans les conflits des pays sahéens ouest-africains reste faible et se résume à des actes symboliques allant de la médiation à l'arbitrage en passant par la diplomatie préventive. Cette façon de contribuer à la gestion de ces conflits, ne permet pas de les résoudre de façon définitive. Par manque de programmes de sorties de crises pertinents et de politiques de reconstruction post-crise pragmatiques, des pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger et le Nigeria sont jusqu'à présent confrontés à des rébellions armées. Il est donc temps que la CEDEAO change de stratégie dans sa façon de contribuer à la résolution des crises dans les pays sahéens ouest-africains, car elles constituent une source d'instabilité et menacent la paix sous-régionale. La CEDEAO devrait privilégier des interventions militaro-civiles dans les pays concernés ; ce qui lui permettra de s'attaquer aux causes profondes des conflits qui minent cette zone.

▣ NOTES

En plus de la sécurité humaine qui doit faire l'objet d'une attention particulière, la CEDEAO devrait se préoccuper des nouvelles formes de violence auxquelles est confrontée sa zone sahéenne et élaborer une convention contre le terrorisme signée par tous les États membres.

